

land



N°18 · 01.05.2026 · 73. Jahrgang

Unabhängige Wochenzeitung für Politik, Wirtschaft und Kultur

POLITIK

Druck und Gegendruck

Nach dem Ärzteverband will nun auch die Union syndicale etwas von Martine Deprez

Pourquoi les logements abordables sont chers

Guy Entringer, directeur général de la SNHBM, à propos de la cherté des logements qu’il construit, de la concurrence faussée qu’il subit et de la crise qui s’amplifie

Vom Fortschrittsnarrativ zur Risikoanalyse

Die Software von Mistral ist im öffentlichen Dienst gelandet. Die politische Debatte über den Arbeitsmarktwandel hinkt der technologischen Entwicklung hinterher

WIRTSCHAFT

Nouvelle tête pour voix qui porte

La Fedil présente son nouveau président et s’impose comme antichambre du consensus avec la Tripartite en perspective

FEUILLETON

Objectif musée

Marlou de Galles tatoue à l’ancienne des motifs du 19^e siècle les faire vivre et rendre hommage au langage d’une classe populaire invisibilisée



« Beflass »

IIII Bernard Thomas

La Tripartite approche et Gilles Roth tient les cartes – une bien mauvaise main. En 2025, le déficit a atteint 1,7 milliard d’euros. C’est la performance la plus calamiteuse depuis l’annus horribilis 2020. En octobre, on tablait encore sur un solde négatif d’à peu près un milliard d’euros. Les chiffres d’avril sont (encore) pires que prévu : « Une révision à la baisse d’une telle ampleur [706 millions] ne s’était encore jamais produite par le passé », note le Conseil national des finances publiques ce mardi. La veille, dans le cadre du semestre européen, Gilles Roth tentait de rassurer : « Le gouvernement a maintenu le cap », lit-on dans le communiqué officiel qui encense une gestion budgétaire « responsable », « équilibrée », « porteuse d’un optimisme prudent ».

« Keen hat mat engem Iran-Krich gerechent », expliquait Gilles Roth jeudi dernier sur *Radio 100,7*. Comme si la BCL, le Statec et le CNFP n’avaient pas mis en garde contre de potentiels chocs géopolitiques et économiques. Censée amadouer les syndicats et satisfaire le patronat, la Tripartite coûtera cher. Des centaines de millions d’euros viendront s’ajouter aux dépenses qui explosent, accentuant l’effet ciseau budgétaire. Les réflexes clientélistes de Gilles Roth (appris à la mairie de Mamer) butent sur leurs limites. L’horizon est bouché : Le déficit est devenu chronique et pourrait dépasser les 2,6 milliards en 2029. La croissance est atone, tout comme la création d’emplois. Le ministre s’affiche comme le garant du « triple S » et du « triple A ». Les arbitrages seront pour plus tard. Le gouvernement reste enfermé dans la vieille logique de distribution. Un virage vers une logique de redistribution reste du domaine de l’inimaginable. Luc Frieden continue à exclure catégoriquement toute augmentation des impôts. Et ne parlons même pas des héritages en ligne directe, du patrimoine foncier et des revenus sur le capital, qui, tous, restent entièrement ou largement *tax free* au Grand-Duché.

Bref, la question des dépenses finira tôt ou tard par se poser. Celle de la rigueur devrait suivre ; après 2028. Pour l’instant, le ministre des Finances veut limiter la croissance des dépenses à deux pour cent, afin de se rapprocher de la « moyenne historique » et de s’aménager du « Sputt ». En 2026 et 2027, il faudrait garder « Fouss beim Mol », avance l’ancien zélateur du « Apel fir den Duuscht ». Mais avec sa réforme fiscale à 900 millions d’euros, il aura très peu de légitimité pour freiner les ardeurs de ses collègues ministres, dont la liste de vœux s’allonge à mesure que les élections approchent. Fais ce que je dis, pas ce que je fais.

En attendant, Gilles Roth mise sur une place financière dont les recettes seraient en partie « konjunktur-onofhängeg ». Chaque hausse des intérêts booste les bénéfices bancaires, et le budget d’État devrait en tirer parti. Quant à l’index, il fait mécaniquement augmenter les recettes de l’impôt sur le revenu des personnes physiques. L’inflation a donc aussi du bon. Mais cette cagnotte se videra aussitôt. Reste l’option de l’endettement, la barre des trente pour cent venant d’être désacralisée par ses anciens thuriféraires. Il serait « beflass » [empressé] à garder la dette publique « sou flaach wéi méiglech », assurait Gilles Roth sur *100,7*. Mais après Déi Gréng, voici Déi Lénk qui commencent à viser « le Premier ministre *in spe* » : « En fait, il utilise en masse les deniers publics pour faire avancer sa propre carrière politique », a lancé David Wagner ce dimanche au congrès de son parti à Mamer. Un récit qui commence peu à peu à s’imposer, mettant Gilles Roth sur la défensive. Pas une interview où il ne doive justifier l’envergure financière de sa réforme fiscale. Le ministre assure que celle-ci sera en partie financée par les tranches indiciaires qui s’accumuleront d’ici 2028 (c’est-à-dire par la progression à froid). L’argumentaire commence à tourner en rond : Après le « méi Netto vum Brutto », il faudrait donc passer par du « manner Netto vum Brutto » pour déboucher sur du « méi Netto vum Brutto » ... Du moins pour les anciens de la classe d’impôt 1.

La semaine prochaine, le Statec publiera ses projections : Si elles présagent une deuxième tranche indiciaire dans l’année, la pression montera d’un cran. À peu près au même moment paraîtra la « Sonndesfro » : Si la tendance baissière du CSV s’y confirme, la nervosité parmi les élus deviendra palpable. Luc Frieden est affaibli, mais au sein du CSV, on n’attaque pas (encore) ouvertement le chef. Après les tumultes internes de 2025, on veut donner l’apparence de « Rou a Stabilitéit ». Gilles Roth s’efforce de cacher ses ambitions, assurant qu’entre lui et le Premier ministre, il n’y aurait pas « l’épaisseur d’une feuille de papier à cigarettes ». Sans stratégie ni direction, le LSAP a jusqu’ici ménagé le ministre des Finances, voyant en lui son principal ticket pour un retour au pouvoir. Conscient de ce potentiel axe noir-rouge, le DP a de bonnes raisons de craindre une *Spëtzekandidatur* Roth. Que ce soit par calcul politique ou par solidarité de coalition, certains libéraux hésitent donc à (trop) déstabiliser Luc Frieden. Quant à Xavier Bettel, il a tout à gagner : au mieux, ce sera le ministère d’État en 2028 ; au pire, l’Hôtel de Ville l’année d’après. Voilà le genre de problème que tout politicien aimerait avoir. ●



Druck und Gegendruck

IIII Peter Feist

Nach dem Ärzteverband will nun auch die Union syndicale etwas von Martine Deprez



Kundgebung der Gewerkschaften am 28. Juni 2025

Am Dienstag war eine beinahe synchrone Politik zu erleben. Am Vormittag hielt die Gewerkschaftsunion OGBL-LCGB eine Pressekonferenz ab: Der Ärzteverband AMMD nehme die Krankenversicherten als „Geiseln der Dekonventionierung“. Mache die Regierung das mit, „dann kennen wir keine Grenzen“, drohte OGBL-Präsidentin Nora Back.

Fünf Stunden später erklärte Gesundheits- und Sozialministerin Martine Deprez (CSV) im Parlament: „Das konventionierte System behalten wir bei.“ Die Regierung wolle „keine freie Tarifierung“ durch die Ärzte, „keine Zweiklassen-Medizin“; das sei schon im November ausführlich in der Kammer diskutiert worden. AMMD-Präsident Chris Roller war abends im „Journal“ von RTL-Télé. „Wir haben nie von Dekonventionierung gesprochen.“ Und: Eher nähmen „die Gewerkschaften die Ärzte als Geiseln“.

Wenn „Dekonventionierung“ meint, die automatische und obligatorische Vertragsbindung der Arzt/innen an die Kasse ganz abzuschaffen, dann hat die AMMD das seit 25 Jahren nicht mehr verlangt. Sie würde es von der CSV-DP-Regierung auch nicht bekommen, die im Koalitionsvertrag festgehalten hat: „La médecine conventionnée sera maintenue.“ Zweifel daran räumte am 18. November eine gemeinsame Erklärung von CSV-Parteileitung und CSV-Fraktion aus: „Die obligatorische vertragliche Bindung (Konventionierung) aller in Luxemburg praktizierenden Ärzte, sich ausschließlich an die

Abrechnungsmöglichkeiten mit der gesetzlichen Krankenkasse zu halten, bleibt bestehen.“

Obwohl das in dieser Erklärung nicht ausdrücklich steht, wäre für die AMMD auch eine Teil-Konventionierung unerreichbar. Ein „conventionnement sélectif“, das Ende Oktober eine ihrer politischen Forderungen war, als sie die aktuelle Konvention mit der CNS kündigte. In Frankreich oder Deutschland haben Arzt/innen die Möglichkeit, nur zu bestimmten Zeiten zu Kassentarifen arbeiten. In Luxemburg würde schon so ein Zugeständnis durch die Regierung nicht nur die Gewerkschaften auf die Straße treiben. Es wäre auch in der Ärzteschaft kaum durchsetzbar. Es würde für Chaos an den Spitälern sorgen und könnte Ungerechtigkeiten in den Einkommen der Arzt/innen verstärken. Deshalb hatten im November Krankenhausärzte protestiert, Allgemeinmedizinerinnen wurden rebellisch, und der Konflikt zog sich bis in den AMMD-Verwaltungsrat. Am Ende ruderte das Bureau der AMMD zurück: Man meine mit selektiver Konventionierung bloß, Zahnärzte aus Nicht-EU-Staaten nicht „automatisch“ zu Kassenärzten zu machen. Irgendwas müsse man doch unternehmen, wenn clevere Finanziere Zahnarztstuhl und Administration stundenweise an Dentist/innen vermieten, die dann zu viel auf ihre Rechnungen schreiben würden.

[...]

[Fortsetzung von Seite 3]

Da eine Dekonventionierung schon deshalb unwahrscheinlich ist, weil viele Ärzt/innen mit dem System, wie es ist, gut leben können, lässt sich die Aktion von OGBL und LCGB als symbolisch verstehen: Vor dem 1. Mai und der Tripartite zeigt die Gewerkschaftsunion ihre wirksamste Waffe – ihr Mobilisierungspotenzial zu einem Reizthema, wie es am 28. Juni 2025 die Renten waren.

Doch das Vorgehen von OGBL und LCGB ist nicht nur symbolisch. Es ist die Reaktion, die irgendwann zu erwarten war, nachdem die AMMD die Konvention mit der CNS gekündigt hatte, um so die Regierung unter Druck zu setzen, Gesetze ändern zu lassen. Und weil die AMMD die mit der Kasse neu verhandelte Konvention, die nicht viel mehr enthalten kann als kleine Anpassungen, erst unterschreiben will, wenn Martine Deprez konkrete politische Zusagen macht und nicht nur „Pisten“ nennt, wie AMMD-Präsident Chris Roller vorige Woche klagte. Zum Druck des Ärzteverbands auf Deprez kommt nun Gegendruck der Gewerkschaften.

Jetzt rächt sich, dass die Ministerin Gesundheit und Krankenkasse fast zwei Jahre lang liegenließ und sich erst einmal auf die Renten konzentrierte. Zwar ging es dabei um das Abschneiden der CSV (und natürlich auch der DP) bei den nächsten Wahlen. Denn die Finanzlage der nationalen Pensionskasse verhiess, mitten im Wahlkampf 2028 das *ajustement* der bestehenden Renten kürzen zu müssen, weil das so im Rentenreformgesetz von 2012 steht. Doch allein schon das Versprechen von CSV und DP im Kapitel „Santé“ des Koalitionsvertrags auf weitere Auslagerungen von Klinikaktivitäten in Arztpraxen und Ärztehäuser schreibt sich leichter, als es sich umsetzen lässt. Dafür wäre eine ganze Legislaturperiode nicht zu viel Zeit. Zumal, da die Krankenversicherung um rund eine Milliarde Euro strukturell defizitär ist und sich Martine Deprez in ihrem doppelten Amt Santé & Sécu drei Mal überlegen muss, was sie macht. Im Parlament sagte sie am Dienstag, für den Fall, die AMMD unterschriebe bis 1. November die neue Konvention nicht, lasse sie schon die großherzogliche Verordnung ausarbeiten, welche die Konvention ersetzen müsste.

Dass es dazu kommt, kann auch die AMMD nicht wollen. Erpressen kann sie die Regierung nicht; Staatsmedizin statt Tarifaufonomie mit der CNS brächte der AMMD Krach im Beruf ein. Doch vorerst führt sie ein Pokerspiel. Chris Roller nannte am Dienstag im Fernsehen auf die Frage, was die AMMD will, ehe sie die Konvention unterschreibt, die Auslagerungen für Arztpraxen – immerhin ein Wahlkampfversprechen der CSV. Das war ein leicht zu erklärendes Beispiel fürs TV-Publikum.

Dringender für die AMMD sind, wie Roller vorige Woche dem *Land* erklärte, die Regeln zur Anpassung ihrer Tarife, der in letzter Zeit oft zitierten *lettre-clé*. Die Verhandlungen zur *lettre-clé* für die Jahre 2027 und 2028 beginnen im Herbst. Im Konflikt mit der CNS über die Anpassung für 2025 und 2026 war die AMMD am 19. Februar vor dem Conseil supérieur de la sécurité sociale als letzter Schiedsinstanz leer ausgegangen: Sie gewährte den Ärzten und den Zahnärzten null Prozent Aufbesserung. So etwas kam schon vor. Die AMMD will es für die Zukunft verhindern.

Die Zusammenhänge sind technisch, und zugleich politisch. Sie betreffen den Kern des Krankenkassenwesens seit der großen Reform von 1992. Mit ihr gelangte ins Gesetz, dass die Leistungen der Krankenversicherung das „utile et nécessaire“ nicht überschreiten dürfen. Eine neue Gebührenordnung kam auf die Reform hin auch; sie enthielt zum ersten Mal eine *lettre-clé* zu allen Tarifen.

Was *utile et nécessaire* ist, weiß niemand genau. Die von der damaligen Sécu-Staatssekretärin Mady Delvaux (LSAP) verantwortete Reform sah vor, zu jedem Tarif ein „Profil“ auszuarbeiten. Daran sollte sich feststellen lassen, wenn ein Arzt zu viel verschreibe, vielleicht gar das System missbrauche. Die AMMD war einverstanden; auch weil *lettre-clé* und Profile die Alternative zur Einführung eines „Globalbudgets“ für alle Ärzt/innen im *cabinet* waren. Gegen das Budget hatte die AMMD im Frühjahr 1991 drei Wochen Bummelstreik organisiert. Die Profile aber wurden nie aufgestellt. Der Sécu-Apparat wurde sich nicht einig, wer das tun sollte. Deshalb machen CNS und AMMD kollegial unter sich ab, was *utile et nécessaire* ist. Solange der kollegiale Ansatz hält. Seit der letzten *lettre-clé* hält er nicht mehr. Die AMMD verlangte mehr Geld, weil medizinische Innovationen mehr kosten würden. Die CNS konterte, dass Innovationen kein Kriterium im Gesetz sind und in den Jahren 2021 bis 2023 die Honorare für Ärzte und Zahnärztinnen besonders gestiegen waren – bei schwieriger Finanzlage der CNS. Die AMMD fand, das komme einem Missbrauchsvorwurf gleich, und die Richter des Conseil supérieur hätten ihn übernommen. In einem Newsletter an ihre Mitglieder schrieb sie Ende Februar, nun sei „eine radikale Änderung“ nötig, ein „Ende der Illusionen“ über einen „Mehrwert“ der Konventionierung. Dass an dem Mehrwert zu zweifeln sei, meinte die AMMD-Spitze schon vorher. Denn sie ließ ihre Anwälte vor dem Conseil supérieur de la sécurité sociale dafür plädieren, dem Verfassungsgericht die Vorab-Anfrage zu stellen, ob die Artikel im Sozialversicherungsbuch über die Beziehungen zwischen CNS und Dienstleistern verfassungskonform sind. Die Richter lehnten ab, die Frage sei zu allgemein

Jetzt rächt sich, dass Martine Deprez Gesundheit und Krankenkasse zwei Jahre liegenließ und sich erst einmal auf die Renten konzentrierte

gestellt. Für die AMMD aber ist das Prinzip Konventionierung offenbar so sakrosanct nicht.

Nun diskutiert sie über die *lettre-clé* mit Martine Deprez. Dem *Tageblatt* sagte die Ministerin am Mittwoch, die AMMD wolle die Arzttarife automatisch an die Gehälterentwicklung im öffentlichen Dienst gekoppelt sehen. „Wir“, so Deprez, „sehen diesen Zusammenhang nicht direkt, ich schließe aber derzeit nichts aus.“ Die Regierung habe darüber noch nicht gesprochen.

Ob die Regierung der AMMD dieses Zugeständnis macht, ist natürlich eine Frage der Finanzierbarkeit, aber nicht nur. Bis 1982, in der zweiten Stahlkrise, waren die Arzttarife an die Entwicklung im öffentlichen Dienst gekoppelt. Dann verloren die Ärzt/innen neben der Kopplung auch den Index, erhielten diesen erst durch die Juncker-Polfer-Regierung zurück. Zusammen mit 6,67 Prozent One-shot-Tarifaufbesserung, damit die AMMD aufhörte, von einem *déconventionnement* zu reden. Doch 1982 war das ganze System ein anderes. Heute haben alle freien Gesundheitsberufe *lettres-clés* zu ihren Tarifen. Die Bewertungsmechanismen dahinter, so unvollständig sie sind, sollen dafür sorgen, dass im speziellen Luxemburger System die Gesundheitskosten gemeinsam gemeistert werden. Daraus scheint die AMMD sich ausklinken zu wollen. Andererseits hat sie recht damit, dass das Spitalpersonal einen Kollektivvertrag mit Kopplung an den öffentlichen Dienst hat, der viel Geld kostet. Kann man das in Frage stellen? Die Konferenz von OGBL und LCGB am Dienstag lässt sich auch vor diesem Hintergrund sehen. Im Sektor Gesundheit und Soziales, der „neuen Stahlindustrie“, ist das Potenzial zur Mobilisierung besonders groß. Und wer Gesundheitswesen und Krankenversicherung gründlich und sinnvoll ändern wollte, brauchte eigentlich viel Zeit. ●



Oliver Häfner

Martine Deprez (Mitte) vor der Sitzung des Regierungsrats am 20. März

Nouvel exode

III France Clarinval

L’ONG Care s’inquiète de la situation humanitaire au Liban. Le Luxembourg condamne les frappes israéliennes

Dans la presse, le conflit au Proche-Orient se lit à travers le prisme du prix à la pompe. Mais c’est aussi un drame humain qui se joue, notamment au Liban, comme le rappelle l’ONG Care. Car, malgré le cessez-le-feu et les tentatives de négociations entre les États-Unis et l’Iran, des raids israéliens se poursuivent dans le sud du Liban, causant des victimes civiles. Vendredi dernier, le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l’Homme a dénoncé les démolitions systématiques de villages situés au sud du fleuve Litani. Israël entend créer une zone « stérile », où aucune infrastructure du Hezbollah ne subsisterait. La région entre la « ligne jaune » et la frontière représente environ six pour cent de la superficie du pays. Ce mardi encore, l’État hébreu a lancé un appel « urgent » à l’évacuation des habitants de seize localités. Tous les villages qui s’y trouvent restent interdits d’accès aux civils et donc aux humanitaires.

En redessinant la carte du Proche-Orient, Israël n’invite pas au voyage mais à l’exode. « On compte 1,2 million de personnes déplacées au Liban. Soit deux fois la population du Luxembourg », déclare Michael Adams, Directeur de Care Liban lors d’une conférence de presse, mardi. Il précise que moins d’un dixième de ces personnes bénéficient actuellement d’une prise en charge dans les quelque 600 centres d’accueil mis en place. « Ce qui signifie que beaucoup se trouvent dans des campements informels, dans la rue, dans des voitures, dans des parcs, sur des parkings ou dans des stades locaux. » Invité à témoigner par la branche luxembourgeoise de l’ONG, il dresse un tableau sombre de la situation humanitaire au Liban. « Les besoins sont bien supérieurs à ce que l’on peut actuellement satisfaire dans un contexte de guerre. »

Michael Adams souligne des défis à différents horizons. L’urgence est évidemment de prendre en charge les déplacés en leur apportant alimentation, eau, vêtements et médicaments. « Ils sont partis sans rien de chez eux et ne savent pas s’ils pourront y retourner un jour. » Il évoque des femmes ayant plusieurs cycles menstruels par mois, « un signe évident de stress et de traumatisme », ainsi que « des enfants dont le visage s’émacie ».

À plus long terme, la santé mentale, notamment des enfants, pourrait se détériorer davantage et marquer durablement le pays. « Nous nous rapprochons de plus en plus d’une situation dont il sera très difficile de se remettre. Pas loin de 400 000 enfants subissent directement ce conflit. Ils ne vont plus à l’école, ne peuvent pas jouer, n’ont pas assez à manger. L’impact psychologique s’avère très lourd », s’inquiète Michael Adams.

Entre l’urgence et le long terme, Care travaille aussi et surtout sur l’après. Un processus de reconstruction et un retour à une vie normale s’annoncent longs, notamment en raison du nombre élevé d’infrastructures détruites. Le directeur de l’ONG au Liban occupe ce poste depuis trois ans. Il décrit un pays traumatisé par de nombreuses épreuves : une longue guerre civile (1975-1990), d’incessants conflits avec Israël, des périodes de vide institutionnel (notamment après l’assassinat de Rafic Hariri et les blocages entre blocs pro- et anti-Hezbollah), des graves difficultés économiques (gel des avoirs et dévaluation) ou encore l’explosion du port de Beyrouth en 2020. Cette succession de crises a forgé, selon lui, la résilience des Libanais. Il insiste aussi sur l’hétérogénéité de la population avec des communautés très diversifiées,

notamment d’un point de vue religieux. « Une partie importante de notre programme se concentre sur la cohésion communautaire ». Avec plus de 800 000 euros destinés à des projets au Liban, Care Luxembourg s’implique principalement dans la distribution alimentaire, l’accès à l’eau et aux sanitaires. Des programmes spécifiques visent la protection des femmes et des filles, particulièrement vulnérables en temps de guerre.



Les habitants du Sud-Liban fuient leur région après les frappes aériennes israéliennes, le 26 avril

Care se considère comme une organisation apolitique. Aussi Michael Adams refuse de commenter les négociations en cours ou le rôle du Hezbollah (« ce n’est pas une organisation humanitaire », lâche-t-il cependant). « Nous plaidons avec force en faveur d’un cessez-le-feu permanent et d’une solution durable. Mais je pense que cela prendra du temps. En tant qu’ONG, nous devons laisser les choses suivre leur cours et assumer notre rôle. »

En attendant une issue politique, le directeur s’inquiète : « Malgré le cessez-le-feu, des combats, des échanges de tirs, des survols de drones se poursuivent. La sécurité des humanitaires n’est pas toujours garantie. Il y a des endroits où nous ne pouvons pas nous rendre alors que les besoins ne faiblissent pas. »

Dans le contexte d’une inflation particulièrement élevée au Liban – le directeur parle d’une hausse de 45 pour cent du coût des carburants – l’approvisionnement de l’aide humanitaire est aussi problématique, car tout revient de plus en plus cher. Plus généralement, « nous sommes confrontés à une sorte de dépression mondiale des financements qui nous parviennent » a souligné Michael Adams, notant la hausse des budgets de défense face à la stagnation de ceux de l’aide humanitaire. Le Luxembourg a alloué une contribution totale de 2,3 millions d’euros en faveur du Liban, à travers des organisations internationales et des ONG partenaires, fait savoir le ministère des Affaires étrangères à la demande du *Land*.

La situation humanitaire au Liban a occupé les premières minutes de la prise de parole du Premier ministre, Luc Frieden (CSV), à l’issue d’un Conseil de gouvernement, la semaine passée : « Là où il y a des tirs, il y a des gens qui meurent et qui se retrouvent blessés. Nous devons leur venir en aide ». Il a fortement critiqué les attaques israéliennes, affirmant que le Liban devait pouvoir garantir sa souveraineté. « Il n’est pas permis de diviser un pays », a-t-il ajouté, en dressant un parallèle avec l’Ukraine. Le gouvernement luxembourgeois plaide pour « une désescalade et une paix durable » a encore indiqué le Premier ministre avant de poursuivre sur les conséquences économiques de cette guerre.

Dès le début du mois d’avril, Luc Frieden avait assuré à son homologue libanais Nawaf Salam « la solidarité de son pays avec le Liban, soulignant la nécessité de respecter sa souveraineté et son intégrité territoriale » ainsi que de faire prévaloir le droit international, relate le ministère libanais de l’Information, évoquant un appel téléphonique entre les deux hommes.

À l’issue d’une réunion des ministres des Affaires étrangères de l’UE tenue à Luxembourg, la semaine passée, le ministre Xavier Bettel (DP) a lui aussi soulevé la question humanitaire, mettant en garde contre le risque d’un « second Gaza ». Il a appelé Israël à ne plus frapper le Sud-Liban et s’est dit prêt à soutenir des sanctions contre l’État hébreu en réponse aux actions menées dans la région. « Voulons-nous rester les bras croisés pendant que le sud du Liban est rasé ? » Il s’est aussi inquiété de la situation à Gaza, déplorant qu’Israël continue de faire obstacle à l’acheminement de l’aide humanitaire. Parlant des colonies en Cisjordanie, le ministre des Affaires étrangères a qualifié la situation d’« inacceptable ».

Cependant, les sanctions ne peuvent être prises par le Luxembourg de manière unilatérale et sont toujours bloquées au niveau européen. La situation pourrait évoluer avec le changement de régime en Hongrie, Viktor Orbán ayant longtemps entravé toute action de l’UE à l’encontre d’Israël.

Le Premier ministre libanais Nawaf Salam s’est également exprimé au Luxembourg. Il a placé le conflit actuel dans une perspective plus ancienne, parlant des « multiples conflits imposés par l’étranger et subis par notre pays, qui ont drainé nos ressources et affaibli nos capacités. » Il a aussi regretté les freins à la paix qu’impose le Hezbollah : « Un État qui ne monopolise pas la décision de guerre et de paix sera toujours en danger ». Xavier Bettel a abondé dans le même sens : « Si le Liban ne prend pas ses distances avec le Hezbollah, Israël aura beau jeu d’y rester actif », rapporte *Luxembourg Times*. ●



PERSONALIEN

Paulette Lenert,

LSAP-Abgeordnete, kann sich für den Posten im Staatsrat bewerben, der nach dem Rücktritt von Yves Wagener im März freigeworden ist und für den sie sich interessiert. Die Abgeordnetenversammlung, welche laut *roulement* das Vorschlagsrecht für diesen Posten hat, stimmte am Dienstag der Ausschreibung und einer Bewerbungsdauer von drei Wochen zu. Lenert könnte vom Kammerplenum als Kandidatin in derselben Woche nominiert werden, in der Premier Luc Frieden am 19. Mai über den *état de la nation* spricht (Foto: sb). PF

Katalin Ligeti,

Dekanin der Fakultät für
Recht, Finanzen und
Wirtschaft an der Uni.lu,
tritt zum 31. Mai von diesem

Posten zurück. Gründe nannte die Pressestelle der Uni in ihrer knappen Mitteilung nicht. Ligeti selber gab in einer E-Mail an die Mitglieder der Fakultät auch keine an, sagt nur, dass sie sich dazu „after careful reflection“ entschieden habe. Sie war 2017 Dekanin geworden, sah sich in letzter Zeit Mobbing-Vorwürfen ausgesetzt. pf

Fernand Kartheiser,

im Europaparlament fraktionsloser Abgeordneter der ADR, brüstete sich am Montag im *RTL-Radio* damit, dass „kürzlich schon die dritte Fraktion“ im EP ihm die Mitgliedschaft angeboten habe. Welche, sagte er nicht. Er ziehe es „zunächst weiterhin“ vor, unabhängig zu bleiben. Wegen seiner Russland-freundlichen Positionen hatte die Fraktion der Konservativen und Reformer (EKR) ihn im Juni 2025 ausgeschlossen. PF

POLITIK

Nächstes Kapitel

Die am 7. Juni in Kraft
tretende EU-Richtlinie zur

Entgelttransparenz (*d'Land*, 24.4.2026) könnte nach den Auseinandersetzungen um den Mindestlohn ein neues Kapitel um Gerechtigkeit werden. Sie verpflichtet Betriebe, Unterschiede in der Bezahlung von Männern und Frauen offenzulegen und zu begründen. Wie am Dienstag *L'Essentiel* schrieb, hat das Arbeitsministerium „un premier avant-projet de loi après concertation avec les autres ministères concernés“ ausgearbeitet. Vor dem Depot im Parlament soll der Text mit den Sozialpartnern diskutiert werden. ^{PF}

Mischo a eu tout faux

Le narratif déroulé lors du départ de Georges Mischo (CSV) du ministère des Sports prend un coup. Lorsqu'il annonçait « la démission » de l'ex-bourgmestre d'Esch le 8 décembre, le Premier ministre Luc Frieden (CSV) convoquait presque la martyrologie : Mischo a été « critiqué, attaqué de façon continue », « de manière blessante et injuste ». Pendant plusieurs semaines, l'Eschois jouait alors à fond la carte victimaire. « Je n'ai pas mauvaise conscience, je ne pense pas que nous ayons commis de graves erreurs », disait-il sur RTL le 1^{er} décembre. Il réfutait



même que le projet de musée des Sports à Rout Lèns ait été bloqué par Gilles Roth, le ministre des Finances CSV. Un fait désormais avéré. Le 13 janvier, sur *RTL-Télé*, il enfonçait le clou : « Il faut que cesse ce Mischo-bashing. J'ai pris des coups pendant un an et demi, de tous côtés, maintenant ça suffit. » Celui qui a retrouvé un fauteuil de député grâce à la nomination de Marc Spautz (CSV) à son ancien portefeuille du Travail va désormais devoir aiguiser ses arguments. La dernière séance de la Commission de l'exécution budgétaire, ce lundi, et l'analyse de l'avis juridique sur le musée des Sports publiée par *Reporter* ce mercredi sont accablantes pour l'ancien ministre des Sports. Le projet a été mené sans respecter les procédures légales pour l'attribution de marchés publics. Le protocole signé entre le ministère et le promoteur et propriétaire du site (IKO Real Estate) est illégal. surtout, Mischo aurait dû lancer un appel d'offres à la place. Malgré le blocage du projet par le ministre des Finances en décembre, l'État pourrait être mis en faute, car il a demandé une étude de faisabilité à IKO. Le protocole spécifie qu'en cas d'abandon du projet, l'État devrait payer 120 000 euros au promoteur. L'amateurisme

de Mischo lui a coûté son poste ministériel, et met dans l'embarras sa successeure Martine Hansen (CSV) et le ministre des Finances, Gilles Roth. Reste à savoir ce qu'il reste de crédibilité politique à l'Eschois, dont les déclarations publiques ont montré qu'il ne n'avait jamais pris conscience de l'étendue du bourbier qu'il a créé (photo : sb). ^{EN}

Basisdemokratie

Um sich auf die Wahljahre 2028 und 2029 vorzubereiten, will déi Lénk sich neu organisieren. Das hält eine Resolution fest, die am Sonntag in Mamer der Nationalkongress der Partei annahm. Worin die Reorganisation bestehen soll, soll sich bis Dezember entscheiden, wenn eine politische Strategie und Statutenänderungen zur Abstimmung stehen. Eine Frage wird auch sein, ob die Partei am Rotationsprinzip festhält. Für die basisdemokratische Lénk, die einerseits viel Zuspruch unter jungen Menschen hat, der es andererseits an Leuten mangelt, die Verantwortung übernehmen, ist mit dieser Frage sowohl der Wunsch nach Effizienz verbunden, wie auch der, möglichst viel Nachwuchs zu Profil und Sichtbarkeit zu verhelfen. Die beiden Mandate in der Abgeordnetenkammer gehen zur parlamentarischen Rentrée im Oktober von Marc Baum und David Wagner an Ana Correia und Gary Diderich über. Dagegen bleibt Marc Baum Gemeinderat in Esch/Alzette und Carole Thoma in Düdelingen. In Sanem wiederum wird rotiert, in Differdingen auch. In der Hauptstadt hatte David Wagner 2024 den Gemeinderatsposten von Nathalie Oberweis übernommen, was für déi Lénk als Rotation zählt. ^{PF}

D ' L A N D

États financiers 2025

Le Conseil d'Administration des Éditions d'Lëtzebuurger Land a approuvé cette semaine les comptes de l'exercice 2025. Dans un environnement médiatique toujours sous pression, le *Land* continue de faire preuve de résilience. L'année se clôture avec un bénéfice de 171 779 euros, fruit d'une gestion sobre et d'un lectorat engagé.

Cette stabilité ouvre désormais la voie à une nouvelle dynamique : élargir nos activités digitales. Nous souhaitons ainsi offrir à notre communauté une expérience enrichie et tournée vers l'avenir. Le *Land* poursuit ainsi les efforts engagés afin d'affirmer son ancrage dans le paysage médiatique luxembourgeois.

La composition du Conseil d'Administration reste inchangée : Stephan Kinsch, Président ; Georges Bock, Cynthia Kinsch, Maria Pietrangeli, Administrateurs.

Un revirement après l'autre

IIII Bernard Thomas

Luc Frieden, « le capitaine », a visiblement du mal à tenir la barque. Il a convoqué une Tripartite sous la pression. C'est de nouveau sous la pression qu'il en avance la première réunion de trois semaines. Celle-ci aura donc lieu dès le 12 mai, soit avant l'état de la nation. Luc Frieden l'a glissé en catimini, presque en contrebande, ce mardi à la Chambre des députés : « Nous allons nous voir pour une grande réunion à trois, afin d'avoir un échange plus large avec les partenaires sociaux, et également avec les experts du Statoc et de l'énergie ». L'opposition a dû lui poser trois fois la question avant qu'il concède – du bout des lèvres – qu'il s'agissait bien de la première réunion de la Tripartite. (Elle continuera les 2 et 3 juin.) Une date restera cependant fixe : Le 19 mai aura lieu le discours sur l'état de la nation, un exercice solennel auquel Luc Frieden tient beaucoup. Qu'est-ce que le Premier pourra bien y dire,

alors que les négociations à huis clos auront tout juste commencé.

Sam Tanson avait demandé l'heure d'actualité de ce mardi. Son exposé aura duré dix minutes. Une éternité pour Luc Frieden qui assistait, le sourire figé, à son propre démontage. La cheffe Déi Gréng a retracé ses retournements, critiqué son timing, pointé les pressions du coalitionnaire et de son propre parti. Elle lui a enfin attribué la responsabilité au *shutdown* du dialogue social : « Vous avez trop promis aux uns et vous avez rencontré les autres avec trop peu de respect ». Le chef de fraction CSV, Laurent Zeimet, a volé à la rescousse du Premier ministre. (« Zwischen Luc Frieden und mich passen so-gar ganze Telefonbücher, aber das verhindert nicht, dass man gut zusammenarbeiten kann », est-il cité vendredi dernier dans le *Journal*.) Du haut de la tribune, il a lancé : « 'Gouverner, c'est prévoir', disait Pierre Werner » (en fait, la citation

remonte bien plus loin, à la Troisième République). Puis d'assurer que l'index « ne sera pas remis en question » et d'insister sur l'importance de « mesures ciblées » : « On ne va pas passer avec l'arrosoir sur le pays ».

Luc Frieden s'est défendu, en recyclant ses éléments de langage (« mat roueger Hand », etc.). « Déi richteg Kris kënnst vläit réischt », a-t-il déclaré. Le Luxembourg ne la ressentirait pas encore « vraiment ». Il faudrait être préparé à un tel « choc éventuel ». Visiblement sous tension, le Premier ministre n'a pas voulu s'exprimer sur l'ordre du jour de la Tripartite, malgré les tentatives de Sam Tanson et de Marc Baum. La blessure narcissique de l'état de la nation 2025 est toujours fraîche. Luc Frieden dit avoir retenu sa « leçon », et renvoie la faute à l'opposition : « Ce jeu, vous l'avez également fait l'année dernière lors de la réforme des pensions. On disait en permanence : 'Que veut le gouvernement ?' Et quand nous l'avons

dit, vous avez répliqué : 'Ah, vous n'avez pas parlé avec les partenaires sociaux !' »

L'opposition de gauche a revendiqué une Tripartite, tout en sachant que celle-ci, avec ses arrangements à huis-clos, allait la court-circuiter, et ceci des semaines durant. Sa motion demandant au gouvernement d'échanger « préalablement » avec la Chambre « sur l'ordre du jour et sur l'ensemble des données préparatoires en vue des négociations avec les partenaires sociaux », a été rejetée par la majorité. « Vous revendiquez une Tripartite et en même temps vous demandez que nous disions tout à la Chambre... Iergendwéi ass dat voller Kontradiktiounen », a lancé Luc Frieden à l'opposition. Le plus simple sera probablement que le Statoc publie, comme en 2022-2023, ses travaux préparatoires directement sur son site. L'indépendance et l'impartialité des instituts de statistique ne s'usent que quand on ne s'en sert pas. ●

« Les promoteurs privés obtiennent des densités plus élevées que les nôtres »

IIII Erwan Nonet

Guy Entringer, directeur général de la SNHBM, à propos de la cherté des logements qu’il construit, de la concurrence faussée qu’il subit et de la crise qui s’amplifie

d’Land : Le premier ministre Luc Frieden a annoncé la semaine dernière l’organisation d’une tripartite, en mai. Il y sera question d’énergie. Ne devrait-on pas inclure le logement à l’ordre du jour ?

Guy Entringer : En tant qu’acteur du secteur, il est difficile pour moi de répondre à cette question. Mais bien sûr que le logement est important et que nous aimerions que le marché se porte mieux. Je me pose des questions sur les entreprises. Comment se portent-elles ? Est-ce qu’il reste suffisamment d’ouvriers pour construire tout ce qu’il faut ? Sur un projet de 36 maisons que nous portons à Bonnevoie (Itzigerknupp), une seule entreprise a répondu à la soumission pour le gros œuvre. Et son prix est tellement élevé qu’en l’acceptant, il serait impossible de créer des logements abordables. Nous devons donc annuler cette soumission.

C’est un constat nouveau ?

Oui, le phénomène est récent. Tous les corps de métiers ne sont toutefois pas concernés. Pour des soumissions concernant le sanitaire-chauffage, nous avons parfois reçu plus de réponses que par le passé.

Depuis cinq ans, on ne construit plus faute d’acheteurs, mais vous expliquez que l’on risque désormais de ne plus construire parce qu’ouvrir des chantiers sera trop risqué pour les entreprises ?

Je le crains, oui. Il y a un autre facteur à prendre en compte. En ce moment, il y a beaucoup de soumissions sur le marché public. L’État construit énormément, ce qui explique que les

carnets de commandes des grosses entreprises sont bien remplis. Sur un projet comme celui de Bonnevoie, cela peut jouer. Construire 36 maisons n’est pas donné à tout le monde. Il faut déjà avoir une certaine taille pour répondre à cette soumission. Pour ce segment de marché, il reste peut-être encore du travail.

Estimez-vous que les faillites dans le BTP, associées à une vague d’ouvriers ayant quitté le pays, pourraient expliquer cette pénurie de disponibilité dans le gros œuvre ?

C’est bien possible. Beaucoup de petites sociétés ont souffert. Nous avons eu la chance de ne pas avoir été trop touchés par les faillites sur nos chantiers. Et il est clair que, depuis un mois, la situation géopolitique ne joue pas en notre faveur. Plusieurs entreprises viennent de nous écrire pour expliquer que leurs prix allaient augmenter. Le diesel a augmenté de 25 pour cent en quelques semaines. Elles veulent se protéger d’une explosion des coûts de l’énergie et des matériaux qu’une correction de l’indice des prix de la construction ne compenserait pas intégralement, et a posteriori. J’ai l’impression que les constructeurs préfèrent attendre de voir plutôt que de lancer de gros chantiers qui pourraient ne plus être rentables en fonction de ce qui se passe au Moyen-Orient.

Le projet d’Itzigerknupp est donc à l’arrêt.

Pour ces maisons, oui. Au moins pour quelques mois. Nous allons regarder l’évolution du marché public et nous ferons une nouvelle soumission. Nous aimerions relancer ce programme d’ici la fin de l’année. Sur ce site, d’autres unités sont toutefois en cours de construction. À terme, il y aura là 600 logements abordables.

« La hausse des coûts de construction va encore compliquer la situation des personnes qui ne sont pas propriétaires et qui voudraient le devenir »

Comment expliquez-vous que, malgré tout, il n’y ait pas eu davantage de faillites dans ce marché qui tourne globalement au ralenti ?

Certaines entreprises ont réduit leurs effectifs, ce qui a pu les sauver. Nous avons aussi donné du travail à pas mal d’entre elles. Nous construisons de plus en plus. Si le marché privé ne suit pas, c’est à cause de la cherté du coût de la construction qui entraîne des prix de vente encore trop élevés. Les promoteurs qui ont acheté des terrains trop chers sont bloqués et les index qui se multiplient ne les aident pas. Ce qui est certain, c’est que cela va encore compliquer la situation des personnes qui ne sont pas propriétaires et qui voudraient le devenir.

[...]



Guy Entringer, lundi, dans son bureau au Kalschebruck

Sven Becker

[Suite de la page 7]

Puisque les budgets des acheteurs diminuent, faut-il nécessairement diminuer les superficies pour diminuer les prix ?

Nous n'avons pas le choix et c'est déjà un fait. Les superficies d'aujourd'hui n'ont rien à voir avec celles d'il y a vingt ans. Un trois chambres en dessous de cent mètres carrés est maintenant la règle, mais autrefois, c'était bien au-delà. Les architectes travaillent les plans pour optimiser les surfaces. Nous en employons entre quinze et vingt, mais lorsqu'il y a des pics de charge, nous faisons aussi appel à des bureaux externes.

Le ministère du Logement a élargi jusqu'au huitième décile le spectre de la population pouvant prétendre à un logement de la SNHBM. Seuls les vingt pour cent les plus riches ne sont donc pas éligibles à votre offre. Ne passez-vous pas à côté de vos missions de promoteur public et de bailleur social ?

Cette extension était nécessaire pour pouvoir vendre tous nos logements. Les acheteurs payent le coût réel du bâti, augmenté d'une petite marge qui couvre nos frais de fonctionnement. Nos prix dépendent donc directement du coût de la construction. En tant que société anonyme, nous devons gagner de l'argent pour continuer à construire. Au moins, pour l'instant, nous n'avons pas de logements inoccupés. Ils trouvent tous preneurs en cours de construction. Nous jouons notre rôle de promoteur public. Maintenant, il faut voir dans quelle mesure les intérêts vont de nouveau augmenter. Est-ce que cela va de nouveau ralentir nos ventes ? Nous allons mettre sur le marché des projets intéressants en centre-ville, donc j'ai un peu moins peur cette année. Mais les banques jouent un grand rôle, c'est certain.

La classe moyenne supérieure est-elle devenue votre population cible ?

La limite des 80 pour cent est certainement un plafond élevé. Au moins, ces acheteurs ne peuvent pas spéculer avec leur logement puisque la SNHBM a un droit de rachat de 99 ans et que les plus-values sont limitées à l'évolution des prix de construction diminués d'un pour cent d'amortissement par an. Sachez aussi que les maisons achetées par le huitième décile sont considérées comme des habitations à coût modéré, et pas abordables. Les acheteurs ne touchent donc pas les participations financières que l'État donne dans le cadre du logement abordable, soit cinquante pour cent des frais d'infrastructures et des frais d'architectes et d'ingénieurs. Aucun argent des impôts n'entre donc dans ces logements.

Trouve-t-on encore une certaine mixité sociale dans les immeubles et les quartiers que vous construisez ?

Oui, c'est très important à mes yeux. Les gens qui gagnent plus achètent et ceux qui gagnent moins louent. Dans la location abordable, la majorité des logements reste offerte aux déciles un et deux. Mais comme nous avons beaucoup plus de logements, nous pouvons aussi servir d'autres clients. Socialement, il fait sens de ne pas avoir 80 personnes qui ont les mêmes salaires dans le même bâtiment. Autrefois, la location était réservée aux déciles un et deux. Désormais nous prenons des locataires jusqu'au décile cinq. Nous avons donc augmenté le nombre de logements pour les déciles trois, quatre et cinq. Ils sont souvent occupés par des ménages qui n'ont pas obtenu de prêt bancaire pour l'acquisition d'un lo-

gement abordable. Ça permet vraiment d'avoir une large fourchette pour une bonne mixité.

Vous venez d'expliquer qu'à cause de la cherté de la construction, il est très difficile de construire des logements peu onéreux, donc destinés aux moins fortunés. Comment faites-vous, alors, pour loger les deux premiers déciles ?

Il faut le dire, on ne nous permet pas toujours de construire des logements abordables. Pour y parvenir, il faudrait plus de densité. Malheureusement, les promoteurs privés en obtiennent souvent des plus élevées que les nôtres. Cela mène à des situations qui ne sont pas normales. Il arrive que dans la même commune, en ne comparant que les prix de construction, nos logements soient plus chers que ceux d'un promoteur privé. Cela arrive à Esch-sur-Alzette par exemple. Dans une autre ville, un promoteur a obtenu deux fois plus de densité que nous. Dans ces conditions, nous ne pouvons pas vendre nos mètres carrés moins chers que les siens, alors que nous en produisons deux fois moins. Ce n'est pas possible. À Harlange, nous allons construire des résidences de quatre unités. Avec une densité aussi petite et tous les standards de qualité qu'on nous impose (accès PMR, classe énergétique, panneaux photovoltaïques...), ces appartements ne pourront pas être réellement abordables. À Bonnevoie, notre prix de vente est de 4 850 euros le mètre carré. Je pense qu'en considérant la situation actuelle, c'est un prix raisonnable. Peut-être cher dans l'absolu, mais très concurrentiel pour le marché. Nous y parvenons parce qu'il y a une certaine densité avec des résidences de vingt à trente logements. On ne peut pas construire de petits bâtiments à ce prix-là.

Pourquoi les communes ne vous octroient pas autant de densité qu'à un promoteur privé ? Parce qu'elles préfèrent des habitants riches ?

Je ne peux pas vous répondre, mais cette différence est un fait avéré à de multiples reprises. Sur le Kirchberg, près de RTL, nous avons aussi deux fois moins de densité que les immeubles qui font face. Nous ne pouvons que faire au mieux avec ce que l'on nous donne. Et nous ne cherchons pas non plus à exploiter les derniers mètres carrés possibles. À Elmen, par exemple, nous avons davantage misé sur la qualité de vie que sur la densité. Je ne fais de reproches à personne, la commune nous soutient sur tout le projet, mais dans le premier PAP, elle ne voulait pas construire plus de résidences que de maisons. Nous respectons cela, mais, oui, nous nous rendons compte que cela coûte trop cher à construire.

Sur des champs en pleine campagne, comme à Elmen, on peut comprendre la volonté de la commune de ne pas vouloir une forte densité. Mais, j'insiste, sur des terrains constructibles depuis longtemps, en zone urbaine, pourquoi est-ce que les communes vous restreignent ?

C'est difficile à dire. On remarque parfois que lorsque les promoteurs sont liés à une commune, ils obtiennent des densités plus élevées que les autres.

Où en êtes-vous avec votre stock de foncier ?

Grâce au comité d'acquisition du ministère des Finances et au Fonds spécial pour le logement, plusieurs projets arrivent. Les choses évoluent positivement. Je pense que nous pourrions bientôt garantir notre production au-delà de 2031. Nous avons aussi commencé à mettre en musique certains plans sectoriels logement.

« On remarque parfois que lorsque les promoteurs sont liés à une commune, ils obtiennent des densités plus élevées que les autres »

À Steinfert et Roeser, par exemple.

Roeser est un bon exemple : l'État a réussi à acquérir soixante pour cent d'un site de près de 25 hectares, situé près d'une gare. C'est un projet modèle qui nous permettra de créer 600 logements. Il y a deux ans, honnêtement, je ne crois pas que ça aurait été faisable. À Steinfert, nous n'avons que treize pour cent du site.

Les personnes qui achètent chez vous le font avec un bail emphytéotique. Le prix du terrain n'intervient donc jamais dans le coût d'un logement ? Acheter à Luxembourg ou dans les communes rurales ne change rien aux prix ?

Le foncier est toujours neutre, mais il faut quand même que les prix soient logiques. Nous ne pouvons pas vendre moins cher sur le boulevard John F. Kennedy, au Kirchberg, qu'à Elmen.

Comment calculez-vous cette logique ?

En jouant sur certains paramètres.

Donc vous faites de plus grosses marges au Kirchberg qu'à Elmen ?

C'est un moyen de le faire. Oui. Nous avons déjà eu des projets avec zéro ou un pour cent de marge. À Lamadelaine, par exemple, parce que nous voulions absolument les vendre. Notre marge moyenne est de six pour cent. Certains logements, notamment à Luxembourg, la dépasse donc.

Dans une interview qu'il nous a donnée le mois dernier, le ministre du Logement Claude Meisch (DP) a expliqué vouloir que les promoteurs publics et les bailleurs sociaux créent un « choc de l'offre ». Vous croyez à ce concept ?

(Il sourit) C'est peut-être un peu optimiste, mais il est clair que notre but est de créer toujours plus. Pour l'instant, on est à environ 350 logements par an. L'État achète maintenant aussi des VEFA, ce qui nous permet d'augmenter notre offre, plutôt pour la location. Mais nous ne pouvons pas changer le monde et nous ne changerons probablement pas le marché. Ceci-dit, nous avons besoin d'un ministre enthousiaste !

Le gouvernement réfléchit à mettre en place des *housing bonds* d'ici la fin de l'année. Une bonne initiative selon vous ?

Comme le budget initial de 480 millions pour les VEFA a déjà été pratiquement dépensé, si le gouvernement veut poursuivre, il doit trouver de l'argent. Il faut soutenir ce programme d'achat. Il permet d'agrandir notre parc locatif jusqu'au cinquième décile.

Comment va évoluer votre portefeuille de logements avec l'article 29 bis qui impose aux promoteurs privés de construire quinze ou vingt pour cent de logements abordables dans les projets de résidences comptant plus de dix unités ?

L'initiative est excellente et nous sommes déjà en train de négocier l'achat de logements sur de nouveaux PAP. Avec eux, nous ne ferons pas de bénéfice. Il s'agit d'une offre complémentaire pour aider l'État à mettre en place sa politique du logement abordable. Nous serons payés en tant que propriétaire et bailleur pour les gérer, mais ce n'est pas un marché sur lequel nous gagnerons beaucoup d'argent. Cependant, à cause du 29 bis, nous devons certainement réduire la taille de nos propres projets puisque la gestion des logements va demander beaucoup plus de travail. Je soutiens cette très bonne réforme, mais il faut aussi se rendre compte que s'occuper de la gestion de dix projets de dix unités prend plus de temps qu'en gérer quatre de 25. Nous devons nous adapter à cette nouvelle réalité. Un autre volet de cette loi est intéressant pour nous : il n'y a désormais plus de limite de densité pour les logements abordables, à la condition de respecter le cahier des charges du ministère. C'est une opportunité qu'il faudra saisir. ●



Sur le
Itzigerknupp,
à Bonnevoie,
ce mardi

Vom Fortschrittsnarrativ zur Risikoanalyse

III Stéphanie Majerus

Die Software von Mistral ist im öffentlichen Dienst gelandet. Die politische Debatte über den Arbeitsmarktwandel hinkt der technologischen Entwicklung hinterher

Dass mit KI in der Verwaltung gearbeitet wird, ist laut Patrick Houtsch, Direktor des staatlichen Informatikdienstes (CTIE), nicht ganz neu: „Anfang 2024 hatten wir entschieden, Staatsbeamten den Zugang zu Copilot zu gewähren, sozusagen dem ChatGPT von Microsoft.“ In dem Vertrag mit Microsoft wurde dem luxemburgischen Staat zugesichert, dass die Daten, die auf den Microsoft-Servern in Amsterdam und Frankfurt aufbewahrt werden, nicht zweckentfremdet werden und Europa nicht verlassen. „Das reicht uns aber nicht mehr“, so Houtsch. Unter anderem wegen der aktuellen geopolitischen Lage sei es „wichtig, op eegene Féis ze stoen“ und die Abhängigkeit von externen Akteuren zu minimieren. US-Software wird zunehmend als Sicherheitsrisiko wahrgenommen. Im Blick hat das CTIE wohl auch den unlängst verabschiedete Cloud Act, der US-Behörden den Zugriff auf sämtliche Daten erlaubt, die von amerikanischen Unternehmen weltweit gespeichert werden.

Im Juni 2025 konkretisierte sich die Wende. Bei der Nexus-Konferenz wurde laut geklatscht, als CSV-Premier Luc Frieden gemeinsam mit Mistral-CEO Arthur Mensch auf der Hauptbühne verkündete, der luxemburgische Staat und das französische Unternehmen hätten ein strategisches Papier unterzeichnet. Premier Frieden schnitt seine Botschaft damals noch nicht auf Souveränitätsbedenken zu, sondern auf ein Fortschrittsnarrativ: Wer sich als „modern“ verstehen wolle, müsse KI bejahen, so das Selbstverständnis seiner Regierung.

Die Mistral-Kooperation berge viele Vorteile, meint Patrick Houtsch: „Das Unternehmen erlaubt uns, alle seine Modelle zu nutzen – auch die es in Zukunft entwickelt.“ Und die Daten der Verwaltungen werden lokal auf der Infrastruktur des Staates aufbewahrt. „Das ermöglicht es uns, mit sensiblen Daten zu arbeiten, ohne befürchten zu müssen, dass sie abgeschöpft werden.“ Das CTIE hat die Mistral-Plattformen in ihren Datenzentren implementiert und angepasst. An der Umsetzung waren nur fünf Mistral-Arbeiter beteiligt. Viele Projekte hat das CTIE ausgelagert; um den Transfer für das CTIE zu gewährleisten, stehen Informatiker aus privaten IT-Firmen kurzzeitig unter Vertrag. Mittlerweile arbeiten 900 Beamte mit der Technologie – querbeet aus allen Verwaltungen. Aber vor allem Mitarbeiter mit Schlüsselrollen, wie Informatiker. Seit dieser Woche aber findet ein Rollout statt; die Software kommt nun erstmals bei alltäglichen Verwaltungsarbeiten zum Einsatz.

Softwareunternehmen werden häufig übernommen oder beabsichtigen, ihr Unternehmen nach einer Skalierung zu veräußern. Ist das ein Szenario, das in Zukunft Probleme bereiten könnte? „Do gëtt et keng absolut Garantien“, gesteht Houtsch. Aber das Geschäftsmodell von Mistral bestehe darin, sich auf eine europäische Kundschaft zu konzentrieren, und im aktuellen geopolitischen Kontext mit dieser Strategie zu werben. „Mit dem Verlust ihres Unternehmenssitzes in Europa würden sie sich nicht mehr abheben von ihren Konkurrenten. Deshalb erscheint mir das Risiko bislang eher gering“, analysiert der ausgebildete Ingenieur. Tatsächlich hob Arthur Mensch vor zwei Monaten beim AI Action Summit in New Delhi hervor: „KI sollte ein Instrument zur Ermächtigung sein, nicht zur Dominanz“, wie *For-*

bes berichtete. „Er warnte laut dem *French Tech Journal* zudem vor „einer unkontrollierten Konzentration der KI-Macht“, die die „wirtschaftliche Souveränität und Demokratie“ bedrohe. Und forderte die Staaten auf, eine Infrastruktur zu betreiben, die „der Mehrheit dient und nicht nur einer mächtigen Minderheit“. Mistral verspricht seinen Kunden Unabhängigkeit, Eigenkontrolle und weitgehend Open-Source-Modelle (die Trainingsdaten werden allerdings unter Verschluss gehalten). In Zeiten, in denen Bücher die Regale füllen, die vor einer amerikanischen Tech-Oligarchie warnen, die dem Präsidenten Donald Trump nahesteht und somit leicht Teil eines Handelskriegs werden kann, kann das eine Botschaft sein, die auf Gehör fällt.

In Europa zählt Mistral mittlerweile unter seinen Kunden die in London ansässige Bank HSBC, das britische Supermarkunternehmen Tesco, die Schifffahrtsgesellschaft CMA sowie den französischen und griechischen Staat – insofern stimmt es nicht ganz, wenn Luc Frieden seine Partnerschaft mit Mistral als „weltweit einzigartig“ beschreibt, wie er es vor zwei Monaten während einer Pressekonzferenz tat. 40 Millionen Euro zahlt die Regierung auf drei Jahre verteilt an Mistral. Im vergangenen Jahr zahlte das CTIE 47,5 Millionen Euro für Software-Lizenzen. Der Löwenanteil dürfte an Microsoft geflossen sein, denn das CTIE arbeitet mit M365-Diensten, Teams und Microsoft Outlook. Demgegenüber scheinen die Preise für Mistral-Dienste akzeptabel. Arthur Mensch zeigte sich vor zwei Monaten auf Belval offen für Verträge mit Banken. Aus dem Luxembourg House of Financial Technology (LHoFT) heißt es allerdings, dass Mistral im hiesigen Bankensektor bisher noch nicht im Geschäft sei.

Neben den großen Erzählungen lebt die Mistral-Realität vom Klein-Klein der Alltagsanwendungen. Für den öffentlichen Dienst in Luxemburg heißt das, dass Le Chat dabei behilflich sein soll, Texte zu übersetzen – in einem Land mit drei Amtssprachen und einer zunehmenden Bedeutung des Englischen. „Die Software soll aber auch nach Sitzungen Notizen, die *quick and dirty* hingekritzelt wurden, in eine saubere Form bringen“, so Houtsch. Und im CTIE soll sie bei der internen Softwareentwicklung behilflich sein. Le Chat von Mistral bleibt im Performanz-Ranking stets weit hinter den KI-Modellen von OpenAI und Anthropic zurück. Ist das CTIE mit dem Einkauf der Regierung zufrieden? Der Leiter des CTIE ist von der Software nicht enttäuscht, findet sie gar „sehr gut“. Vor allem das Sicherheitsniveau überzeuge ihn: „Die Mistral-Software ist so einstellbar, dass sie keine Internetrecherchen im Hintergrund tätigt. Das verhindert, dass Informationen während der Suchanfrage ins Internet geraten.“

Seit einem Jahr betont Luc Frieden, er möchte seine KI-Revolution „am Dingscht vum Mënsch“ verstanden wissen. In der April-Ausgabe des *Paperjam* weiß er, wohin die Reise geht: „La technologie est là pour aider les gens, donc elle va avoir un impact positif sur la façon dont nous travaillons.“ Arbeitsplätze sollten keine abgeschafft werden. Die von der Regierung lancierte Kampagne Ai4Lux schmückt der Roboter Lumi – sein niedliches Teletubbie-Erscheinungsbild soll Vertrauen schaffen. Im Dezember 2025 veröffentlichte das Stateg jedoch eine Berechnung, laut der 14 Prozent der Angestellten da-

mit rechnen könnten, dass ihre Arbeit automatisiert wird – das sind insgesamt 64 000 Arbeitsplätze, die in Luxemburg potenziell durch KI bedroht sind. Vor allem Personen, die administrative Arbeiten im unteren Dienstleistungsbereich erledigen müssten, seien betroffen. Anfang März ließ CSV-Finanzminister Gilles Roth überdies in einem internen Schreiben verlautbaren, dass er Neueinstellungen beim Staat „auf ein absolutes Minimum“ beschränken möchte, und rief zur „Verbesserung der Effizienz“ durch KI-Lösungen auf. In seinem Budget von 2026 schreibt er, die „masse salariale“ des Zentralstaates sei von 2,3 Milliarden Euro im Jahr 2016 auf fast fünf Milliarden im Jahr 2025 gestiegen – sich also mehr als verdoppelt hat. Die Zahl an Mitarbeitern beim Luxemburger Staat sei mit jährlich mehr als 1 500 Personen in den vergangenen Jahren „stark gewachsen“, antwortete Serge Wilmes, CSV-Minister für den öffentlichen Dienst, Ende 2024 auf eine parlamentarischen Anfrage.

Neben der Gefahr von Arbeitsplatzstreichungen, betont der Stateg-Bericht die Möglichkeit einer Produktivitätssteigerung für Wissensarbeiter – also für etwa 55 Prozent der Angestellten oder Freischaffenden. Demnach komme es zu einem „Produktivitätsparadoxon“ oder einer „Effizienzfalle“. Das ist kein neues Muster. Im kollektiven Gedächtnis ist die Erfindung der E-Mail noch präsent – sie ermöglicht eine beschleunigte Aufgabenbewältigung, aber zugleich eine veränderte Kommunikation: Man kommuniziert nun mehr und schneller – und das wird gesellschaftlich erwartet. Arbeit produziert Arbeit, das Ergebnis: Man arbeitet mehr, nicht weniger. Denkbar ist also, dass die Jobangebote für Geringqualifizierte schrumpfen und es bei Hochqualifizierten zu mehr Druck bei der Arbeit kommt.

Wenn Premier Frieden nicht gerade auf einer Bühne vor einem Mikrofon steht, wird sein Techno-Optimismus jedoch gelegentlich leiser. Anfang März schrieb er Nora Back, der Präsidentin der Arbeitnehmerkammer: Die künstliche Intelligenz „birgt große Chancen – und, das ist wahr, auch gewisse Risiken – und erfordert daher eine gemeinsame Reflexion“, wie das *Wort* berichtete. Im Anschluss wurde ein KI-Dësch mit den Gewerkschaften und dem Patronat einberufen – nach dem allerdings keine konkreten Maßnahmen verkündet wurden. Man war sich lediglich einig, dass man noch mehr Informationen über den technologischen Wandel benötige; eine Studie

soll nun klären, was KI für einzelne Arbeitssektoren bedeutet, so das *Tageblatt*. Entspannt blickt hingegen UEL-Präsident Michel Reckinger auf KI in der Arbeitswelt. Dem *Wort* teilte er mit, die Debatte über mögliche Arbeitsplatzverluste betrachte er als „Panikmache“.

Welche Gedanken macht sich die CGFP über die derzeitigen technischen Entwicklungen in den Verwaltungen? „Wir haben stets betont, dass der Mensch im Mittelpunkt bleiben soll, und werden das auch weiterhin tun“, antwortet CGFP-Präsident Romain Wolff auf *Land*-Nachfrage. Konkrete Rückmeldungen, welche Auswirkungen der Wandel auf die Arbeit der Beamten hat, lägen der CGFP jedoch noch nicht vor. Der Einfluss der KI werde künftig „enorm“ sein, schätzt Wolff, und meint, dass manche Stellen wahrscheinlich nicht mehr ausgeschrieben werden dürften. Während des Gesprächs zeigt sich Romain Wolff leicht überwältigt von der digitalen Transformation.

Das CTIE kann den Produktivitätsgewinn jedenfalls messen – und könnte somit Hinweise für einen möglichen Stellenabbau liefern, sollte die von Gilles Roth vorgegebene Richtung forciert werden. Bei Dokumenten, die regelmäßig von Bürgern eingesendet und von einer KI sortiert werden, „können wir Vergleichswerte erheben und berechnen, inwiefern der Prozess schneller abläuft“, erläutert Houtsch. Für spezifische, einmalige Arbeiten ist das aber nicht möglich. Die Qualitätskontrolle wiederum soll über das Qualipal-Modell erfolgen (eine Abkürzung des sperrigen Titels „Qualité des Projets d'Implémentation des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Administration Luxembourgaise“). „Bei wichtigen Dossiers müssen konsequent Stichproben durchgeführt werden“, meint Patrick Houtsch.

In einer Guideline, die am Freitag an Verwaltungsmitarbeiter verschickt wurde, steht, Le Chat solle auch bei Zusammenfassungen und der Analyse von Dokumenten behilflich sein. Doch gerade KI-generierte Zusammenfassungen sind zumeist fehlerhaft. Hierbei dürfte die Zeiteinsparung geringer ausfallen, denn man kommt nicht an der Durchsicht des Originaldokuments vorbei – und auch nicht an der Haftungsfrage. „Ohne Kontrolle geht es nicht“, konzediert Patrick Houtsch; denn letztlich haftet ein Mensch für die Aussagen der KI. „Die KI darf auch keine Entscheidungen treffen“, sagt der CTIE-Leiter. ●



Sven Becker

CTIE-Chef Patrick Houtsch

En 2026, le ministère de l'Éducation devrait verser 953 millions au secteur conventionné (en incluant les chèques service accueil)



Sven Becker

« Une certaine forme d'opacité »

IIII Bernard Thomas

Un rapport spécial de la Cour des comptes épingle de nombreuses irrégularités dans l'encadrement étatique du secteur conventionné

« L'évolution du secteur social devrait inciter un débat plus global sur les responsabilités de l'État et des différents acteurs sociaux », notait la commission spéciale « Caritas » dans son rapport de juillet 2025. Un tel débat n'a évidemment pas eu lieu ; le sujet étant généralement considéré comme barbant. Malgré son poids systémique, le secteur paraétatique (ou « conventionné » ou « ASFT ») est aussi peu politisé que conceptualisé. Pour l'historien-économiste Paul Zählen, ce « tiers secteur » constitue pourtant, à côté des institutions tripartites, « l'autre face du modèle social luxembourgeois, son volet compassionnel ». Le système du conventionnement permet ainsi à la société civile de participer à la mise en œuvre de la politique sociale, dit Zählen, quitte à ce que « les frontières entre public et privé s'en retrouvent brouillées ».

L'État « délègue » une bonne partie de ses missions publiques à des acteurs privés, pour la plupart *non profit*. Des « conglomerats du champ social » se sont ainsi constitués (*d'Land* des 14 et 21.2.2025) Les uns remontent aux congrégations du XIX^e siècle (Elisabeth Stëftung), les autres aux œuvres humanitaires du début du XX^e siècle (Croix-Rouge), au renouveau post-soixante-huitard (Inter-Actions), voire à l'implosion d'acteurs établis (HUT). À la main-d'œuvre corvéable et quasi gratuite des Sœurs ont succédé les travailleurs sociaux, couverts par une des conventions collectives les plus avantageuses du pays. Cette logique de l'outsourcing – ou de la « subsidiarité », comme on préfère le dire dans le secteur – génère inévitablement des tensions : entre bureaucratisation et dynamique, entre contrôle étatique et agilité sur le terrain.

Le secteur conventionné ne cesse de s'élargir. En 2020, plus de 15 000 personnes travaillaient dans les crèches, structures de nuit, maisons-relais ou foyers pour réfugiés. Cela représente cinquante pour cent de plus qu'en 2016. Les « institutions sans but lucratif au service des ménages » occupent une place exceptionnelle au Luxembourg : En termes de consommation

La loi de 1998 scellait la grande convergence : Les intérêts du CSV-Staat et de ses satellites caritatifs rencontraient ceux de l'OGBL qui allait faire du secteur paraétatique son nouveau bastion

finale par habitant, leur poids représente environ 23 pour cent de celui des administrations publiques ; soit trois fois plus qu'en France et en Allemagne (7%), selon les données d'Eurostat. Le ministère de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse verse la part de lion au secteur conventionné : 953 millions sont prévus dans le budget 2026 (en incluant les chèques service accueil). Le ministère de la Famille a prévu 256 millions, celui de la Santé 109 millions et celui de l'Égalité des genres 17 millions d'euros.

Face à un secteur en pleine expansion et un cadre légal largement désuet, les départements ministériels ont opté pour des pratiques plus... pragmatiques. C'est le règne du système D. Voilà, en gros, ce qu'on retient des 156 pages que la Cour des comptes a publiées le 13 avril. Ce « rapport spécial » (sur « le soutien financier accordé par l'État [...] aux organismes actifs dans les domaines social, familial et thérapeutique ») aurait fait un bon accompagnement pour les travaux parlementaires sur l'affaire Caritas. Il arrive comme de la moutarde après le dîner. Neuf mois se sont écoulés depuis que la députée socia-

liste Taina Bofferding a présenté son rapport Caritas, qui ne contenait d'ailleurs aucune nouvelle révélation.

Le retard de la Cour des comptes frôle l'absurde. Le courrier de la Chambre était parti en octobre 2020. Un délai « malheureux », a concédé le vice-président de la Cour, Patrick Graffé, lors de sa présentation aux députés : « Dës Kéier ass et bëssen ze laang gerochen ». Face au *Land*, il évoque « une accumulation exceptionnelle de circonstances » au sein du groupe d'auditeurs, dont un départ à la retraite, un congé parental et une promotion interne. Graffé assure que les conclusions du rapport resteraient « pertinentes », tout en promettant une mise à jour dans trois ans. Or, la Cour s'étant principalement concentrée sur l'exercice prépondérant 2019, certains constats semblent datés, voire anachroniques.

C'est du moins ce que l'on espère à la lecture du rapport spécial. Car l'impression qui s'en dégage est celle de fonctionnaires dépassés, s'efforçant de maintenir le gigantesque complexe paraétatique avec un bout de Scotch et des bouts de ficelle. La Cour rappelle qu'il « existe toujours des services [au sein des ministères de la Famille et de l'Éducation] au sein desquels un seul agent est en charge des dossiers d'agréments ». Quatre ministères s'occupent du secteur conventionné. Au total, cela fait onze directions et divisions administratives. Chacune établit « son propre mode de convention », note la Cour des comptes. Ce qui produit une cacophonie institutionnelle à tous les niveaux – financements, procédures et contrôles.

Certains agréments sont incomplets, d'autres ont été émis rétroactivement. D'autres encore ont été égarés : « Les agents de la division Solidarité informent la Cour que, suite à une réorganisation au niveau du personnel en 2020, les dossiers d'agrément sont introuvables ». On essaie de s'arranger. Un prestataire s'est ainsi vu accorder 19 « agréments conditionnés » successifs par le ministère de la Famille. (De tels agréments

à durée limitée ne sont pas prévus dans la législation en vigueur.) Du côté du ministère de l'Égalité des genres, on souligne qu'il est « délicat d'adopter des mesures restrictives [...] face au non-respect des conditions légales et réglementaires eu égard à la détresse et à la vulnérabilité du public ciblé ». La Cour des comptes soulève, elle, l'inconfortable question de la responsabilité en cas d'un incident dans une structure non couverte par un agrément. (Le rapport se base sur un échantillon de 51 gestionnaires, représentant près d'un quart du financement étatique.)

La Cour des comptes constate « le caractère fragmentaire des données financières » qui produirait « une certaine forme d'opacité dans l'exposition de la comptabilité des gestionnaires ». Le contrôle financier n'est « pas harmonisé entre ministères ni, de surcroît, entre départements d'un même ministère ». Quant aux visites sur place, leur fréquence est « à la seule discrétion de l'agent contrôleur ». Pour le ministère de l'Éducation par exemple, on constate « une absence prolongée de visites pour certains services ». À la Santé, on assure en effectuer régulièrement, « sans pour autant que des rapports de visite soient rédigés ».

Malgré ce cumul d'irrégularités, les auditeurs de la Cour sont restés étonnamment bienveillants dans leurs critiques lors de la présentation devant la commission parlementaire. (Peut-être parce qu'ils ressentaient que le retard du rapport fragilisait leur position.) La Cour des comptes souligne « les échanges très constructifs » avec les administrations et pointe « l'effet de contrôle » : Les audités auraient commencé à adapter leurs procédures et à régulariser certaines situations. Quant aux effectifs, ils auraient déjà été « progressivement renforcés », surtout au niveau du contrôle des conventions et agréments, assurent les ministères. Le mot d'ordre du rapport est « harmonisation ». Il faudrait élaborer « un modèle de convention commun applicable à un même mode de fonctionnement », tout en unifiant les procédures et contrôles, estime la Cour des comptes.

Les quatre ministères prennent position dans la dernière partie du rapport spécial. On y reconnaît ses manquements et on promet de s'améliorer : Il faudrait effectivement une « approche plus cohérente » ; le processus de conventionnement devrait être « harmonisé », le cadre du contrôle rendu plus « lisible ». On travaillerait justement avec la Fédération des acteurs du secteur social (Fedas) à toutes ces questions, ceci dans le cadre du protocole d'entente signé en juin 2025. Il avait fallu le choc de l'affaire Caritas pour initier ce processus. Le rapport de la Cour des comptes devrait y donner un nouveau *boost*.

Dans leur prise de position, les ministères évoquent vaguement une « éventuelle future refonte » de la loi ASFT (lire : « Action Sociale, Familiale et Thérapeutique »). Mais, clairement, la

volonté politique n'y est pas. Une telle réforme « n'est pas prévue dans l'accord de coalition », fait savoir le ministère de la Famille à la demande du *Land*. C'est le genre de dossier que la politique préfère ne pas ouvrir par crainte de ne pouvoir le refermer. Le ministère de la Famille espère ainsi que les questions puissent être résolues « sans modification législative, par la mise en œuvre du protocole d'entente. »

La peur des politiciens n'est pas entièrement injustifiée. La genèse de la loi ASFT avait été longue et pénible. Après des tentatives abandonnées en 1979 et 1987, un projet de loi est déposé en 1991. Il faudra sept ans pour que le texte soit finalement voté, le 7 juillet 1998. Ce jour-là, la ministre de la Famille, Marie-Josée Jacobs (CSV), se félicitait d'avoir réussi « e Stéck sozialpolitesch Geschicht ». Le secteur célébrait, lui, la loi comme une émancipation de la tutelle étatique. Erny Gillen, alors dirigeant de la Caritas, avait mené un incessant travail de lobbying, présentant le pluralisme du secteur conventionné comme un antidote au « Staatstotalitarismus ».

Jusqu'à la loi de 1998, les associations, fondations et œuvres fonctionnaient sous la surveillance de « comités de gérance ». Chaque projet conventionné avait son comité, et dans chaque comité siégeait un fonctionnaire du ministère. L'État assumait ainsi la responsabilité, le secteur était placé sous surveillance. Le rapporteur de la loi ASFT, François Biltgen (CSV), résumait la plainte du secteur : « De Staatsvertrieder seet, wat mir ze maachen hunn. Mir hu keng Autonomie ».

La loi ASFT allait accorder une large marge de manœuvre aux prestataires sociaux. L'État assure le financement dans le cadre d'une coopération « sans pour autant affecter la gestion qui est de la responsabilité du bénéficiaire ». (Selon Michel Simonis, directeur de la Croix-Rouge, ce passage-clé aurait été introduit par Erny Gillen *himself*.) La loi de 1998 scellait la grande convergence : Les intérêts du CSV-Staat et de ses satellites caritatifs rencontraient ceux de L'OGBL qui allait faire du secteur paraétatique son nouveau bastion. L'approche de l'externalisation s'accordait, elle, avec l'air du temps néolibéral : À condition d'accepter les règles, tout le monde était admis, y compris les acteurs commerciaux.

La Fedas ne semble pas pressée de réformer en profondeur le texte de 1998. « Dans l'idéal », dit le vice-président de la fédération des acteurs sociaux, Gérard Albers, on pourrait passer par des règlements grand-ducaux, sans devoir changer la loi. Les groupes de travail veulent conclure leurs travaux d'ici 2027, avant les prochaines législatives. Au fil du temps, explique Albers, différents modèles, normes et processus se seraient développés. Le but serait de les « rapprocher ». Le Comité d'harmonisation, rassemblant dix représentants de l'État et dix représentants des gestionnaires, n'a-t-il pas joué son rôle ? « Net mat der néideger Konsequenz », répond

Albers. Une fois de plus, le consensualisme à la luxembourgeoise a buté sur ses limites.

Les frais de fonctionnement (comptabilité, administration, compliance, RH) restent l'éternelle pomme de discorde. Leur remboursement est « principalement tributaire du ministère, voire du département ministériel », écrit la Cour des comptes qui note, ici comme ailleurs, des « incohérences et disparités ». Le débat est mené depuis vingt ans ; la Commission d'harmonisation s'était penchée sur la question, mais sans « aboutir à des avancées significatives ». En attendant, les frais *overhead* gonflent avec les exigences de gouvernance et de contrôle, causant des migraines aux petites associations. Face au *Land*, les ministères promettent que ce sera « l'un des axes de travail prioritaires du protocole d'entente ».

Djuna Bernard (Déi Gréng) tente de maintenir la pression politique. Titulaire d'un master en « non-profit management and governance », elle est une des seules députées à s'intéresser au dossier ASFT. Ne manquant pas d'ambition, elle plaide pour une réforme « globale » de la loi de 1998, afin de l'adapter « aux réalités du terrain », et vient de déposer une motion allant dans ce sens. Une telle refonte devrait établir un cadre commun, « qui s'applique à tous », estime Bernard. (Elle veut y inclure l'accueil des réfugiés, tout comme les initiatives pour l'emploi ou l'habitat social.) Même si, concède la députée, ce serait « eng riseg Aarbecht ». En commission parlementaire, le député socialiste Franz Fayot a tenté de soulever une autre question, plaidant pour un débat d'orientation sur le sens et le non-sens de l'outsourcing de certains services publics. Stéphanie Weydert (CSV) et André Bauler (DP) n'étaient guère emballés par l'idée.

Les questions structurelles sont soigneusement évitées. Paul Zahlen en identifie une, qu'il estime centrale : « Quel niveau de risque la classe politique et la société sont-elles disposées à assumer ? » Il craint que « harmonisation » rime avec « standardisation » et « bureaucratisation ». L'historien y voit « une ambiguïté dont personne ne veut vraiment parler ». Le modèle du conventionnement actuel évoque pour lui « une auto-organisation voulue, mais non assumée », une « verordnete Zivilgesellschaft ». Gérard Albers critique lui aussi « une logique de sous-traitance » qui dominerait toujours dans certains ministères : « Ils nous voient comme leur *verlängerten Aarm* ».

La situation actuelle est tellement familière qu'elle passe comme une évidence. L'affaire Caritas n'a pas ébranlé le consensus séculaire. La création ex nihilo de Hëllef um Terrain a pourtant poussé la logique du conventionnement à l'absurde. Pour assurer la prestation de services publics, l'État doit passer par une Asbl concoctée par la bourgeoisie d'affaires, et dirigée par un ancien directeur général de la Police. Une sorte de Dussmann de l'action sociale. La « société civile » n'est plus ce qu'elle était. ●



« L'autre face du modèle social luxembourgeois. »
Tiers-lieu à Bonnevoie, géré par Inter-Actions

Sven Becker

ZUFALLSGESPRÄCH
MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

1. Mai

Im Sommer 1889 beschloss der Internationale Arbeiterkongress in Paris „eine große internationale Manifestation [...] für den 1. Mai 1890“. Die Luxemburger Arbeiterbewegung folgte dem Aufruf. Der 1. Mai war ein Donnerstag. Sie musste den 1. Mai am 4. Mai feiern. Dem ersten arbeitsfreien Tag.

Auch 136 Jahre später spricht der Unternehmerdachverband der kollektiven Macht der Machtlosen die Legitimation ab. Präsident Michel Reckinger wirft den Gewerkschaften vor, dass „sie nicht für die Arbeitnehmer demonstrieren, sondern für ihre eigenen Privilegien“ (*Luxemburger Wort*, 27.6.25). Das Statec lieferte Schützenhilfe. 2022 veröffentlichte es eine Schrift: „Les syndicats en déclin dans un monde du travail en mutation“ (*Regards*, 3/22).

Premier Luc Frieden versprach am 25. Oktober 2024, dass Kollektivverträge von „Personaldelegierten an de Betriber, déi net an enger Gewerkschaft sinn“, ausgehandelt werden sollen. Er will Gewerkschaften nicht verbieten. Er will sie zu Freizeitvereinen machen.

Innenminister Léon Gloden verbreitete 2024 einen Gesetzesvorentwurf, mit dem sich Kundgebungen schikanieren lassen. Mit dem sie sich als „rassemblement“, „attroupement“ kriminalisieren, mit hohen Strafen bedrohen lassen.

Doch die Änderungen am Arbeits- und Versammlungsrecht stocken. Arbeitsminister Georges Mischo sollte sie rabiät durchsetzen, sein Nachfolger Marc Spautz verständnisvoller. CSV und DP unterschätzten den Widerstand der Gewerkschaften.

Die Unternehmer wollen die Arbeitskraft verbilligen, verfügbarer machen. Sie wollen sozialen Frieden ohne Sozialpartnerschaft: durch die Schwächung der Gewerkschaften. Sie loben den Sozialdialog. Solange er nichts kostet. Solange er im Senninger Schloss Gewerkschaftsfunktionäre von den Mitgliedern trennt. Solange er den Gewerkschaften die Kampfmittel entzieht: Kundgebungen, Streiks, Betriebsbesetzungen.

Nach dem Bankenkraich, der Schuldenkrise, der Covid-Seuche, dem Krieg in der Ukraine, der Machtergreifung in den USA stößt der alte Neoliberalismus an seine Grenzen. Langsam wird er von einem neuen Akkumulationsregime abgelöst. Es könnte autoritärer, ungleicher, klimafeindlicher, protektionistischer, kriegerischer werden. Auch hierzulande.

Denn nirgends steht geschrieben, dass Luxemburg nach der Festung, der Stahlindustrie, dem Finanzplatz ein viertes Mal zu den Gewinnern zählt. Dass es vom heraufziehenden Faschismus verschont bleibt. Die Arbeiterbewegung ist stets sein erster Feind.

Die Gewerkschaften hatten sich in den herrschenden Verhältnissen eingerichtet. Sie leiteten Tarifverhandlungen, waren als Pannendienst am Arbeitsplatz zur Stelle. Bei Konflikten vertraute ihre Bürokratie befreundeten Ministern, der Tripartite, weniger den Mitgliedern.

Nun müssen die Gewerkschaften ihrer eigenen Kraft vertrauen. Die Parteien wollen nur ihre Wählerstimmen. Die Tripartite ist bloß noch eine politische Fassade. OGBL und LCGB wollen sich nicht mehr vorführen lassen. Sie bleiben sozialpartnerschaftlichen Veranstaltungen fern. Ihre Führungen entdecken die Mobilisierungsbereitschaft der Mitglieder. Der Erfolg der Kundgebung vom 28. Juni 2025 überraschte sie.

Das Kräfteverhältnis in den Betrieben, in der Wirtschaft, in der Politik verschiebt sich. Bisher konkurrierende Gewerkschaften müssen sich verbünden. Die Stahlkrise löste den ersten Versuch aus: Die sozialdemokratische Arbeitergewerkschaft LAV öffnete sich als OGBL für Angestellte und Beamte. Doch die Fusion mit dem katholischen LCGB, der Angestelltengewerkschaft FEP scheiterte.

Sämtliche Regierungen bemühen sich, die Arbeiterklasse in Einheimische und Grenzpendler zu spalten. Die Beamten-gewerkschaft CGFP und der LCGB schüren den Neid zwischen Privatwirtschaft und öffentlichem Dienst.

Vor einem Jahr gründeten der OGBL und der LCGB eine Gewerkschaftsfront. Bis auf die Bankengewerkschaft Aleba beendeten sie die Spaltung der Arbeiterbewegung in der Privatwirtschaft. Nächstes Jahr wollen sie den 1. Mai gemeinsam feiern. ● ROMAIN HILGERT

GESUNDHEIT

Affäre Deprez 2.0

IIII Peter Feist

Am 26. Januar wurde öffentlich, dass Philippe Wilmes jener Chirurg ist, der unnötige Kreuzband-Operationen vorgenommen haben soll. Wilmes und sein Anwalt François Prum begannen ihre Kampagne zur Verteidigung.

Sie teilten sich die Ansätze: Prum stellte die Prozedur in Frage, das Vorgehen des Collège médical und der Ministerin, das zu Wilmes’ Suspendierung von Operationen für zunächst drei Monate führte. Wilmes veröffentlichte am Abend des 26. Januar einen Brief an seine Patient/innen: Wie er selber seien sie Opfer einer politischen Intrige. „Mon engagement politique en faveur d’un meilleur système de santé, d’un accès équitable à des soins modernes et innovants pour tous, ont manifestement dérangé.“ Es werde versucht, „d’écarter un adversaire politique“. Proteste bitte an den Premier. Es gebe keine „Kreuzband-Affäre“, sondern eine „Affäre Deprez“.

Das brachte er in den Wochen danach immer wieder auf. Mit diversen Appellen an Luc Frieden, sich einzuschalten und die Gesundheitsministerin zur Ordnung zu rufen. Man konnte meinen, dabei sei es ihm ebenfalls um die Prozedur gegangen, die Martine Deprez nicht richtig gehandhabt habe. Der Aspekt „politische Intrige“ trat in den Hintergrund.

Seit Freitag vergangener Woche kann man das nicht mehr meinen. Da gab Wilmes eine Pressekonferenz und konstruierte eine Affäre Deprez 2.0. Berichtete, dass er mit ihr seit Anfang 2024 eine Arbeitsbeziehung hatte und

in ihrem Auftrag ein Brainstorming mit Akteuren aus dem Gesundheitsbereich für eine Strategie zur Umsetzung der Vorhaben im Koalitionsvertrag der Regierung führte. Er las aus Textnachrichten vor. Erzählte, dass er im Frühjahr 2025 den Eindruck gewann, die Ministerin wolle nicht umsetzen, was im Koalitionsvertrag steht. Dass er im Oktober 2025 an Luc Frieden schrieb, „hatt kann et net an hatt wëll et net“. Und dass es „méi wéi just Gerüchter“ gewesen seien, sie als Gesundheitsministerin zu entlassen. Auch weil die DP, für die Wilmes 2023 bei den Koalitionsgesprächen in der Arbeitsgruppe Santé & Sécu saß, „net frou war“, dass es nicht voranging mit der Erfüllung der Versprechen aus Wahlkampf und Koalitionsvertrag.

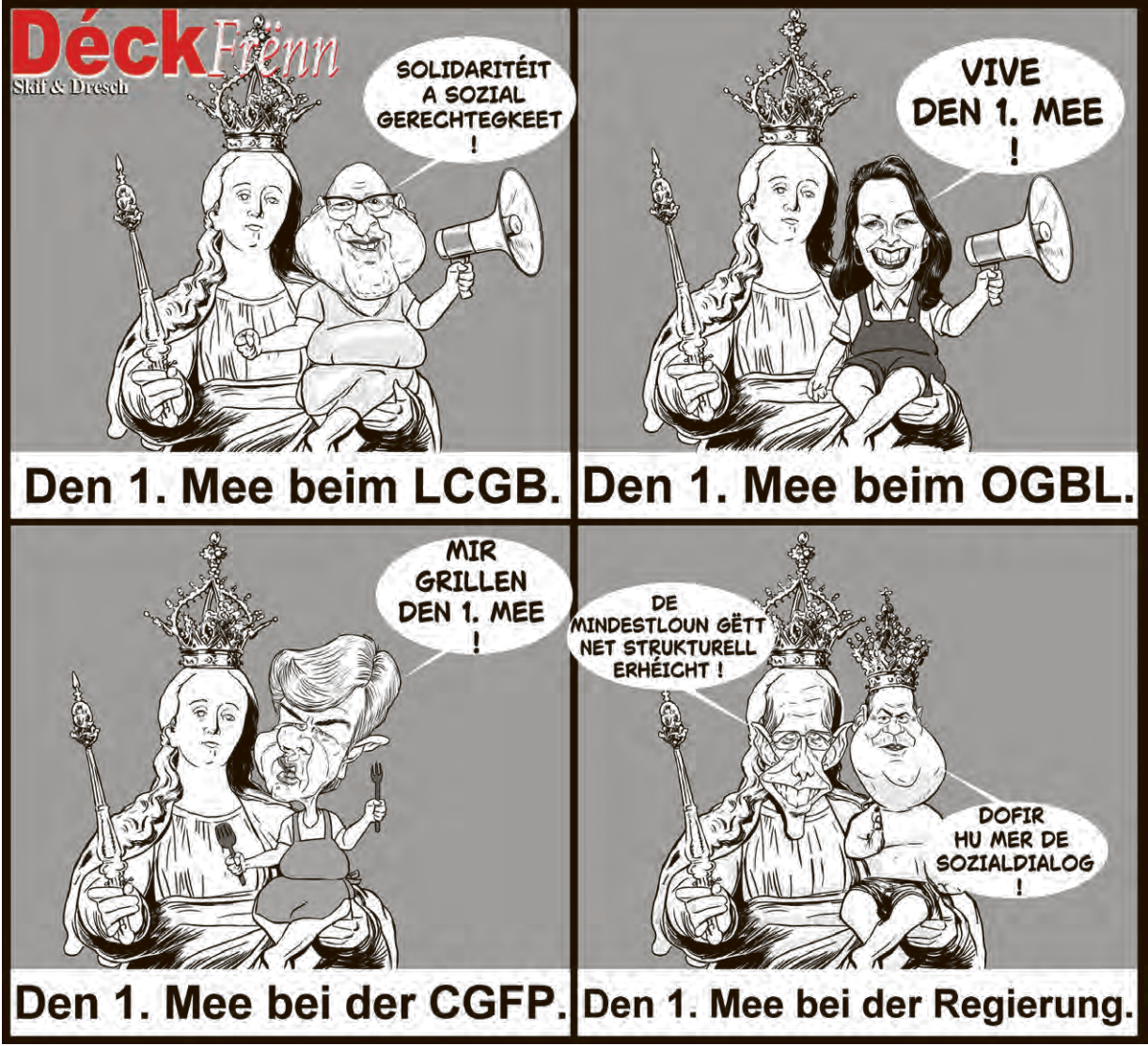
Genaugenommen widersprach er damit seinem Bruder, dem Umweltminister. Serge Wilmes hatte am 10. November im *RTL-Radio* versichert, er habe „nichts gehört von einer Regierungsumbildung“. Unter dem Strich aber suggerierte Philippe Wilmes, die „Intrige“ gehe von Martine Deprez aus. Als habe die Gesundheitsministerin beschlossen, einen Arzt fertigzumachen, der auch politisch tätig war und andere Positionen vertrat als sie.

Anzunehmen ist, dass Philippe Wilmes an diesen Politkrimi selber nicht glaubt. Doch es ist erstaunlich, zu welchen Mitteln er greift. In seiner beruflichen Existenz gefährdet ist er. Nach den Expertisen, die zu seinen Ungunsten ausfielen; durch das um 21 Monate verlängerte Operationsverbot; nach der endgültigen Kündigung seines

Vertrags durch die Hôpitaux Schuman. Und vor allem, weil die Anschuldigungen gegenüber „einem Chirurgen“ im kleinen Land an die Öffentlichkeit geraten waren. Dass sein Name fallen würde, war nur eine Frage der Zeit.

Doch Wilmes schreibt den Politkrimi auf bizarre Weise fort. Provoziert in Erwartung, dass jemand Fehler geraten waren. Dass sein Name fallen würde, war nur eine Frage der Zeit. Doch Wilmes schreibt den Politkrimi auf bizarre Weise fort. Provoziert in Erwartung, dass jemand Fehler geraten waren. Dass sein Name fallen würde, war nur eine Frage der Zeit.

Luc Frieden versicherte Deprez seines „vollen Vertrauens“, wie das *Wort* am Dienstag schrieb. Er verstehe, dass Wilmes’ weitere Suspendierung auf eine einstimmige Analyse dreier Experten zurückgehe, von denen einer von ihm selber berufen wurde. Martine Deprez sagte dem *Tageblatt* am Mittwoch, zwischen sie und Carole Hartmann passe kein „Blatt Papier“. Die Politik will nichts hören von Philippe Wilmes’ Politkrimi. ●





Alex Schumann, Georges Rassel et René Winkin lundi midi, rue Érasme au Kirchberg

Nouvelle tête pour voix qui porte

III Pierre Sorlut

La Fedil présente son nouveau président et s'impose comme antichambre du consensus avec la Tripartite en perspective

Au revoir Georges Rassel. Après deux ans de présidence de la Fedil, l'ancien directeur de Paul Wurth a passé le relais lundi. Alex Schumann le remplace. Le chef de la production chez Goodyear Luxembourg, est peu connu du grand public. *Paperjam* n'a même pas encore de fiche biographique à son nom. Il faut fouiller dans le registre de commerce pour connaître son année et son lieu de naissance : 1974 à Esch-sur-Alzette. Son profil *LinkedIn* renseigne sa formation d'ingénieur (à la Friedrich-Alexander-Universität d'Erlangen-Nuremberg) et son expérience professionnelle sur les chaînes de production industrielle : chez BMW-Group à Munich de 2002 à 2008 puis chez Goodyear. Il a écumé les sites européens de la multinationale du pneu : Fulda, Amiens et bien sûr Colmar-Berg. Alex Schumann a gravi les échelons, de chef de projet à directeur de la production au Grand-Duché. Le fabricant américain y emploie 3 500 personnes, dont 2 000 à la production. Goodyear fête d'ailleurs cette année son 75^e anniversaire au Luxembourg.

Un Luxembourgeois qui s'épanouit dans l'industrie, voilà une image que la Fedil souhaite renvoyer. L'organisation défendant les intérêts du secteur secondaire élargi au tertiaire (depuis la présidence de Robert Dennewald, 2006-2016) regrette régulièrement que les nationaux s'orientent presque mécaniquement vers le secteur public.

Alex Schumann apprivoise cette semaine cette notoriété naissante. « Je suis un peu le gars qui arrive de nulle part », plaisante-t-il face au *Land* ce mercredi à la sortie du studio *RTL*. On l'a entendu au micro de Franz Aulner lors de la matinale. Le nouveau président de la Fedil n'aime pas s'exprimer sur des sujets qu'il ne maîtrise pas. Quelles propositions défendra le patronat à la Tripartite prévue dans deux semaines ? « Il est trop tôt pour se prononcer. Les huit

Alex Schumann apprivoise sa nouvelle notoriété et le directeur dément toute « Winkin dépendance »

fédérations de l'UEL doivent se concerter dans les prochains jours. » Peut-être les options qui sont analysées... « C'est trop tôt ». Et personnellement, en tant qu'industriel, des lignes rouges peut-être ? « C'est un peu trop tôt, je ne veux pas me prononcer », répond-il dans un sourire gêné.

Quelques secondes plus tôt, le nouveau président avait parlé d'une « situation compliquée » dans laquelle « toutes les parties ont intérêt à se préparer dûment », et particulièrement identifier « les problèmes à régler » puis après « trouver des solutions ensemble ». Face au *Land*, Alex Schumann (par ailleurs impliqué dans la formation chez Goodyear et via la House of Training) évoque spontanément son attachement au dialogue social dans les entreprises. « Il marche plutôt bien », avance-t-il. « Les industriels ont cette expérience », développe encore le natif du *Minett*. Son père, Jim, était responsable des relations humaines chez Enovos (et contributeur au *Land*). L'industriel regrette que les représentants patronaux traînent cette image de supporters du dumping social. « Il n'est pas question d'abolir les règles, mais d'adapter un droit du travail obsolète aux nouveaux modes de vie », se défend Schumann, insistant au passage sur la richesse apportée

par « tous les collaborateurs de l'entreprise ». Les dossiers « relations de travail » (lire droit du travail) constituent le cœur de métier de la Fedil et la grande majorité des demandes des membres.

La semaine prochaine, l'UEL, qui représente le patronat au niveau politique, doit déterminer la composition de sa délégation aux réunions tripartites. Un billet Schumann-Winkin offrirait une certaine complémentarité, associant expérience du monde du travail et expertise en matière énergétique.

L'organisation défendant les intérêts de l'industrie voit son exposition démultipliée depuis la pandémie de Covid en 2020 et les ruptures sur les chaînes d'approvisionnement. Les questions d'autonomie industrielle arrivent naturellement sur le bureau du directeur général de la Fedil René Winkin. En février 2022, la rupture (progressive) de l'approvisionnement en gaz russe après l'agression de Poutine sur l'Ukraine a renchéri le prix de l'énergie et érigé l'ancien responsable du Groupement des pétroliers en pierre angulaire des discussions entre partenaires sociaux. Résultats des tripartites : des tranches indiciaires payées par l'État (et non par les entreprises) et un *Energiepräisdeckel* financé par la main publique... une mesure prolongée par le gouvernement Frieden-Bettel puis transformée dans l'investissement étatique annuel de 150 millions d'euros dans les coûts du réseau, ce qui bénéficie largement aux entreprises. Le double-blocage du détroit d'Ormuz par l'Iran et les États-Unis ajoute au trouble et provoque maintenant une réunion tripartite que le patronat et le Premier ministre aimeraient bien voir limitée à la problématique énergétique. Selon Luc Frieden, la « vraie crise reste à venir ».

[...]

[Suite de la page 13]

À la Fedil cette semaine, en marge de l’assemblée générale, l’on insiste sur les dégâts encore limités du conflit en sommeil au Moyen-Orient. Certes, les prix à la pompe s’en trouvent affectés, accélérant l’inflation et le déclenchement d’une tranche indiciaire. Effectivement, les entreprises de la logistique doivent répercuter l’augmentation du prix du carburant sur leurs factures. Oui, le kérosène manque à certaines compagnies aériennes. « Les raffineries européennes ont fermé trop vite », souffle René Winkin, généralement exaspéré par la précipitation à abandonner l’ancienne économie avant d’avoir proprement posé les bases de la nouvelle. Mais d’autres désagréments se profilent : des industries locales (comme Ampacet, Plastipak, Cebi, Accumalux, Tarkett ou Euro-Composites) transforment des composants issus de la pétrochimie. Ces derniers se raréfient, deviennent plus onéreux et peuvent même manquer à la production nationale. Dans ce dernier scénario, des lignes de productions stopperaient, précipitant des salariés vers le chômage technique (ou partiel).

Dans le rapport d’activité 2025 et son diagramme des demandes formulées par les membres de la Fedil à ses vingt collaborateurs figurent (outre « les relations de travail ») les questions « énergie et environnement » et les affaires économiques internationales. Après l’installation de Donald Trump, l’organisation patronale a embauché un spécialiste de la finance d’entreprises internationales en la personne d’Yves Germeaux (voir par ailleurs). Avant la « polycrise », ces deux problématiques étaient très minoritaires dans les demandes des membres de la Fedil. On parlait quasi-exclusivement droit du travail. En 2018, « protection des données ».

Depuis, la Fedil est au cœur de toutes les problématiques et s’est imposée dans le débat public. D’abord parce que d’autres fédérations comme l’ABBL (banques) et, dans une moindre mesure, l’Alfi (fonds d’investissement) ont abandonné le haut du pavé. Elles s’y étaient hissé du fait de leur poids économique (avec un jeu des vases communicants entre les deux secteurs), de l’actualité (crise des *subprimes*, régulation bancaire et rebond des fonds), mais aussi par les personnalités à leur tête. ABBL et Alfi représentent toujours une part substantielle du PIB (autour de trente pour cent), mais tendent à se limiter au débat technocratique propre à leur domaine.

La notabilité locale occupe désormais le conseil d’administration de la Fedil. À commencer par la vice-présidence avec Jean-Louis Schiltz (avocat, ancien ministre CSV, proche de l’Église et de la Brasserie nationale) et Frank Thomé, l’un des patrons de Ceratizit, visage sympathique

de l’industrie et de son volet dans le vent, celui de la défense. Viennent ensuite les dynasties industrielles Dennewald (Isabelle, Contern S.A.), Clasen (Antoine, Caves Bernard-Massard), Giorgetti (Marc, Félix Giorgetti), Krombach (Georges, Heintz van Landewyck), Lentz (Isabelle, Munhowen), Mousel (François, PwC) ou Muller (Jean, Moulins de Kleinbettingen). La Fedil pèse aussi par la parcimonie de ses interventions publiques. Son président ou sa présidente (en l’occurrence Michèle Detaille, seule femme à avoir eu ce privilège) s’exprime peu et cela doit d’autant plus compter. Depuis 2016 et la présidence de Nicolas Buck (une autre dynastie industrielle), la prise de parole publique est limitée à la cérémonie du Nouvel an où se pressent les ministres, leurs hauts fonctionnaires et la *nomenklatura* des affaires. S’ajoute des interventions presse autour de l’assemblée générale... comme cette semaine.

Enfin, la pluralité des secteurs représentés au sein de la Fedil en fait l’antichambre du *consensus building* avant même d’atteindre l’UEL. Un homme incarne cette aptitude au compromis, notamment appréciée lors des tripartites ou *Sozialronnen* : René Winkin. (L’intéressé représente en outre la Fedil et les intérêts luxembourgeois au sein de Business Europe à Bruxelles.) Si bien que Nicolas Buck, dans une conversation avec le *Land*, évoque une sorte de « Winkin dépendance ». L’intéressé dément évidemment. Le directeur général de la Fedil met en avant le travail de toute une équipe où d’autres noms, comme celui de Gaston Traufler, percent. René Winkin, 59 ans, ne pense de toute façon pas à la retraite et aura sans doute l’occasion de jurer de nouvelles crises qui — il s’en passerait bien — mettent son organisation et sa personne dans la lumière. Maintenant au côté d’un nouveau président, Alex Schumann, le cinquième sous l’ère Winkin. ●

Mission à Washington

Le responsable relations internationales de la Fedil, Yves Germeaux, décolle dans quelques jours pour la capitale américaine. Objectif : consolider la relation d’affaires avec les États-Unis, « toujours le principal partenaire commercial du Luxembourg après les cinq autres pays fondateurs de l’UE », rappelle cet ancien responsable financier dans l’aviation et l’acier (Cargolux, Luxaviation, Arbed). Les accords commerciaux signés avec le Mercosur ou en passe de l’être avec l’Inde et le transpacifique n’excluent pas d’échanger avec l’allié américain... et pas non plus avec le concurrent chinois, rappelle-t-on à la Fedil. Chez l’Oncle Sam, il sera notamment question de clarifier les termes de la relation après l’invalidation des *tariffs* trumpiens par la Cour suprême le 20 février. L’été dernier, le patronat industriel s’était prononcé en faveur de l’accord scellé par la Commission européenne avec l’administration Trump sur des droits de douane forfaitaires de quinze pour cent sur les importations en provenance du Vieux

Continent. Vendre aux États-Unis devenait plus compliqué mais l’accord offrait de la prévisibilité. La décision de la plus haute juridiction américaine crée de nombreux casse-têtes. Depuis la semaine dernière, les importateurs américains et leurs courtiers peuvent réclamer le trop-versé aux douanes. Mais qu’advient-il des contreparties européennes qui avaient consenti un rabais pour que leurs exportations demeurent compétitives en termes de prix sur le marché américain ? Le taux de cinquante pour cent de droits de douane sur l’acier sera-t-il abaissé et à quel horizon, le cas échéant ? Quels droits de douane s’appliquent maintenant exactement ? Autant de questions auxquelles la Fedil souhaiterait des réponses pour ses affiliés. « Aujourd’hui, les droits de douane reposent sur le tarif de la nation la plus favorisée auquel peut s’ajouter une surtaxe temporaire plafonnée variable selon le secteur », explique Yves Germeaux. On a perdu en lisibilité, regrette-t-il. Ses réunions à Washington avec des associations sœurs et dans les administrations devraient lever certains doutes. PSO

Jean-Louis Schiltz (Vice-président de la Fedil et avocat de Brasserie nationale) et Georges Lentz Junior (Brasserie nationale)



Alex Schumann et Lex Delles à l'issue de l'AG lundi fin d'après-midi





|||| Pierre Sorlut

Esli Spahiu le
14 avril dans
les locaux du
AI Experience
Centre

La Lhoft ouvre son showroom dédié à l’intelligence artificielle, cadeau d’adieu du directeur Nasir Zubairi

Sur les clichés de RTL, le Grand-Duc Guillaume, le Premier ministre, le ministre des Finances et le superviseur du secteur financier se bidonnent face à la fiche signalétique qui apparaît sur l’écran géant tactile. Sont rassemblés tous les renseignements (*adverse media*, casier judiciaire, etc) concernant Bernard Madoff, l’escroc et financier américain à qui deux fonds luxembourgeois étaient lourdement exposés jusqu’en 2008, date de la découverte du pot-aux-roses et de la déconfiture pour ces produits financiers réputés sûrs. Luc Frieden (ministre des Finances à l’époque), Gilles Roth (Premier conseiller rue de la Congrégation) et Claude Marx (HSBC) auraient alors sans doute souhaité disposer de ce type d’outil. Conçu par Yoono (GB), il leur a été présenté le 13 avril lors de leur visite du AI Experience Centre, nouvel écran dédié à l’intelligence artificielle appliquée à la finance (et à la lutte contre le blanchiment de capitaux), dans les locaux de la Lhoft Foundation à Bonnevoie. « Une exclusivité en Europe », in-

forme la responsable du centre, Esli Spahiu, lors d’une visite offerte au *Land*.

À l’entrée, un avatar-hôtesse accueille le visiteur. Elle a été baptisée Kristal par son géniteur chypriote, Ravatar. On lui demande de prédire qui sera le prochain Premier ministre. « That’s an interesting question, but I can’t predict political outcomes or future events », répond-elle avant de revenir à l’IA et la finance, ce pourquoi elle a été programmée. Quelques mètres plus loin, un mur digital permet de s’initier à la thématique. Cette zone didactique, où l’on peut aussi apprendre sous forme de quizz, a été conçue par la société luxembourgeoise : Virtual Rangers. Une mise en bouche avant un étalage de solutions IA (une vingtaine) commercialisés pour l’industrie financière. Telle est l’idée de cet espace de 200 mètres carré : Montrer les services produits par l’intelligence artificielle aux banquiers, gestionnaires de fortune, responsables conformité, etc. La startup Luscent,

basée au Luxembourg, y présente son outil de gestion de la relation-client destinés aux *wealth managers*, un logiciel qui aiguille vers les investissements qui génèrent des rendements et détournent de ceux qui s’écroulent, ou bien qui rappelle les réunions, en fixe l’ordre du jour et résume leur contenu. « Tout un ensemble de choses difficiles à suivre pour une seule personne dotée d’un seul cerveau », explique Esli Spahiu.

« Yesterday, Luxembourg stopped talking about AI and started demonstrating it », s’est réjoui Armin Prior, le patron de Luscent, au lendemain de l’inauguration du centre. Ce projet avait été annoncé par le gouvernement en mars 2025 dans un plan de soutien aux start-up puis précisé dans la *Luxembourg’s AI Strategy* diffusée en mai. Des délégations du Tadjikistan et du Japon ont visité l’AI Experience Centre. Le showroom devient « un porte-étendard », raconte Esli Spahiu, 34 ans, spécialiste de l’IA qui a spécifiquement rallié le

Grand-Duché pour monter le projet voilà un an. Cette ancienne chercheuse à l’Université Bocconi a sélectionné les entreprises, élaborant un savant mélange entre références internationales et leaders locaux. À l’image de ce que tente d’opérer la Lhoft (pour Luxembourg House of Fintech) depuis sa création il y a neuf ans. Nasir Zubairi l’a mise en place puis dirigée sur toute cette période, mais prendra la direction de la fintech indienne Paytm, en juin. L’inauguration du AI Experience Centre a marqué pour lui un aboutissement personnel, l’occasion de « renforcer la position du Luxembourg dans l’innovation financière et de bâtir des liens pertinents à travers l’écosystème ». Un espace est consacré à l’ESG (environnement social et gouvernance), mais l’AI Experience Centre n’est pas un blanc-seing technologique : « Il reste des questions, au sujet de la gouvernance, du risque et du jugement humain », a rappelé Nasir Zubairi au sortir de la visite dans ce décor sombre et futuriste qui n’est pas sans rappeler le film *Terminator*. ●

L’autre offensive américaine

|||| Pierre Sorlut

L’administration Trump et ses magnats font pression sur le petit Luxembourg. Tim Cook s’intercale entre deux versions du registre des entrevues publié par le ministère d’État. La rencontre entre Luc Frieden (CSV) et le directeur général d’Apple à Davos le 21 janvier n’apparaissait pas dans le pdf mis en ligne en février. Il resurgit dans celui publié vendredi dernier. Cette entrevue n’était pas secrète puisqu’elle figurait dans un communiqué envoyé par les services du Premier ministre en marge de son déplacement au sommet économique suisse. Mais la publication en forme de roman photo avait surtout fait office d’affichage avec des personnalités publiques. Le registre des entrevues de la semaine dernière révèle la position défendue : « Apple a plaidé pour une révision du Digital Markets Act (voté en 2022, ndlr), estimant que la réglementation l’oblige à adapter ses produits spécifiquement pour le marché européen, ce qui engendre des coûts disproportionnés et retarde l’arrivée d’innovations auprès des consommateurs en Europe. » À Davos, Tim Cook était accompa-

gné de son responsable affaires publiques européennes, Matt Brown. Pour rappel, le Premier ministre adopte une définition restrictive de la publicité du registre, car il n’y informe que des réunions qui visent explicitement une régulation.

Lors de son déplacement sur la côte ouest des États-Unis en novembre dernier, Luc Frieden avait également collecté les plaintes des multinationales américaines Google et Amazon au sujet de la réglementation européenne, jugée (là encore) trop couteuse : le AI Development Act à Mountain View et le Space Act à Seattle. À noter qu’Anne-Catherine Ries, cheffe du Service des médias et communication, avait déjà entendu en octobre dernier des représentants de Meta (Facebook) se plaindre du cadre réglementaire européen en matière d’intelligence artificielle, lequel empêcherait « de tirer pleinement profit des avancées en matière de nouvelles technologies », lit-on au registre des entrevues des conseillers du gouvernement. Gaston Schmit, premier conseiller

Apple, Meta et Google ont présenté leurs doléances au gouvernement

au ministère de la Digitalisation, a d’ailleurs encore reçu les représentants de Meta le 26 février pour les entendre demander de « pousser la simplification administrative au-delà des propositions de texte du Digital Simplification Omnibus ».

Cette semaine le ministère de l’Environnement répond à une question parlementaire de Franz Fayot (LSAP, alerté par un article sur *Euractiv*) que des « experts techniques de certaines administrations placées sous la tutelle du ministère de l’Agriculture » ont rencontré en février une délégation des États-Unis introduite par la re-

présentation de l’Oncle Sam à Bruxelles. « Dans ce contexte, plusieurs sujets d’actualité ont été abordés, dont le règlement de l’UE relatif à la déforestation et à la dégradation des forêts (EUDR) », détaillent les services de Serge Wilmes (CSV). Une réunion virtuelle a en outre été organisée « mi-avril » entre « les experts du ministère de l’Environnement » et une « délégation de l’ambassade des États-Unis au Luxembourg » pour « poursuivre les échanges sur ce règlement », continue le ministère. En novembre 2025, le conseiller au ministère de l’Environnement, André Weidenhaupt, a écouté les doléances du géant américain de la confiserie, Mondelez, au sujet du règlement déforestation et cette réunion avait été inscrite au registre. Mais d’autres rencontres avec des entreprises américaines pour édulcorer les directives CSRD et CSDDD avaient été organisées avec différents ministères et notamment en présence du ministre de l’Économie, Lex Delles (DP), sans qu’il n’en soit fait mention dans le registre (*d’Land*, 27.03.2026). ●



Un homme de 83 ans du Tibet embrassant son arrière-petit-fils le 25 mars 2026

Vieil Empire

IIII Georges Canto

La démographie, talon d'Achille de la Chine

Un sommet Donald Trump-Xi Jinping est prévu à Pékin les 14 et 15 mai. L'agenda est chargé mais reste centré sur les relations commerciales entre les États-Unis et la Chine. Un sujet a néanmoins peu de chances d'être abordé, alors qu'il préoccupe au plus haut point les autorités chinoises : l'inexorable déclin démographique du pays. Un recul qui pourrait faire perdre à la Chine la moitié de sa population en quelques décennies, avec des conséquences potentiellement dévastatrices pour sa puissance économique. En avril, le *Financial Times* faisait observer que, malgré sa forte progression au cours des trois dernières décennies, le PIB par habitant chinois était encore trois fois inférieur à celui d'un habitant de l'UE et six fois

plus faible qu'aux États-Unis. Sur ce critère, la Chine ne pointait en 2025 qu'au 75^e rang mondial, entre l'Argentine et le Mexique.

Surtout, le quotidien britannique estimait que tout espoir de rattrapage devait être abandonné et que, si le PIB/habitant augmentait encore pendant quelques années, ce serait pour une mauvaise raison : la diminution rapide du nombre de ses habitants. La population de la Chine, toujours la deuxième du monde après celle de l'Inde, baisse depuis 2022 et cette évolution ne pourra probablement pas être stoppée. Rien qu'en 2025, elle a perdu 3,4 millions d'habitants pour atteindre 1,405 milliard. D'ici à 2055, elle devrait encore diminuer

L'économie chinoise devient encore plus dépendante de ses exportations

de plus de 200 millions de personnes. Avant la fin du siècle, sa population ne serait plus que de 700 millions, comme le chantait Jacques Dutronc en 1966, soit la moitié de son niveau actuel.

Selon les projections de la Division de la population des Nations unies publiées en juillet 2024, la part des 15-64 ans, qui constituait le moteur de la croissance chinoise, va complètement décrocher. En 2000, elle atteignait 69 pour cent de la population totale, une proportion très voisine de celles du Japon, des États-Unis et de l'Europe. Ce taux ne devrait plus être que de 64 pour cent en 2040, à peine supérieur à celui des trois autres grands blocs, pour chuter à 54 pour cent en 2060 et tomber à 46,3 pour cent en 2100. Dans les dernières décennies du XXI^e siècle il sera inférieur de 5 à 10 points à celui des pays concurrents.

Toujours selon l'ONU, la population chinoise en âge de travailler — définie comme les personnes âgées de 20 à 69 ans — qui reste la plus élevée au monde, sera dépassée en 2029 par celle de l'Inde. Le nombre d'adultes chinois en âge de travailler devrait diminuer des deux tiers d'ici la fin du siècle, passant de 972 millions aujourd'hui à 320 millions. La Chine pourrait alors être dépassée par le Pakistan voire par le Nigeria. L'effondrement de la natalité est un reliquat de la politique de l'enfant unique, instaurée en 1979, qui n'a été abandonnée qu'en 2016. Une mesure dont l'impact a été aggravé par le lien, bien connu des démographes, observé entre l'augmentation du niveau de vie et la baisse de la fécondité, qui, en Chine, semble s'être produite plus rapidement que prévu.

Les conséquences pour l'économie chinoise ne sont pas encore visibles puisqu'en 2025 le pays a affiché une croissance enviable de cinq pour cent, atteignant ainsi son objectif officiel, parvenant même, malgré les droits de douane imposés par Donald Trump, à dégager un excédent commercial record de 1 200 milliards de dollars, soit vingt pour cent de plus en un an. Une population en diminution, c'est la menace d'une baisse de la demande globale de biens et de services, mais aussi de logements dans un pays où le marché intérieur est déjà atone. Les ventes au détail n'ont augmenté que de 0,9 pour cent en 2025, et les investissements dans l'immobilier ont ralenti de 17,2 pour cent, pour la quatrième année consécutive.

L'économie chinoise deviendrait encore plus dépendante de ses exportations, car parallèlement la production industrielle a crû de 5,2 pour cent. Mais indépendamment des réactions des pays risquant d'être submergés par les produits chinois, il n'est même pas certain que la production (et donc l'export) puisse être maintenue à son niveau actuel par manque de bras. Contrairement à ce que l'on connaît en Europe et aux États-Unis, et même au Japon qui a récemment assoupli sa position sur la question, il n'est pas envisageable de recourir à l'immigration pour compenser la baisse de la fécondité. Les citoyens, peu habitués à la présence d'étrangers (0,07 pour cent de la population) y sont résolument opposés et les autorités ont historiquement adopté une politique très restrictive de délivrance de permis de travail. De toute manière, il faudrait pouvoir accueillir des millions de personnes alors que pour une foule de raisons les volontaires ne se bousculent pas pour s'installer en Chine. Le solde migratoire est négatif d'environ 400 000 personnes.

Ces dernières années, le gouvernement, qui permet depuis 2021 d'avoir trois enfants, s'est efforcé de relancer le taux de fécondité en offrant des incitations financières et matérielles aux parents (430 euros par an pour les enfants jusqu'à l'âge de 3 ans, congés parentaux étendus). Mais il a aussi restreint l'accès à l'avortement et a imposé récemment de nouvelles taxes sur les contraceptifs. Nul ne sait quelles pourront être les effets de ces mesures sur la natalité et à quelle date ils seront visibles. Parallèlement la Chine cherche à augmenter le taux d'activité de sa population en relevant, pour la première fois depuis les années 50, l'âge de départ en retraite. Les inquiétudes des autorités s'étendent au reste du monde, car la diminution de la population en âge de travailler en Chine pourrait nuire à l'économie mondiale, tributaire de la productivité et du potentiel d'innovation du pays. La Chine n'est plus seulement l'atelier du monde, elle en est de plus en plus l'ingénieur.

Pour le *Financial Times* la solution pourrait venir de la technologie, le pari de la Chine consistant désormais à remplacer ses bras par des robots, faisant de l'IA la clé de sa survie économique. Le quinzième plan quinquennal (2026-2030) place l'IA au cœur de l'économie, visant 1 200 milliards d'euros d'investissements et 90 pour cent d'adoption industrielle d'ici 2030. Les modèles chinois d'IA ont fait des progrès spectaculaires, parvenant au niveau des leaders américains comme GPT-4 ou Claude tout en étant bien moins coûteux à entraîner. Le 24 avril a été lancée la version 4 de DeepSeek. Capable de rivaliser avec les plus avancés, le nouveau modèle, qui repose sur une architecture ouverte, fonctionne avec les micro-processeurs du fabricant chinois Huawei. Un choix qui révèle une stratégie d'indépendance vis-à-vis des puces américaines de Nvidia, propre à rendre inopérantes les sanctions des États-Unis. ●

Nouveau centre de gravité

Auto China, qui s'achève dimanche à Pékin, est devenu le plus grand salon automobile du monde avec un million de visiteurs. Premier producteur mondial depuis plus de quinze ans, mais sans très gros constructeur (Geely a tout de même intégré le Top 10 en 2024), la Chine fabrique toutes sortes de véhicules légers : thermiques, hybrides, électriques, low-cost, premium. En 2025, quarante millions de voitures, dont quinze à motorisation électrique, sont sorties des chaînes, sachant que les usines ne tournent qu'à soixante pour cent de leurs capacités. Mais comme le marché intérieur ne permet d'en absorber que trente millions, dont huit électriques, l'exportation se révèle cruciale. L'UE est une destination de prédilection en raison de la taille de son marché. En 2025, ses importations de voitures en provenance de Chine ont augmenté de 31 pour cent, et pour la première fois dans l'histoire elle a enregistré un déficit commercial de 5,4 milliards d'euros, contre un excédent de même niveau en 2023. En raison

notamment d'une protection sociale plus légère qui permet des horaires de travail plus longs, et du cours artificiellement bas du yuan, les voitures chinoises sont vingt à trente pour cent moins chères à fabriquer que les modèles équivalents en Europe. Leur qualité a grimpé en flèche. Et l'innovation est permanente, avec un délai d'à peine vingt mois, entre la conception et la mise sur le marché, contre trente à quarante dans l'UE.

La Chine dispose d'une importante avance technologique en matière de voitures électriques, qui représentent près de 70 pour cent de ses exportations vers l'UE. Elles ont été favorisées par la réglementation européenne qui a créé un véritable appel d'air au profit des voitures chinoises, les constructeurs européens ayant tardé à réagir. Plus largement, la Chine domine la fabrication mondiale de véhicules électriques en détenant 80 pour cent du marché des batteries, point-clé de la chaîne de valeur. Son fleuron CATL, créé en 2011, fabrique environ quarante pour cent des batteries produites sur le globe. GC



Patrick Galtais

Feuilleton

Le tatoueur français
Marlou de Galles,
photographié
à Bruxelles

Objectif musée

IIII Jacques Hillion

Marlou de Galles tatoue à l'ancienne des motifs du 19^e siècle pour continuer à les faire vivre et rendre hommage au langage d'une classe populaire invisibilisée

Il a pour pseudo Marlou de Galles. Il y tient au point d'éviter de révéler son véritable nom. Une coquetterie d'artiste pour ce tatoueur spécialisé dans le tatouage traditionnel français. Il travaille à l'aiguille et non au pistolet électrique. Car, s'il a la tête au 19^e siècle, il a les pieds bel et bien ancrés au 21^e siècle. Et surtout, loin de se contenter de marquer l'épiderme, il révèle un parcours d'autodidacte audacieux puisque, à l'approche de la quarantaine, il vient d'entrer à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) de Paris pour préparer un diplôme en sciences sociales sur le tatouage. Et ce, comme il le précise lui-même, avec un simple bac en poche.

Le pull à manches longues que Marlou porte ce jour-là ne cache pas ses tatouages sur les mains et le cou. Et encore sont-ils moins attirants pour l'œil que les petits signes qui marquent ses pommettes et ses paupières. Sans parler de cette ligne fleurie qui parcourt le haut de son front. Son corps reflète son vif et lointain intérêt pour le tatouage. Être houspillé par son institutrice à l'école primaire pour avoir dessiné sur ses bras au stylo à bille lui a révélé le côté « sulfureux » du derme marqué à l'encre. À l'adolescence, la curiosité devient pratique. Avec ses copains, ils achètent en commun une machine à tatouer et s'entraînent les uns sur les autres. À l'époque, il ne se doute pas encore qu'il deviendra tatoueur – tout en étant graphiste, chef d'entreprise, et depuis le mois de septembre 2025, étudiant. Et encore moins qu'il entamerait des recherches universitaires sur « le tatouage 'interloqué' populaire et non professionnel ».

« Je viens de la région bordelaise et d'une famille de classe populaire, précise-t-il. J'ai toujours côtoyé ces tatouages

Ces tatouages sont ceux de prisonniers, de marins, de voyous, de prostituées, de militaires...

populaires traditionnels dans mon milieu. Ils avaient un côté sulfureux qui m'attirait. Mais à 18 ans, quand je me suis intéressé au tatouage, ce type de tatouage, c'était un truc de vieux, moche. Nous, nous voulions des tattoos un peu plus à la mode. »

Pour lui, la scission entre le tatouage traditionnel, plutôt mal vu, et le tatouage moderne, à la mode et esthétique vient de la démocratisation et la professionnalisation du tatouage. Marlou la date des années 1990 à 2000. Il n'oppose d'ailleurs pas les uns aux autres. Loin de là. Car si le tatouage

est avant tout une « réappropriation de son corps », une affirmation d'une différence vis-à-vis des autres, la mode et sa vulgarisation ont permis de le banaliser. Sans cela, il admet qu'il n'aurait peut-être pas pu être chef d'entreprise – il s'occupe avec sa sœur d'une entreprise de coworking –, voire se lancer dans un cursus universitaire. Il ne voit donc « que du positif à vivre avec des tatouages ».

Il n'empêche que ces dessins naïfs qui ornaient les bras et torses des *boomers* de son enfance exerçaient toujours un attrait sur lui. D'un naturel curieux, il s'est renseigné sur ces tatouages traditionnels en parlant autour de lui. Puis, de fil en aiguille, en cherchant de la documentation sur la toile. Il y a une quinzaine d'années, il s'est aperçu que la plupart de ces motifs se retrouvaient déjà sur les peaux de personnes ayant vécu au 19^e et au début du 20^e siècle. « Ça m'a fasciné de savoir qu'il y avait une culture populaire très ostracisée et très mal vue qui s'était transmise depuis cent ans. » Car c'est en cultivant ce qu'il appelait alors son « jardin secret », en plongeant dans cette culture populaire, qu'il s'est rendu compte de sa force, de sa vitalité et de la multiplicité de cet art naïf singulier. D'une part, ces tatouages ont survécu au fil des ans. Ayant eu l'occasion d'intervenir en prison, il a constaté que certains motifs perdurent. Il découvre par ailleurs que ces dessins sont souvent « des métaphores avec plusieurs degrés de compréhension ». La simplicité apparente des motifs est finalement l'expression d'un langage « fleuri et intelligent » maîtrisé par des « gens qui n'ont pas eu les codes des classes dominantes ».

[...]

[Suite de la page 17]

La fréquentation assidue de la Bibliothèque nationale de France et la sortie d’un livre – *Les vrais, les durs, les tatoués : le tatouage à Biribi* de Jérôme Pierrat et Éric Guillon —, ou encore la redécouverte à Lyon en 2024 de sept carnets de tatouages d’Alexandre Lacassagne, médecin légiste et père de l’anthropologie criminelle, ont été autant de coups de pouce du destin qui lui ont permis de défricher son terrain, de conforter ses recherches, et d’affirmer ses connaissances pour domaine qui fut longtemps dans l’oubli. Car ces tatouages sont ceux de prisonniers, de marins, de voyous, de prostituées, de militaires... Ceux d’une classe populaire et de ses marges qui, avec l’exode rural du 19e siècle a perdu ses repères en alimentant en main d’œuvre les grands

centres urbains. Classes laborieuses, classes dangereuses argumentait Louis Chevalier à la fin des années cinquante tout en soulignant la peur que la classe populaire pouvait insinuer. Marlou y voit plutôt matière à protection : « Pour moi, ces gens ont développé un langage pour se protéger de l’ostracisation. On le retrouve sur les murs des prisons, les seuls mots qui ont perduré, dans la chanson réaliste et certainement sur les murs sous forme de graffitis. »

C’est la raison pour laquelle il se lance dans la reproduction fidèle de ces motifs d’antan. Il tatoue à l’aiguille pour rester au plus près des originaux sans y ajouter de fioritures si ce n’est sa patte. Il en a déjà réalisé un bon nombre qui se promènent aujourd’hui partout en France et plus loin encore puisqu’il n’hésite pas à aller tatouer à Londres,

Le piquage de la peau qu’il entreprend est une manière de préserver cette culture populaire et de la transmettre



Patrick Galbats

L'importance du tatouage dans la vie de Marlou se lit sur son visage

Bruxelles ou bientôt à Turin. Le piquage de la peau qu’il entreprend est une manière de préserver cette culture et de la transmettre... le temps de vie de ceux qui les portent. C’est tout le paradoxe du tatouage qui jongle entre pérennité et éphémérité. « D’une façon ou d’une autre, mon rêve est que cette culture traverse le temps », assure-t-il.

Il ne se contente donc pas de tatouer les peaux, les vraies. Depuis un an, il s’est lancé dans une nouvelle démarche artistique afin, à terme, que ces tatouages entrent au musée. Il crée ainsi une peau synthétique à base de silicone. « Je cuisine et je sculpte des fausses peaux que je tatoue. Je les coule ensuite dans de la résine pour créer des pièces d’art contemporain s’inspirant de ces tatouages du 19e. » Afin, espère-t-il, d’ouvrir les portes des musées à cette culture en lui donnant une valeur muséale. Un peu de patience est encore nécessaire puisqu’il n’en est qu’au début de sa série. Le Graal étant pour lui de pouvoir exposer au pied de la butte Montmartre, à la Halle Saint-Pierre, musée parisien consacré à l’art naïf, l’art brut, l’art singulier, l’art outsider.

Marlou vient de franchir une nouvelle étape en intégrant l’EHESS, sur les conseils de Christine Deslaurier, historienne chargée de recherche à l’Institut de recherche pour le développement. Cette école est particulière car, tel qu’il l’est précisé sur site, son diplôme « est un dispositif original visant à permettre à des personnes sans aucun diplôme scolaire ni universitaire d’intégrer le monde de la recherche en sciences sociales ». « Le processus est long et compliqué, assure Marlou, puisqu’il faut monter un dossier justifiant d’une démarche scientifique sur un sujet précis. Ensuite, un jury t’ouvre ou non les portes de l’école. » Il est d’autant plus heureux, qu’avec l’entrée dans ce cursus tout en étant accompagné par un enseignant-chercheur, ses recherches prennent une nouvelle dimension. Il s’intéresse en effet aux « restes tégumentaires ornés » c’est-à-dire les peaux tatouées dans son langage scientifique. Il a ainsi entrepris la tournée de musées – le Musée de l’Homme à Paris, le Museo di Antropologia criminale Cesare Lombroso à Turin et la Collection de l’art brut à Lausanne – afin de recenser et répertorier les tatouages de ces peaux prélevées sans consentement des intéressés et anonymisées. Il suffirait, par exemple, de retrouver un tatouage d’une peau conservée dans un des fichiers de police encore existants. Et de s’inscrire dans un projet de restitution, ne serait-ce que symbolique, de cette « culture populaire invisibilisée et mise au ban » et lui rendre ses lettres de noblesse. ●

Naturmusée
25, rue Münster
L-2160 Luxembourg
mnhn.lu

MA 10:00 – 20:00
ME-DI 10:00 – 18:00

NATUR
MUSÉE
MUSÉE NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE
LUXEMBOURG



Méng Beziéung zu den (net-mënschlechen) Déieren

© Foto: mnhn, Michael Bock

Nuclear paradise
interroge ce que les
images peuvent dire,
puis taire les
héritages invisibles



Deux expositions, deux mémoires

III Karolina Markiewicz

La programmation des deux galeries de Dudelage offre des rapprochements inattendus

Il arrive que deux expositions présentées simultanément dans deux lieux distincts, forment une constellation involontaire et efficace. C'est ce qui se produit ce printemps à Dudelage, où les deux galeries de la Ville proposent des projets qui, en apparence, n'ont rien en commun. D'un côté, un travail sur la relation présymbolique à la nature et de l'autre, une documentation photo-anthropologique sur les cicatrices du programme nucléaire français en Polynésie. Et pourtant, ces deux propositions partagent une préoccupation profonde, celle de ce qui résiste à la représentation, de ce qui demeure en marge du langage, qu'il s'agisse de l'expérience d'un corps placé dans la forêt ou de la mémoire traumatique d'un peuple que les cartes géopolitiques ont presque rendu invisible.

L'œuvre d'Aline Forçain interroge l'écart entre le « paysage », comme construction culturelle et cadrée de notre environnement, et l'expérience vécue, consciente et sensorielle de la nature. Ce programme innerve l'ensemble de sa pratique depuis une décennie et trouve dans *Le miroitement des idées*, une formulation particulièrement aboutie. Née en France en 1988, issue d'un milieu agricole, l'artiste questionne notre rapport au monde à travers le prisme du paysage, tout en s'inspirant de la littérature, de la philosophie ainsi que des croyances populaires. Ses influences déclarées vont de Caravage à Hilma af Klint et de Monet à Rothko, une généalogie pleine d'ambition qui dit quelque chose sur sa position. Celle-ci n'est ni strictement figurative, ni purement abstraite, mais toujours à la limite, là où la sensation précède la forme. Sa formation multidisciplinaire, entre Toulouse, Bruxelles et Madrid, lui a permis de décloisonner les pratiques, englobant le dessin, la peinture, la gravure ainsi que la photographie numérique. C'est bien de refus des séparations disciplinaires qui se retrouve dans le geste de l'exposition, où les différents médias coexistent sans hiérarchie visible.

Le texte qui accompagne le parcours, écrit par Sofia Eliza Bouratsis, s'appuie sur la philosophe Anne Cauquelin pour rappeler que le paysage n'est pas une réalité naturelle évidente, mais une construction culturelle propre à l'Occident. Elle naît avec la perspective et est le résultat d'un « tra-

Le paysage n'est pas une réalité naturelle évidente mais une construction culturelle

vail du regard » : nous croyons voir la nature directement, alors que nous la percevons à travers des modèles artistiques, des codes et de nombreuses habitudes culturelles. C'est précisément contre ce conditionnement qu'Aline Forçain travaille. Sa démarche, qu'elle nomme elle-même « métasensibilité » cultive une relation présymbolique à la nature, comme si l'on pénétrait dans la forêt pour la première fois, retrouvant dans le geste artistique, la vibration d'un lien originel au vivant. Cette ambition pourrait n'être qu'un positionnement rhétorique si elle ne trouvait pas dans les œuvres une traduction sensible et convaincante. Les surfaces travaillées à l'encre de Chine, par exemple ou les aquarelles traversées de lumière blanche, chaque pièce semble vouloir conserver une trace d'hésitation, d'inachèvement calculé, qui préserve l'ouverture perceptive. On pense à ces grandes séries de dessins à l'encre de Chine, dont les tracés répétitifs évoquent moins une représentation qu'un mouvement de pensée se cherchant lui-même.

L'élément de l'eau, traversant comme naturellement l'exposition, joue ici un rôle structurant, à savoir la fluidité ou la perméabilité, le passage d'un état à un autre. Le titre lui-même, *Le miroitement des idées*, indique une instabilité productive : les idées ici ne sont pas des vérités fixes, mais plutôt des surfaces qui réfléchissent, déforment et scintillent selon l'angle de la lumière et la position de l'observateur.

Laurent Sturm et Lis Kayser quant à eux, démontrent la nostalgie comme piège politique. À Nei Liicht, le registre est radicalement différent, et pourtant, quelque chose de commun circule. *Nuclear Paradise* est le fruit d'une collaboration

étroite entre un photographe et une anthropologue, deux Luxembourgeois qui se sont rendus ensemble sur l'atoll de Hao en Polynésie française en 2021. Lis Kayser a rédigé sa thèse de doctorat en anthropologie dans le cadre du projet de recherche « Radioactive Ruins » du Danish Institute for International Studies (DIIS), rassemblant des preuves empiriques de l'impact socio-économique et culturel des essais nucléaires en Polynésie française. Durant leur séjour de plusieurs semaines sur Hao, Laurent Sturm a exploré l'impact visuel du passé nucléaire et militaire de l'atoll sur la vie quotidienne de ses habitants.

Ce projet s'inscrit dans une tradition solide du photojournalisme engagé, mais il y ajoute une dimension analytique rarement présente dans ce genre. L'atoll de Hao, dans l'archipel des Tuamotu, a été transformé en base militaire majeure pour le programme français d'essais nucléaires entre 1966 et 1996. Peu de choses se disent en Europe, y compris en France, sur les effets sévères des essais nucléaires sur l'environnement, la santé et la vie quotidienne des populations polynésiennes.

Ce qui rend le travail de Laurent Sturm et Lis Kayser particulièrement inconfortable, au bon sens du terme, c'est qu'il refuse précisément la facilité d'une lecture univoque. Les images, saturées de couleurs vives et joyeuses, dépeignent une existence presque rêvée, à l'exotisme évident. C'est dans le contraste que se situe l'enjeu. Pollués quasi à jamais par des déchets radioactifs, le lagon, si beau à contempler, porte en lui toute une puissance destructrice. Le photographe ne cherche pas à produire des images de dénonciation au sens classique, il montre le quotidien d'une communauté et on y découvre la bénédiction des tombes, la pêche au thon, une cérémonie de mariage, sans forcer le pathos.

Aujourd'hui, environ 25 ans après le dernier essai nucléaire, la vie quotidienne des résidents de l'atoll de Hao est marquée par la nostalgie pour le passé militaire, le mécontentement face au présent de plus en plus difficile, et l'espoir en un avenir meilleur. C'est précisément cette nostalgie que le projet interroge avec une acuité particulière : la présence militaire française a engendré une croissance socio-économique considérable, avec des

opportunités d'emploi lucratives pour les habitants de l'atoll, ainsi qu'un accès gratuit à l'électricité et à l'eau potable. Comment donc critiquer un passé dont certains habitants gardent dans leur mémoire affective positive, quand bien même ce passé a semé des contaminations durables dans les sols et dans les corps ?

L'ouvrage commun *Nuclear Paradise*, fruit d'un travail collaboratif mêlant recherches et regard anthropologique et photographies de l'héritage nucléaire à Hao, accompagne l'exposition. Ce livre-photo constitue en lui-même un objet hybride, qui brouille la frontière entre document scientifique et œuvre artistique, c'est une tension productive qui irrigue l'ensemble du projet.

Ce qui frappe dans le rapprochement de ces deux expositions, c'est la cohérence discrète d'une programmation, elle prend des risques. D'un côté, une artiste française vivant à Bruxelles, dont la pratique touche au phénoménologique et à l'intime et de l'autre, un duo luxembourgeois dont le travail s'ancre dans l'histoire politique et postcoloniale. Ces deux projets partagent une même exigence : celle de ne pas réduire leur sujet à ce qu'on en sait déjà, de maintenir ouverte la complexité de l'expérience humaine face à ce qui la dépasse, qu'il s'agisse de l'immensité de la forêt ou du silence radioactif d'un lagon turquoise.

Le centre d'art Nei Liicht, créé en 1982 dans l'ancienne villa du directeur de l'Arbed, est dédié aux expositions de photographie contemporaine. Il trouve ici sa vocation, en accueillant le travail de Laurent Sturm et de Lis Kayser, qui interroge ce que les images peuvent dire et puis taire les héritages invisibles. Quant au Centre d'art Dominique Lang, installé dans l'ancienne gare de Dudelage-Ville, il offre à Aline Forçain un écrin architectural chargé de sa propre mémoire industrielle, qui entre en résonance avec une œuvre tournée vers les mondes intérieurs en lien avec les textures du vivant. ●

Le miroitement des idées d'Aline Forçain au Centre d'art Dominique Lang, et *Nuclear Paradise* de Laurent Sturm et Lis Kayser au Centre d'art Nei Liicht sont visibles jusqu'au 14 juin, du mercredi au dimanche de 15h à 19h

Wo einst die berühmte Eulenvase „Hibou“ hergestellt wurde

III Anina Valle Thiele

Die Kristallmanufaktur Val Saint Lambert bei Lüttich begeht in diesem Jahr ihr zweihundertjähriges Jubiläum. Immersive Lichtshows sollen Erfolgsetappen und (Um-)Brüche des Standorts lebendig vermitteln und das Glashandwerk aufleben lassen

Oberhalb von Lüttich in Seraing liegt die alte Abtei, deren Gelände zwar noch von Glanzzeiten kündigt, aber heute wie viele Industriestandorte verwaist wirkt. Gäbe es in diesem Jahr kein rundes Jubiläum ... Denn in diesem Jahr feiert die Kristallmanufaktur Val-Saint-Lambert ihr 200jähriges Bestehen. Die Unternehmensgruppe Uhoda, die etwa auch das Festival „Jazz à Liège“ am kommenden Wochenende in Lüttich organisiert, ist Projektträger und hat viel investiert; immersive Lichtshows und Ausstellungen sollen noch bis Anfang Dezember das Kulturerbe sichtbar machen.

Der Standort atmet förmlich Geschichte. Die monumentale Hofpforte, das Fabrikgelände, das Schloss Val Saint Lambert und die Säle zeugen noch von Wohlstand und den zahlreichen (Um-)Brüchen. Heute ist das Werkgelände Val-Saint-Lambert ein Kulturerbe, in dem die Gemäuer gleichermaßen noch das klösterliche Vermächtnis wie die 200jährige Industriegeschichte verströmen. Die Spuren der verschiedenen Epochen sind in der Architektur und der räumlichen Gestaltung des Geländes noch an allen Ecken sichtbar. Hier entstand vor rund 200 Jahren eine der größten Kristallmanufakturen Europas. Der Ort zeugt von der Beständigkeit des Savoir-faire im Bereich der Glas- und Kristallbearbeitung.

Standort Val Saint Lambert

Es begann im 13. Jahrhundert, als eine Gemeinschaft von Zisterziensermönchen ihre Abtei in einem friedlichen Tal errichtete. Im Jahr 1826 übernahmen Lelièvre und Kremlin die Abtei, um dort die Kristallfabriken zu gründen, und verwandelten den Ort in einen riesigen Industriekomplex. Dies führte zur Entstehung einer echten Arbeitergemeinschaft- und Siedlung, die sich um

Arbeit, Wohnen und Dienstleistungen herum organisierte und zu Beginn des 20. Jahrhunderts bis zu 5 000 Arbeitern ein Auskommen sicherte: ein regionaler Wirtschaftsmotor.

Um die Jahrhundertwende erreichte Saint-Lambert durch sein hohes Produktionsniveau in der Blütezeit, der „Epoche der drei Ms“: Minen, Mechanik und Metallurgie, auch internationale Anerkennung, wie es Mélanie Mendez, anlässlich der Presseführung augenzwinkernd betonte. 1904 wurden in den Werkhallen 160 000 Stücke/pro Tag hergestellt. Die Manufaktur stellte sowohl Gebrauchsglas, Trinkgläser als auch bearbeitetes Kristall, geschliffen, graviert oder überfangen, her. Rund 90 Prozent dieser Glas- und Kristallprodukte wurden exportiert.

Die Kreationen von Val-Saint-Lambert fügten sich in die großen Kunstströmungen der Zeit ein, vom *Art nouveau* bis zum *Art déco*, und wurden während der Blütezeit auf den großen Weltausstellungen präsentiert. Die Qualität der Arbeit und das technische Know-how trugen dazu bei, einen Ruf zu festigen, der weit über Europa hinausreichte.

Mit der Kohle war Lüttich der Ursprung der gesamten Industrialisierung. Tatsächlich war dieser Ort ideal zur Herstellung von Glas und Kristall: ein Kohlebergwerk, Sand, Kalk – an der Maas entlang gibt es Kalkstein; und die Kohle wurde zum Befeuern der Öfen benutzt ... Der Anschluss an die Eisenbahn (in den 1830er Jahren bekam Belgien das erste Schienennetz nach England) und natürlich gab es auch auf dem Gelände Schienen, um das Glas in die Welt zu exportieren, tat sein Übriges.

Die Wirtschaftskrise von 1929 markierte einen ersten Wendepunkt. Das Unternehmen erwei-

terte sein Sortiment um erschwinglichere Produktreihen wie Luxval und mechanisierte Teile der Werkstätten. Während des Zweiten Weltkriegs wurde die Produktion gedrosselt und auf Gebrauchsgüter umgestellt. Nach einem Bombenangriff im Jahr 1944 und dem darauf folgenden Verfall wurde die Siedlung zwischen 1980 und 1990 vom Architekten Pierre Sauveur renoviert, der dabei den ursprünglichen Charakter bewahrte ... Heute befinden sich auf dem Gelände u.a. Sozialwohnungen, aber auch Lofts.

Kriege, Krisen und industrielle Umbrüche schwächten das Unternehmen, dessen Niedergang sich ab den 1970er Jahren weiter verschärfte. Fortan konzentrierte sich die Produktion zunehmend auf exklusive Einzelstücke, die präzises von Generation zu Generation weitergegebenes handwerkliches Können erfordern. Kooperationen mit zeitgenössischen Designern trugen dazu bei, die Formen und Einsatzmöglichkeiten von Kristallglas neu zu definieren.

Immersive Lichtshow

Kontinuität und Brüche sollen unter anderem durch immersive Shows und Video-Mapping vorgeführt werden. Noch bis zum 21. Juni verwandelt so die eindrucksvolle Lichtshow, *Cristal Vivant* den einstigen Schlafsaal der Mönche in ein dynamisches Schauspiel aus Licht, Farbe und Klang. Unter der künstlerischen Leitung von Luc Petit verbindet das 360°-Erlebnis Video-Mapping auf historischen Gemäuern, Musik und Lichtelemente zu einer sinnlichen Zeitreise durch zwei Jahrhunderte Geschichte, Handwerks- und Glaskunst.

So verwandeln sich die Wände, die Gewölbe erwachen zum Leben und der Raum scheint zu atmen ... Das Licht bringt Details zum Vorschein, setzt die Räume in Szene und lässt schemenhaft Bilder entstehen, die im Kopf Vorstellungen von geschmolzenem Sand, glühenden Öfen und der Entstehung von Kristallglas wecken.

Die Zuschauer/innen stehen im Mittelpunkt dieser visuellen Erzählung und werden von den bewegten Wandgemälden und aufwühlenden Sounds, die teilweise etwas pathetisch an Celine Dion erinnern, umhüllt. Die gesamte 200jährige Geschichte dieses Ortes rauscht so an einem vorbei – von der mönchischen Andacht bis zur industriellen Blütezeit.

Die Show ist zugleich als Hommage an die Glashandwerker angelegt. So tauchen in der Projektion ihre Silhouetten auf, ihre Handgriffe lassen sich durch die Lichtreflexe erahnen.

Doch fernab des Lichtspektakels gibt es natürlich auch eine klassische Führung durch die Jubiläumsausstellung. Der Rundgang durch die Ausstellung *Christal Vivant 200 Jahre Licht, kreatives Schaffen und Exzellenz* ist als Reise durch die Epochen aufgebaut und beleuchtet die Entwicklung von Kristallglas als Werkstoff, Technik und künstlerisches Ausdrucksmittel. Der Parcours führt zu den Ursprüngen der Glasherstellung, von den ersten in Mesopotamien gefertigten Glasperlen bis hin zu zeitgenössischen Kreationen.

Die Ausstellung vereint Werke aus öffentlichen und privaten Sammlungen, die die Vielfalt der

Produktion von Val-Saint-Lambert und den Reichtum der künstlerischen Kooperationen bezeugen. Einige Designer waren über eine lange Dauer mit der Manufaktur verbunden, andere nur punktuell. So stößt man etwa auf die *Vase des Neuf Provinces* (1984), die Léon Ledru einst für die Weltausstellung in Antwerpen entworfen hat und die am Ende des Rundgangs prominent ausgestellt ist.

Ein weiterer Blickfang ist die von Léon Ledru bzw. Joseph Simon zugeschriebene Vase *Hibou* (1925), die auf der Internationalen Kunstgewerbeausstellung in Paris ausgestellt wurde. Die schmale, grün leuchtende Vase zeichnet sich durch dreifach überfangenes Uranglas aus, dessen verschiedene Materialschichten durch Innen- und Außenschliff freigelegt werden.

Die von Xavier Crespo entworfene Vase *Rénovation* aus dem Jahr 1993 markiert eine Neuausrichtung der Manufaktur. Sie vereint die Techniken der Glasbläserei, des Schliffs und des Polierens in einem großformatigen Werkstück, dessen Lichtspiele durch einen speziellen Schliff noch verstärkt werden.

La cloche (Die Glocke), eine Arbeit von Léo Coppers aus dem Jahr 1989 eigens für das Centraal Museum in Utrecht gefertigt, zeugt ihrerseits von der Leistungsfähigkeit der Werkstätten bei der Herstellung monumentaler Werke, die eine kollektive Beherrschung der Warmglasbearbeitung erforderten.

Durch die Zusammenarbeit mit dem gemeinnützigen Verein *Spray Can Arts* sind auch zeitgenössische, bisher unveröffentlichte Werke rund um das Thema „Kristall“ in der Schau zu sehen, etwa ein aus geklebten Glasplatten bestehendes 4,5 Tonnen schweres „Iglu“, eine „Harfe“ oder ein gigantisches Kaleidoskop. Sie wirken im Kontrast zu den filigranen handgearbeiteten Stücken jedoch recht klobig und etwas kitschig.

Am Ende des Rundgangs kann man bei Live-Vorführungen die verschiedenen Fertigungsschritte – von der Verarbeitung des geschmolzenen Glases bis hin zum Schleifen und zur Endbearbeitung – mitverfolgen und so erleben, wie Glas geschmolzen und geblasen wird.

So lockt Seraing (und auch Lüttich und Charleroi*) mit einem aufwändigen Jubiläumsprogramm, das ein breites Publikum anspricht. Neben den Lichtspektakeln und den eindrucksvollen Glasstücken, hätte man sich gewünscht, noch stärker in die Geschichte der Architektur und Arbeiterschaft eintauchen zu können, die diesen besonderen Ort zweifellos geprägt haben. ●



Vase Queensland, 1956

« Des notes irisées tombées du ciel noir »

IIII Karine Sitarz

Avec *L'enfant-soldat née musique*, Serge Wolfsperger et Zarina Khan signent une pièce aussi documentaire que musicale

Produit par La Cie Marie Z... et mis en scène par Serge Wolfsperger, sur un texte original de Zarina Khan, *L'enfant-soldat née musique* vient d'être créé à Neimënster, après « trois ans de travail, d'exploration, de recherche sonore » souligne le metteur en scène. La pièce est née au fil de résidences, de la Kulturfabrik aux Francophonies de Limoges en passant à deux reprises par Neimënster. Elle a connu plusieurs rebondissements jusqu'à cette première où les musiciens ont remplacé au pied levé l'accordéoniste Nataša Grujović souffrante. Le spectacle est un conte musical émouvant, porté par la remarquable comédienne Nancy Nkusi.

À l'origine, il y a les paroles d'Oumar Kouyaté confiées à Serge Wolfsperger lors d'une rencontre à Marseille. Le joueur de kora guinéen a vécu dans les rues de Bamako au Mali avec d'anciens enfants-soldats sauvés par la musique. Pour donner vie à ces récits, Serge s'est entouré d'une équipe artistique venue d'horizons divers : l'autrice Zarina Khan, philosophe et metteuse en scène engagée pour les droits des enfants ; la comédienne d'origine rwandaise Nancy Nkusi (vue dans *The Great Yes, the Great No* de Kentridge au Grand Théâtre) qui incarne une vibrante Soledad et plusieurs musiciens, la Congolaise Alvie Bitemo (chant, guitares) – elle campe aussi la mère de Soledad –, le Belge d'origine congolaise Denis Mpunga (percussions) – qu'on retrouve par ailleurs dans le rôle d'un vieil homme au bout du marché puis d'un chef de gang –, l'artiste sonore Stephan Ink et Nataša Grujović.

Le sort des enfants-soldats est au cœur du spectacle. Un sujet alarmant mais trop souvent oublié ou ignoré. Ils seraient pourtant des dizaines de milliers à être enrôlés dans des groupes armés ou des gangs. Parmi eux, de nombreuses filles qui servent aussi d'esclaves sexuelles. Le spectacle s'empare de ce douloureux sujet sur le mode du récit en proposant un opus à la croisée entre musique live, théâtre et danse, brassant les genres musicaux et tissant des liens entre des langues plurielles.

Les mots de Zarina Khan sont imagés, symboliques, poétiques, ils disent la vie et la mort, la joie et l'horreur, ils disent surtout l'espoir, la résilience et la renaissance. Sur scène, les paroles sont tantôt murmurées, tantôt scandées, chuchotées ou hurlées, elles reviennent en boucle.

La musique est constitutive du spectacle, car vitale dans la vie de Soledad. Elle se déploie comme un foisonnant tissu sonore, recréant éléments naturels, phénomènes climatiques (la tempête), ambiances urbaines (le « brouhaha hebdo » du marché) et paysages intérieurs.

Le plateau ressemble à une scène de concert avec quatre ilots (chaque musicien joue un grand éventail d'instruments) séparés par un espace central où évolue Soledad. L'ancienne enfant-soldat se raconte en convoquant les souvenirs, en disant l'indicible, « ils ont pris ma vie », elle n'avait que douze ans. Il y a d'abord les chants des oiseaux, les bruits du marché le jeudi avec sa mère, les fruits et les couleurs, les parfums, la rencontre avec le vieil homme, l'eau et la boîte en fer, la musique et les bulles de savon, « c'est ton souffle qui crée la bulle » lui dit-il.

Puis tout bascule, Soledad est enlevée, jetée à l'arrière d'un camion avec d'autres enfants, bientôt emprisonnée dans un camp. Les horreurs s'enchaînent, exactions, humiliations, viols, il y a les « jours de sang », il y a l'effroi, il y a « un fracas qui ne cesse jamais ». Soledad résiste, serre les dents, et si elle apprend à tuer, elle se réfugie dans l'imaginaire, « dans une bulle », avant un jour de fuir avec les enfants. Suivent la course dans les mangroves, la tempête, le refuge au creux des troncs d'arbres et enfin la ville au loin. « Je suis revenue mais où ? », la maison a volé en éclats, les siens la rejettent, les cauchemars se répètent mais elle entend « des notes irisées tombées du ciel noir ».

La mise en scène, sensible et efficace, est toute tournée vers le jeu des musiciens-comédiens. Nancy Nkusi, à la fois fragile et forte, livre une

performance exceptionnelle, toute en émotions, naviguant entre monologue, chant et danse, donnant du relief à son récit. Son jeu est juste et précis, quelques gestes et quelques regards, rires et larmes, cris et silences, elle donne forme aux beaux moments comme aux pires. Soledad court, danse, chante, hurle, souffle, s'anime, se libère, vibre, revit, partage... accompagnée dans son jeu intense par les étonnants et rayonnants Alvie Bitemo et Denis Mpunga, sur un plateau traversé par des éclats de lumières et des voiles de fumées colorées. *L'enfant-soldat née musique* est un spectacle d'une belle humanité. ●

L'enfant-soldat née musique sera à nouveau programmé au TNL les 17 et 19 novembre au TNL, une des représentations s'inscrivant dans le cadre du Festival Rainy Days de la Philharmonie



La rencontre de Soledad (Nancy Nkusi) avec le vieil homme (le musicien Denis Mpunga)

LE FESTIVAL

31.05 - 07.06.2026

talentLAB

destroy me • Volant Peled ©Camille Blate

théâtre-s de la Ville de Luxembourg • VILLE DE LUXEMBOURG

Découvrez le programme sur www.talentlablux.lu • www.lestheatres.lu

31 MAI 2026 • GRAND THÉÂTRE

DESIRE MAPS
Projekt Europa

2 JUIN 2026 • GRAND THÉÂTRE

HANDLE WITH CARE
Ontroerend Goed

2 JUIN 2026 • THÉÂTRE DES CAPUCINS

GATHERING MEMORIES WITH MY EYELASHES
Nanda Mohammad

3 JUIN 2026 • GRAND THÉÂTRE

HARIBO KIMCHI
Jaha Koo / Campo

4 & 5 JUIN 2026 • THÉÂTRE DES CAPUCINS

LE SACRÉ
La ville en feu

4 JUIN 2026 • THÉÂTRE DES CAPUCINS

UNE ROSE PLUS ROUGE
Christine Muller

6 JUIN 2026 • GRAND THÉÂTRE

SOIRÉE DES FORMES COURTES
Coup de projecteur sur les artistes d'éditions précédentes du TalentLAB

7 JUIN 2026 • THÉÂTRE DES CAPUCINS
GRAND THÉÂTRE

PRÉSENTATION DE PROJETS

Die Risse im Teppich

IIII Claire Barthelemy

Der Teppich von Bayeux erzählt von der Eroberung Englands durch die Normannen im 11. Jahrhundert. Eine Ausleihe nach Großbritannien sorgt für Aufregung



Das Original hat eine Länge von fast 70 Metern

Beide Regierungen sprachen von einem wichtigen diplomatischen Erfolg. Die britische Kulturministerin Lisa Nandy bezeichnete die Leihgabe als „Symbol unserer gemeinsamen Geschichte mit unseren Freunden in Frankreich, einer über Jahrhunderte gewachsenen und bis heute andauernde Beziehung.“

Doch die Verhandlungen beanspruchten Zeit. Frankreichs Präsident Emmanuel Macron und die damalige britische Premierministerin Theresa May zogen die Ausleihe 2018 in Erwägung, stießen jedoch auf erheblichen Widerstand. Antoine Verney, der Chefkurator des Bayeux-Museums, sagte, der Wandteppich sei in einem derart schlechten Zustand, dass er sich nicht vorstellen könne, ihn irgendwohin zu bringen.

Die mögliche Ausleihe geriet während der bitteren Brexitverhandlungen in den Hintergrund. Die Corona-Pandemie legte das Projekt weiter auf Eis. Doch dann versprach Keir Starmer's Regierung einen „Brexit-Reset“, also eine Wiedernäherung Großbritanniens an seine europäischen Partner. Das Verhältnis zwischen Frankreich und Großbritannien taute auf, die Verhandlungen um den Teppich wurden wieder aufgenommen.

Im vergangenen Jahr unterzeichneten Macron und Starmer schließlich ein Leihabkommen:

Der Wandteppich reist nach Großbritannien, im Gegenzug werden britische Kulturgüter, wie zum Beispiel Artefakte aus dem angelsächsischen Grab von Sutton Hoo, an Museen in der Normandie ausgeliehen. Das Museum von Bayeux erklärte, dass Experten nach neuen Tests überzeugt seien, dass das Kunstwerk sicher transportiert werden könne.

Doch Historiker und Künstler sehen das anders. „Bei jeder Handhabung geht etwas Material verloren, und damit auch etwas Widerstandsfähigkeit“, so Béatrice Girault, eine pensionierte Restauratorin, in einem Interview mit *La Tribune de l'art*. „Das Problem ist nicht das Alter, sondern die Größe. Man kann es nicht wie ein Gemälde in einer Kiste transportieren. Man kann es auch nicht rollen, weil es zu dünn ist und dadurch Falten und Spannungen entstehen“, so Girault. Eine Expertenstudie von 2020 identifizierte tausende von Flecken, Knicken und nicht-stabilisierten Rissen. Eine Restoration sei nötig, so die Experten. Die soll allerdings erst 2028, nach der Londoner Reise, stattfinden.

In Frankreich wurde eine Petition gegen die Ausleihe bereits von rund 77 000 Menschen unterzeichnet. Gestartet wurde sie von Didier Rykner, Kunsthistoriker und Leiter von *La Tribune de l'Art*. Emmanuel Macron habe eine

katastrophale Entscheidung für das französische Kulturerbe getroffen, die sich gegen die Meinungen von Historikern und Konservatoren richtete, so Rykner. „Für die Diplomatie sollten Sie niemals Kunstwerke, wertvolle Gegenstände und zerbrechliche Gegenstände verwenden“, schreibt er.

Der britische Künstler David Hockney, der in der Normandie lebt, bezeichnet das Projekt als „Wahnsinn“. In einem Gastbeitrag im *The Independent* schrieb er: „Manche Dinge sind zu wertvoll, um sie zu riskieren. Der Transport des Teppichs von Bayeux gehört dazu.“

Doch die Ausleihe soll wie geplant stattfinden. Laut *Financial Times* ist der Wandteppich während der Leihgabe mit rund 800 Millionen Pfund über das britische staatliche Entschädigungsprogramm versichert. Der Transport ist sehr aufwändig und soll Berichten zufolge rund 1,2 Millionen Pfund betragen. Die Kosten übernimmt das British Museum.

Anfang des Jahres gab es den ersten Transportversuch ohne Wandteppich. Mitte April erfolgte eine Generalprobe. Ein LKW, der mit Vibrations-, Temperatur- und Feuchtigkeitssensoren ausgestattet ist, transportierte eine Nachbildung von Bayeux nach London. Das Original soll im Juli nach London transportiert werden, das genaue Datum wird geheim gehalten.

„Experten auf beiden Seiten des Ärmelkanals haben sorgfältige Planungen und Prüfungen durchgeführt, um den sicheren Transport und die Erhaltung des Wandteppichs zu gewährleisten“, so schrieb der Direktor des Britischen Museums, Nicholas Cullinan, in einem Brief im *Guardian*.

Im British Museum wird der Teppich auf einem speziell angefertigten Tisch ausgestellt, „der seine langfristige Erhaltung unterstützt und es den Betrachtern gleichzeitig ermöglicht, ihn auf eine völlig neue Art und Weise zu betrachten“, so Cullinan. Dieser Tisch soll später im Museum von Bayeux, nach dessen Renovierungsarbeiten, wiederverwendet werden.

In Großbritannien freut man sich auf die Ankunft des Wandteppichs. Das Artefakt illustriert

in 58 Szenen eines der bedeutendsten Ereignisse der britischen Geschichte: die Schlacht von Hastings im Jahr 1066, in der Wilhelm der Eroberer den englischen König Harald II. besiegte und damit eine normannische Elite in England an die Macht brachte. Die Normannen prägten Sprache, Identität und das politische Leben in England nachhaltig.

Außerdem gewährt der Teppich wertvolle Einblicke in Kriegsführung, Schifffahrt, Ausrüstung und Glaubenswelt des 11. Jahrhunderts. Sogar der Komet Halley, der nur rund alle 76 Jahre zu sehen ist, ist auf der Stickerei dargestellt. Das Artefakt kommt nicht nur in britischen Schulbüchern und Einbürgerungstests vor, sondern auch in der Popkultur.

Die Komödiantin Philomena Cunk parodierte den Wandteppich in der beliebten BBC Serie *Cunk on Britain*: Das Artefakt zeige „das erste Beispiel eines EU-Bürgers, der hierherkommt und uns die Arbeitsplätze wegnimmt“, scherzt sie.

„Es gibt kein anderes Objekt der britischen Geschichte, das so bekannt ist, so häufig in Schulen behandelt und in der Kunst so oft kopiert wurde wie der Teppich von Bayeux“, so George Osborne, Vorsitzender des Kuratoriums des British Museums und ehemaliger Finanzminister. „Und doch ist er in fast 1000 Jahren nie wieder an diese Küsten zurückgekehrt.“

Im September ist es dann endlich so weit. Das British Museum erwartet rund 7,5 Millionen Besucher. Zudem wird ein Aufschwung in anderen Teilen Englands erhofft, die mit der normannischen Eroberung in Verbindung stehen. So zum Beispiel Norwich Castle, das von Wilhelm dem Eroberer in Auftrag gegeben wurde, oder Battle Abbey, die auf dem ehemaligen Schlachtfeld von Hastings errichtet wurde. Reading Museum, das eine Replik des Wandteppichs von Bayeux zeigt, berichtet von wachsendem Interesse im Vorfeld der Londoner Ausstellung. ●

Der Verkauf der Eintrittskarten für die Ausstellung im British Museum beginnt am 1. Juli



T
A
B
L
O

PERSONALIE



Carlo Blum,

Informatiker, wird Interimsdirektor des CNA in Düdelingen. Das Kulturministerium meldete am Mittwoch, dass Blum bereits am 1. Mai die Leitung des CNA übernehmen wird und die offizielle Nachfolge nach Ende Oktober 2026 antreten soll. Blum übernimmt diesen Posten zusätzlich zu seinen Aufgaben in der Nationalbibliothek, wo er Chef des Informatikdienstes und stellvertretender Direktor ist. Er ist in der BNL maßgeblich an

Digitalisierungs- und Archivierungsprojekten beteiligt und wird somit die nötigen Kenntnisse ins CNA mitbringen, um solche Projekte zu beschleunigen. Auch die Fotografie ist ihm nicht fremd: Carlo Blum (Foto: sb) ist Präsident des Diekircher Fotoclubs. SM

MUSIK

Neue Cavem

Voraussichtlich am 18. Mai könnte die private Musikschule Cavem, unter

einer neuen Gesellschaft und mit neuem Namen, den Unterricht wieder aufnehmen, teilte sie in einem Presseschreiben mit. Das *Tageblatt* meldete, dass die Räumlichkeiten in Bonnevoie weiterhin an die Schule vermietet werden können. Die anderen Standorte bleiben vorerst jedoch geschlossen. Für den Neustart versuche man, zwischen 100 000 und 150 000 Euro aufzubringen. Unter anderem plane man einen Rückkauf von Instrumenten, die derzeit wegen der Insolvenz zum Verkauf bereitstehen. Als am 20. März die Insolvenz im

Handelsregister notiert wurde, verloren 15 Musiklehrer/innen ihren Job und etwa 600 Schüler/innen waren vom praxisnahen Unterricht der Cavem ausgeschlossen. Einige Lehrer sind beruflich bereits woanders untergekommen, einige wollen jedoch an der Neugründung mitwirken. In einer parlamentarischen Anfrage von Claire Delcourt und Georges Engel (beide LSAP) antworteten Bildungsminister Claude Meisch und Kulturminister Eric Thill (beide DP) diese Woche, dass für ihre Ministerien keine

Handlungsmöglichkeit bestehe; die Cavem sei eine rein private Schule gewesen, die keinem Ministerium unterstand. SM

MUSÉE

„Konstruktive“ Kritik

Noch im Januar hatte das *Land* das Trammusée (Foto: sb) in Hollerich als charmante, aber veraltete „Zeitkapsel“ beschrieben und ein kuratorisches Update gefordert – insbesondere mehrsprachige Texte, stärkere pädagogische

Peinture au carré

IIII Loïc Millot

Le Centre Pompidou-Metz présente l'exposition de François Morellet la plus complète à ce jour

Pour le centenaire de la naissance de François Morellet (1926-2016), des dizaines de manifestations ont été conçue par le Centre Pompidou une peu partout en France. La plus importante est organisée par son antenne messine. *François Morellet. 100 pour cent* embrasse l'ensemble de la carrière du plasticien, depuis ses premières toiles figuratives des années 1940 jusqu'aux ultimes néons « baroques » qu'il réalise dans les années 2010.

De manière judicieuse et ludique, le parcours est, dès son ouverture, à double entrée. L'une indique, à droite, la voie de la « Raison », là où la seconde, à gauche, conduit au labyrinthe de la « Dérason ». Soit une façon de décliner d'emblée les deux pôles esthétiques entre lesquels se déploie l'œuvre de François Morellet, le rationnel renvoyant à l'héritage de Piet Mondrian, l'autre faisant retour sur l'influence dadaïste de Picabia. Morellet a lui-même revendiqué cette double paternité en se présentant comme le « Fils monstrueux de Mondrian et Picabia ». Avant de décider de notre chemin, un premier ensemble de tableaux nous introduit au commencement de son œuvre. Là sont disposées les premières toiles d'un adolescent autodidacte de quatorze ans, natif de Cholet, à proximité de Nantes. Y sont réunies des natures mortes à la palette sobre et terne, rassemblées sous le même titre, générique et impersonnel, de *Peinture*. De facture classique, celles-ci s'inscrivent dans la tradition représentative. D'autres toiles arborent une composition plus étonnante où l'on décèle des touches de surréalisme, lorsque François Morellet fait cohabiter au sein d'un même cadre des têtes de cire et de marbre aux côtés de bougeoirs, le tout baignant dans une atmosphère insolite de château hanté. Une figure d'Arlequin et une nature morte témoignent cependant d'une évolution en faveur de formes géométriques et de lignes quadrillées, prémices d'une révolution picturale survenant seulement quelques années après.

Un voyage au Brésil en 1950, conduit François Morellet à s'engager dans une voie radicalement anti-représentative. La découverte d'une exposition de Max Bill (1908-1994), au Musée d'art de São Paolo, est à l'origine de sa conversion. Formé au Bauhaus, l'architecte, designer et peintre suisse s'avère un pionnier de l'art concret, lequel prône une esthétique basée sur une pensée mathématique. À son retour en France, Morellet abandonne toute figuration et produit plusieurs tableaux intégrant exclusivement des compositions géométriques. Dans des tons sourds, sa *Peinture triangles* (1952) se limite à reproduire et à superposer quatre séries du polygone. Une autre, à ses côtés, met l'accent sur le caractère optique et sérielle de son entreprise en introduisant un léger écart dans la continuité de plusieurs lignes, créant une élégante impression d'ondulation aquatique (*Peinture*, 1952). En regard, trois belles huiles sur toile de petite dimension synthétisent la composition à un jeu de lignes (droites, incurvées) et de formes géométriques (carré, rectangle). Les tons sont à dominante grise, quoique rehaussés d'un jaune qui les illumine.

À partir de 1952, l'abstraction est systématisée dans la peinture de François Morellet. Sa rencontre avec l'art nasride des mosaïques de l'Alhambra le convainc de poursuivre dans cette direction. Sur le modèle *all over* des arts islamiques et perses, l'artiste s'efface derrière sa production en refusant de signer ses toiles. L'impersonnalité est érigée en critère esthétique, en réaction à l'affirmation de la subjectivité de l'artiste qui a trouvé son point d'orgue sous le Romantisme. Il faut y entendre, en filigrane, une critique (marxiste) de l'individualisme et du culte de l'artiste, deux traits que le mode de production néolibéral encourage avec profit. L'entreprise d'effacement de l'artiste ménage en parallèle une plus grande place au spectateur et à son interprétation. Cet effort d'objectivation se nourrit, chez Morellet, des théories de l'information (Claude Shannon) et de la cybernétique (Norbert Wiener), des pré-occupations que partagent aussi bien ses amis François et Vera Molnár. L'enjeu consiste, d'après Morellet, à édifier une « science de l'art » qui repose sur la « confiance dans la raison, dans le progrès » et sur le rejet de l'individualisme.

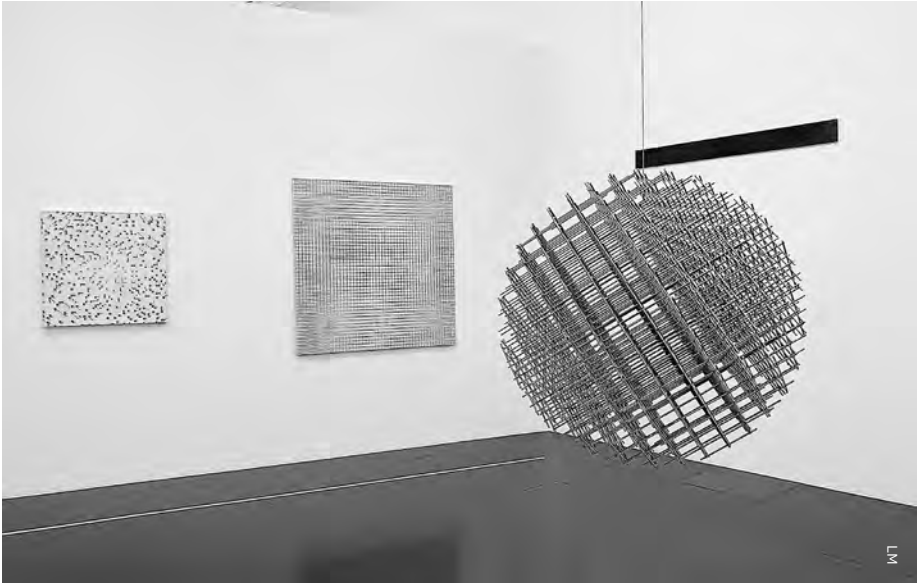
L'héritier de Mondrian est en quête d'ordre mathématique, d'épure, mais aussi de lumière, comme en témoigne cette toile irradiante qui décline des dégradés de blanc vers le jaune, produisant un effet de persistance rétinienne (*Du jaune au blanc*, 1953). Alors que sa palette s'éclaircit, ses toiles s'ouvrent ponctuellement à éclatantes combinaisons de couleurs primaires organisées en croix et que le titre se limite à désigner (*Violet-bleu-vert-jaune-orange-rouge*, 1953). Il opte le plus souvent pour des formats uniques, rigoureusement carrés, de 80cm x 80 cm. On retrouve, plus avant, ce recours aux vibrations de la couleur dans la sculpture *Beaming π150.B.J., 1 = 6°* (2002), dont les segments de bois, peints en jaune, sont agencés selon un angle obtenu d'après des décimales du nombre π. Ce recours

vivifiant et efficient à la couleur préfigure ses installations incluant des néons (*1 rayon de 1/8 de cercle*, 1990) et des systèmes d'éclairage programmés avec ampoules. Il revient alors au spectateur de presser une pédale pour activer un ensemble de clignotements répartis selon un ordre logique et rythmique prédéterminé. À côté de cette excentricité artificielle, des œuvres dispensent dans le calme leur neutralité blanche, cernée seulement d'une grille ou d'une trame noire (*Double trame noire sur fond blanc, -0°*, 1972). Un dispositif minimal qui parvient, paradoxalement, à restituer une impression de volume et de tridimensionnalité avec des moyens matériels dérisoires.

En 1963 le Groupe de recherche d'art visuel (GRAV) se forme à Paris, rassemblant artistes et chercheurs autour d'un projet commun. François Morellet devient l'un des promoteurs du mouvement optique et cinétique. Tout en contribuant à forger une pensée de l'art sur un modèle mathématique, Morellet intègre le hasard dans le processus de création (*Réaction avec le noir et le blanc d'une couleur tirée au hasard*, 1958). Ce à quoi lui servent les décimales infinies du nombre π, qu'il décline jusque dans ses ultimes installations baroques des années 2000 (*Geofollies*). Cependant, ses œuvres émeuvent davantage lorsqu'elles hébergent des éléments organiques ou lorsqu'elles s'abandonnent à des constructions dissymétriques. On quitte alors l'empire de la raison et de la maîtrise géométrique, si virtuose soit-elle, pour accueillir les écarts, les irrégularités du vivant, dans un geste de déprise où affleure en retour l'humanité de l'artiste. Ainsi, lorsque l'humour s'introduit dans la série sur papier des *Geometrees*, qui reprend à nouveaux frais des trames confectionnées au moyen de petites branches mais pour en souligner cette fois-ci les bordures imparfaites (*Troquons, n°3*, 2005). Dans la même vulnérabilité écologique, un curieux paysage est esquissé en rapprochant la forme incurvée d'une branche avec une ligne sinueuse réalisée au fusain par l'artiste (*Geometree, n°103*, 1985). Avec une grande économie de moyens, l'artiste s'approche d'un résultat figuratif par des ressources impersonnelles et objectives. De cet ultime paradoxe ressort le portrait d'un artiste affranchi, en continue réflexion, qui ne peut être réduit à l'objectivité des formules mathématiques, ni même à l'abstraction géométrique. ●

Exposition François Morellet. 100 pour cent, Centre Pompidou-Metz, jusqu'au 28 septembre, dans le cadre du centenaire de la naissance de l'artiste

Sous l'influence de Mondrian, François Morellet décline des trames sous toutes ses formes



Ansätze sowie eine bessere Kontextualisierung der Exponate. Die Kritik wurde politisch aufgegriffen: Gemeinderat François Benoy (Déi Gréng) leitete sie an Bürgermeisterin Lydie Polfer (DP) weiter. Im Schöfferrat denkt man inzwischen weiter als nur an ein Update. Im Raum steht nun die Vision eines umfassenderen Mobilitätsmuseums. Aktuell bleibt das Trammusée ein eher statisches Haus: Vier Mitarbeitende betreuen die Sammlung, die Besucherzahlen bewegen sich seit Jahren zwischen rund 4 000 und 6 600

jährlich, erklärte der DP-Schöffe Patrick Goldschmidt in der Gemeinderatsitzung am Montag. Zum Jubiläum 150 Jahre öffentlicher Transport sei für den 6. Juni eine Sonderausstellung geplant. Laut Lydie Polfer soll die Sammlung auf jeden Fall erhalten bleiben, aber möglicherweise im Kontext



der Porte de Hollerich und der städtebaulichen Entwicklung des Arealen an einen neuen Standort verlegt werden. Diskutiert wird ein größeres Mobilitätsmuseum, das auch die Geschichte des Zugverkehrs berücksichtigen könnte – eventuell in Zusammenarbeit mit dem Staat. Eine Entscheidung über Standort und Konzept steht noch aus und könnte Aufgabe des nächsten Schöffensrats werden, so die Bürgermeisterin.

FRÉDÉRIC BRAUN

LITTÉRATURE

Poétique du voyage

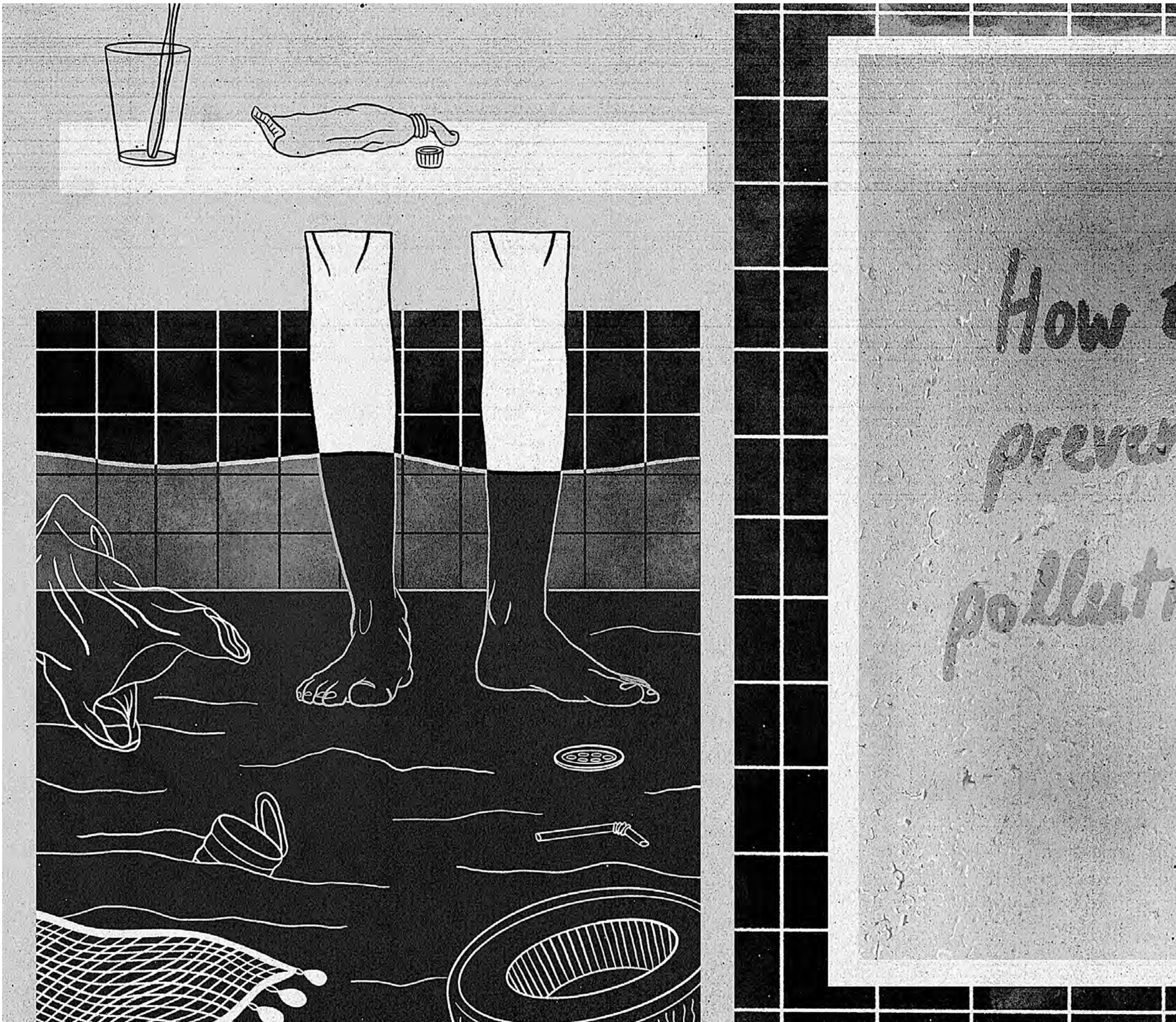
Robert Weis et Florent Toniello viennent de traduire l'unique recueil de poèmes de l'auteur suisse Nicolas Bouvier en luxembourgeois *Wat baussen a wat bannen* (Michikusa Publishing). Bouvier, né en 1929 à Genève, est surtout connu pour sa littérature de voyage moderne, dont *L'Usage du monde* est devenu un classique. Dans son recueil *Wat baussen a wat bannen*, Bouvier déploie une géographie intérieure

(mémoire, pensée, résonance) et une géographie extérieure (paysage, épreuve, altérité). Le 5 mai au CNL, les traducteurs discuteront avec Ingrid Thobois, spécialiste de l'œuvre de Bouvier, de la poétique du voyage prônée par Bouvier. Weis et Toniello réfléchiront également à leurs voyages respectifs au Japon et en Islande, qu'ils ont traité dans leurs publications. La discussion sera ponctuée par la lecture croisée de poèmes de Bouvier. SM

EXPORT

Kulturbotschaft

Die luxemburgische Botschaft in Berlin lädt zu einer Lesung von Brechts *Flüchtlingsgesprächen* ein, in denen Bertolt Brecht autobiografische Erfahrungen zu Beginn des Zweiten Weltkrieges verarbeitete. Die Lesung findet am 8. Mai in der Botschaft statt. Beteiligt sind der Schauspieler Max Gindorff, der seit drei Jahren Mitglied des Berliner Ensembles ist, sowie der freischaffende Dramaturg und Theaterpublizist Olivier Ortolani. SM



Des livres à « expédier »

IIII Godefroy Gordet

Zoom éditions fête ses 25 ans avec des petits livres qui s'échangent par voie postale

Fondée par Claudine Furlano et Nicolas Lefrançois en novembre 2001, Zoom Éditions est une maison indépendante qui cultive une philosophie artisanale sous la ligne motrice « le plaisir de lire avant tout ». Ainsi, du haut de ses 25 années d'existence Zoom Éditions est devenue une référence au pays pour son travail autour de la création de fictions illustrées bilingues tout comme pour ses projets plus aventureux tels que les « Post-Z-Books » une collection de « petits livres à expédier » démarrée en 2023 avec le soutien du Focuna Luxembourg. Le dernier *I don't think that much* (novembre 2025), signé de Julie Wagener, est un petit bijou graphique et philosophique.

Fort d'un Lëtzbuerger Buchpraïs reçu en 2021 pour l'ouvrage *Walking the Mountain* de Marine Fonseca et Lisa Junius, alors que la maison fêtait ses vingt ans – comme un symbole –, Zoom Éditions a gagné ses lettres de noblesse déjà dix ans auparavant autour de sa collection « P'tit Bili ». Cette machine à succès déploie un texte bilinguisme pour permettre aux plus jeunes d'aborder une langue étrangère de façon ludique, en sortant du cadre scolaire. Les livres de la collection robustes à prix abordables, conçu pour supportant les manipulations des enfants, sont vite devenus pour Zoom une opportunité d'exportation en Europe.

Il y eu d'autres collections tout aussi percutante, tels que « Dents de Lait », des livres en carton pour l'apprentissage de la parole par les tout-petits de 6 mois à 2 ans, « Danse du Ventre », autour de recettes de cuisine pour découvrir les aliments, « Kifékoi », des ouvrages dans lesquels des professionnels racontent leur métier, ou encore « Gros Béguin » pour aborder les émotions et les sentiments. Autant de références qui ont fait de cet acteur discret du paysage éditorial luxembourgeois une structure reconnue pour son approche pédagogique, ludique, graphique et son travail autour des langues, phare éducatif du pays.

En fait, la petite maison d'éditions située à Hobscheid a réalisé ces deux dernières décennies un hold-up sur la littérature jeunesse luxembourgeoise en créant et distribuant des bouquins qui portent en eux l'ADN du pays. En témoigne le phénomène « Pipite a disparu », bestseller immortel, devenu un classique pour en faveur de l'alphabétisation bilingue. Il constituera la mascotte de Zoom Éditions, jusqu'à se retrouver aujourd'hui référencé au registre des Bibliothèques de la Ville de Paris, celle de Genève ou encore au cœur des Médiathèques territoriales de Guyane. Comme quoi, Zoom ne connaît pas de frontières.

Dans le même esprit, les Post-Z-Books marquent plus encore cette dynamique sans frontières avec l'idée d'un format de livres qui s'envoient par la poste, comme une carte postale d'un autre genre. Par-là, la maison d'édition, historiquement référencée dans la littérature jeunesse, se déloge un brin pour s'aventurer vers des formats hybrides, ancrés dans une proposition graphique forte et résolument positionnés dans une veine contemporaine. Tout ce qu'on aime, en somme.

Le concept est génial : Un livre à « poster » c'est l'extension d'une boîte à livre où l'on découvre parfois des pépites méconnues. Et ici aussi, en plus du fait que l'objet-livre devient une trace portée par une esthétique franche, déterminée par l'auteur choisi et l'illustratrice Claudine Furlano – copatronne de Zoom Éditions – ou Julie Wagener elle-même pour le dernier tome. Alors, lorsque l'on feuillète les quatre éditions parues, on relève un style proche du carnet d'artiste, voire du fanzine haut de gamme. Zoom réussit à transformer le livre en un objet de collection, en faisant attention aux moindres détails pour accentuer l'espace intime de la lecture. Et si l'image parfois nous fait décrocher du texte, c'est pour mieux nous plonger dans

le récit global, l'un complétant l'autre pour livrer, en à peine vingt pages, une histoire passionnante à chaque fois.

Dans *Der letzte bus* de Jérôme Netgen, on suit Alvaro Aboulas, « descendant du navigateur portugais Ferdinand Magellan, bloqué dans une auberge de village au terme d'une journée pluvieuse ». Un texte aventureux et poétique, tout comme celui de Nathalie Ronvaux, *L'homme de la rivière* agrémenté de montages d'illustrations hypnotiques qui soutiennent les mots de la talentueuse écrivaine belgo-luxembourgeoise. Pour Zoom Éditions, elle s'inspire de la citation de Lao-Tseu, « Si quelqu'un t'a offensé, ne cherche pas à te venger. Assieds-toi au bord de la rivière et bientôt tu verras passer son cadavre », pour poursuivre une série de micro-récit intitulée *L'homme-né du dic'ton* qui pousse au « binge-reading ». Dans un autre genre, *Wéi een de Korona-Klautjen an ändert frecht Gedéiesch verjot, e Guide fir Ufänger vum Lizzie (an der Bomi)* signé par Yorick Schmit prend le pas de l'humour pour dresser « un guide indispensable pour tous ceux qui veulent être prêts quand le voleur de Corona frappera à votre porte ». Enfin Julie Wagener, dans son Post-Z-Books, fait une critique acerbe de notre



Une illustration de Julie Wagener pour son Post-Z-Book

CHRONIQUES DE L'URGENCE

Douloureuses dépendances asiatiques

IIII Jean Lasar

La fermeture du détroit d’Hormuz consécutive à l’attaque américano-israélienne contre l’Iran a impacté l’économie mondiale, mais toutes les régions n’ont pas été touchées au même titre. En Europe, si des pénuries de carburant ont été enregistrées par endroits, ce sont surtout les risques inflationnistes qui inquiètent pour l’instant. Dans plusieurs pays du sud et du sud-est de l’Asie, bien plus directement dépendants des flux de pétrole, de gaz et d’engrais venant du Golfe (90 pour cent vont à l’Asie en temps normal), la situation est tout autre. La distance moindre signifie que leurs approvisionnements se sont taris très rapidement. Sur un marché tendu, ces pays, moins solvables que les pays occidentaux, n’ont pas pu trouver d’autres fournisseurs au pied levé. S’ils ne sont pas nécessairement logés exactement à la même enseigne, tous ont eu l’occasion, ces dernières semaines, de mesurer à quel point l’adoption de politiques plus déterminées en faveur des énergies renouvelables les aurait mis aujourd’hui à l’abri de ces pénuries.

Ainsi, les Philippines, à court de carburant, ont déclaré un état d’urgence national. Les quelque 600 000 chauffeurs de jeepneys, ces véhicules typiques de l’archipel, aussi longs que bariolés, créés à l’origine à partir d’engins militaires abandonnés par l’armée américaine et qui forment l’ossature de ses transports publics, se sont retrouvés du jour au lendemain dans la quasi-impossibilité de travailler en raison des prix à la pompe. La BBC a rapporté qu’au lieu de gagner entre 1 000 et 1 200 pesos (14 à 17 euros) par journée de travail de douze

heures, l’un d’eux a indiqué avoir vu ses revenus quotidiens ramenés à 200 à 500 pesos. À Manille, la municipalité s’est résolue à payer directement 1 000 chauffeurs de jeepneys pour qu’ils continuent de transporter des passagers. Des pêcheurs et des agriculteurs se sont retrouvés incapables de poursuivre leur activité.

Au Sri Lanka, face à une grave pénurie de pétrole, le gouvernement a décidé de faire du mercredi une journée chômée (et payée) pour tous. Les chauffeurs de motocyclettes se sont retrouvés à faire la queue pendant des heures aux stations-service.

En Inde, faute de gaz, les quelque 400 000 employés de l’industrie céramique de l’Etat de Gujarat ont dû cesser le travail pendant près d’un mois, sans qu’une amélioration ne se dessine pour le secteur. Le manque de gaz liquéfié, dont 60 pour cent est importé, avec une proportion de 90 pour cent de ce volume en provenance du Golfe, empêche de cuisiner. Les restaurants sont durement frappés : souvent, les plats nécessitant des cuissons longues ont été retirés des menus. À Mumbai, un cinquième des hôtels étaient fermés début mars. Toujours selon la BBC, de longues queues se sont formées à travers tout le pays là où les gens s’approvisionnent en bonbonnes de gaz, tandis que le gouvernement s’efforce de rassurer la population quant au risque de pénurie. Il va sans dire que partout où les ruptures d’approvisionnement liées à l’affrontement dans le Golfe arabo-persique se font sentir dans ces pays, ce sont les populations les plus vulnérables qui trinquent le plus.

Dans les pays asiatiques plus riches, les préoccupations causées par la crise d’Hormuz ressemblent davantage à celles que nous connaissons en Europe. Malgré ses quelque trois mois de réserves stratégiques, la Chine a dû intervenir pour limiter la flambée des prix – ceux-ci ont néanmoins déjà gagné 20 pour cent. Au Japon, c’est la crainte d’une rupture de stocks de naphte, dérivé d’hydrocarbure indispensable à la production de certaines fournitures hospitalières critiques (seringues, gants, équipements pour la dialyse) qui a suscité des inquiétudes.

Ce n’est pas que les pays d’Asie aient raté le coche des énergies renouvelables. Le Pakistan a ainsi profité de la baisse drastique du prix des panneaux photovoltaïques de ces dernières années pour s’équiper massivement auprès des industriels chinois. L’Inde est désormais le troisième producteur mondial d’électricité d’origine photovoltaïque après la Chine et les États-Unis. Cela n’empêche pas la crise du Golfe de faire cruellement sentir à ces pays qu’ils restent tributaires des chaînes d’approvisionnement d’hydrocarbures, une dépendance qui constitue une humiliante perte de souveraineté. Ils apprennent à la dure que décarboner et électrifier n’est pas seulement une décision judicieuse pour ce qui est des perspectives de survie collective, mais aussi pour leur indépendance et le bien-être de leurs citoyens. Sur ce front, comme sur d’autres, on voit poindre une perspective inattendue, qui ferait du défenseur inconditionnel des énergies fossiles qui occupe la Maison Blanche leur fossoyeur. ●

D'GEDICHT VUN DER WOCH

IIII Jacques Drescher

société et de « pourquoi il est si important que nous recommencions à nous soucier des autres », explique-t-elle pour conclure dans l’ouvrage, « I don’t think that much will change unless we do »...

Quatre livres pour quatre lignes distinctes et non pas étrangères à l’argument principal de cette série qui est de proposer un questionnaire sur notre système aliénant par ces « petits livres à expédier qui permettent de prendre une respiration dans la frénésie actuelle et de faire passer au destinataire un message qui reste et qui pourra être lu, relu, rangé et puis encore relu », décrit Zoom Éditions. La maison prouve par son travail atypique qu’une petite maison d’éditions peut porter des débats philosophiques d’ampleur sans tomber dans la lourdeur politique. Dans une exigence graphique rare et par la plume d’auteurs et d’auteurs contemporains des plus intéressants du pays, Zoom Éditions avec ses Post-Z-Books tente quelque chose qui ne se fait plus à l’heure de l’hyperconnection : nous connecter aux autres par la littérature et les histoires qu’elle permet, et nous réconcilier avec le livre pour l’objet magnifique qu’il est et peut-être sous l’œil de beaux artistes. ●



Limerick vum Dokter

E ganz bëisen Dokter vum Rouscht,
Duecht: „All meng Patienten si Wouscht!
Ech gi lo am Mee
An d’AMMD!“
Du krut en den éiwegen Houscht.

Limerick vum Duerf

En duuschtreg Bauer um Bierkelt,
Ass frou, dass seng Sau huet gefierkelt.
Drop drénkt en e Patt
A mécht dann e Schratt.
En huet dun n e bësse getierkelt.

SNHBM

Société Nationale des Habitations à Bon Marché s.a.

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 26.05.2026 10.00 heures
Lieu : SNHBM 2B, rue Kalchesbruck L-1852 Luxembourg
Intitulé : 3422_électricité & photovoltaïque, réf. Aa13-1.
Description :
– L'exécution des travaux d'installations électriques & photovoltaïques de 5 maisons bi-familiales à Luxembourg.
Conditions d'obtention du dossier : Le bordereau de soumission est téléchargeable sur le Portail des marchés publics.
Réception des plis : Le jour de l'ouverture avant 10.00 heures.
N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2601085

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Division de l'exploitation de la grande voirie et de la gestion du trafic

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 05.06.2026 10.00 heures

Lieu : Administration des ponts et chaussées – Division de l'exploitation de la grande voirie et de la gestion du trafic (Bâtiment CITA)
21 rue du Chemin de Fer L-8057 Bertrange

Intitulé : CITA Remplacement du mur vidéo du centre de contrôle du trafic.
Description :
– Remplacement du mur vidéo existant par un nouveau mur vidéo de technologie micro-LEDs complet et parfaitement fonctionnelle (dalles, structure portante, matrice, alimentations, software, licences... liste non exhaustive).
Critères de sélection :
– Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné : 8 personnes pendant les trois (3) dernières années ;
– Chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier concerné pour les trois (3) derniers exercices légalement disponibles : 1,5 million d'euros ;
– Nombre minimal de 2 références pour des projets analogues et de même nature durant les cinq (5) dernières années.

Envergure travaux : 300 000,00 euros hTVA ;

Nature des travaux : Mur vidéo LED. Ces références doivent être appuyées de certificats de bonne exécution indiquant le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. Les opérateurs économiques, dont la date d'établissement remonte à moins de cinq (5) ans, doivent fournir ces renseignements à partir de la date de leur établissement. Dans le contexte, où la(les) référence(s) présentée(s) par l'opérateur économique sont en cours de réalisation, une attestation d'exécution des prestations en cours délivrée par le maître d'ouvrage devra être présentée en lieu et place du certificat de bonne exécution.

Conditions d'obtention du dossier : Les documents sont à la disposition des intéressés sur le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*). Il ne sera procédé à aucun envoi des documents.

Réception des plis :
Les offres portant l'inscription « CITA Remplacement du mur vidéo du centre de contrôle du trafic » sont à remettre conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics en vigueur avant la date et heure fixées pour l'ouverture :
– Soit via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*) ;
– Soit sur support papier à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumission.

Autres informations : L'attribution du marché se fera sur base du meilleur rapport qualité/prix. La procédure ainsi que les critères d'attribution sont décrits dans le cahier des charges. Le début des travaux est programmé pour l'été 2026. Délai contractuel : 205 jours

N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2601052

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 05.06.2026 10.00 heures

Intitulé : Travaux d'installation d'ascenseur à exécuter dans l'intérêt de l'École européenne agréée à Junglinster.

Description :
– Un ascenseur avec une charge utile de 1 000 kg, pouvant accueillir jusqu'à 13 personnes,

adapté au transport d'une civière et accessible aux personnes à mobilité réduite. La durée des travaux est de 20 jours ouvrables, à débiter le 4^e trimestre 2027.

Critères de sélection : Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumission.

Conditions d'obtention du dossier : Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis : Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2601025

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : 10 européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 04.06.2026 10.00 heures

Intitulé : Travaux d'installation photovoltaïque à exécuter dans l'intérêt de l'École européenne agréée à Junglinster

Description :
– Installation photovoltaïque composée de 580 modules et de 11 onduleurs, répartis en orientation Est-Ouest. La durée des travaux est de 55 jours ouvrables, à débiter le 4^e trimestre 2027. Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Critères de sélection : Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumission.

Conditions d'obtention du dossier : Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Réception des plis : Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

N°. avis complet sur *pmp.lu* : 2601107

Découvrez chaque vendredi ce qui fait bouger le pays.

Pour 1€ accédez à notre version digitale pendant 1 mois.

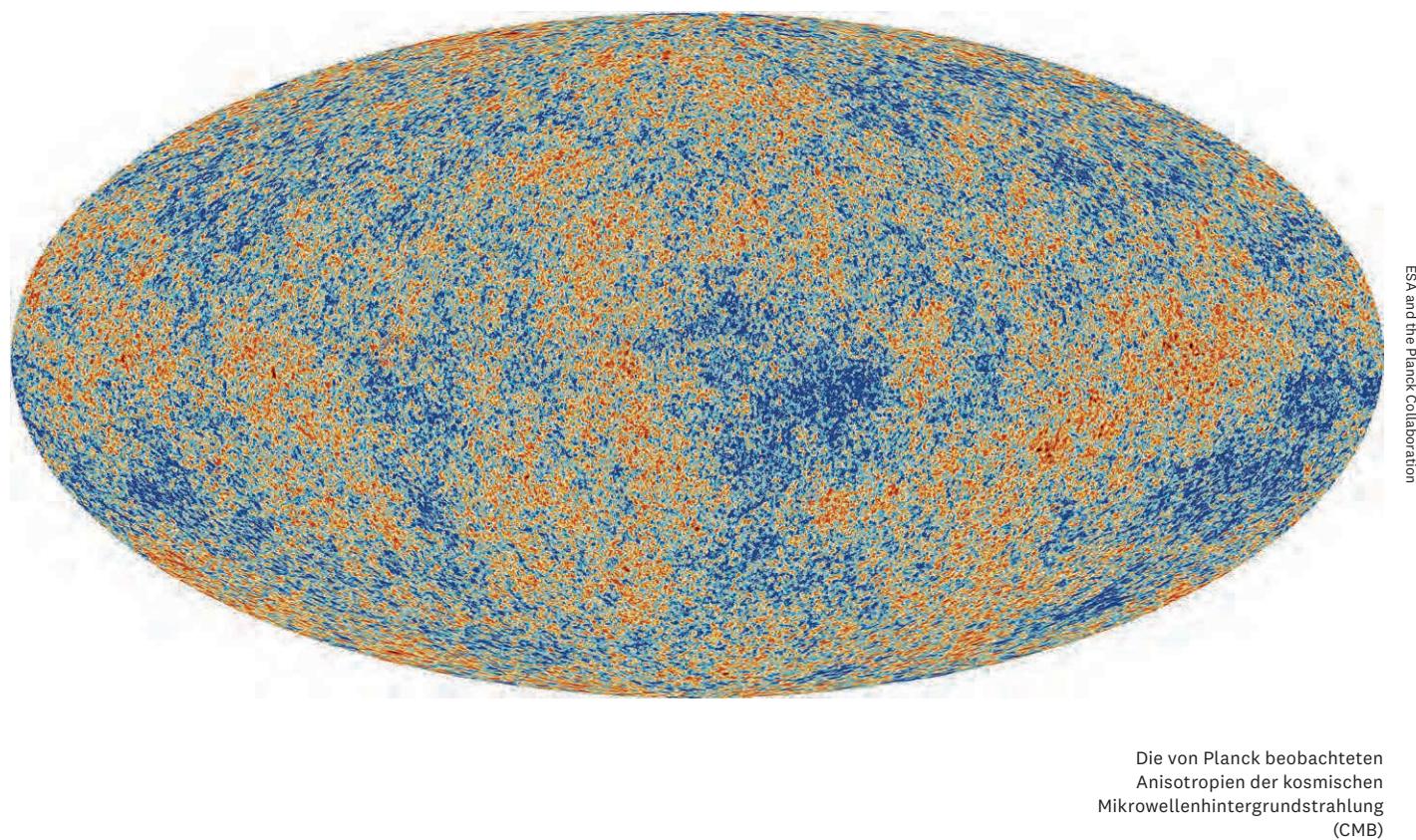
Faites le test.

www.land.lu

(+352) 48 57 57 . 1

d’LëtzebuengerLand

Fondé en 1954 par Carlo Hemmer, édité par Leo Kinsch de 1958 à 1983. Hebdomadaire politique, économique et culturel indépendant paraissant le vendredi. Publié par les Éditions d’Letzeburger Land s.à r.l., R.C.B 19029,N° TVA LU 12 12 40 22. La reproduction des articles et illustrations est interdite sans l'accord écrit de l'éditeur. **Gérant** Antoine Hron (485757-1; ahron@land.lu), **Rédacteur en chef** Peter Feist (485757-24; pfeist@land.lu), **Rédaction** France Clarinval (485757-26; fclarinval@land.lu), **Stéphanie** Majerus (48575735; smajerus@land.lu), **Erwan** Nonet (48 57 57 28; enonet@land.lu), **Sarah** Pepin (48575736; spepin@land.lu), **Pierre** Sorlut (485757-20; psorlut@land.lu), **Bernard** Thomas (485757-30; bthomas@land.lu), **Mise-en-page** Pierre Greiveldinger (485757-34; pgreiveldinger@land.lu), **Photos** Sven Becker (485757-36; sbecker@land.lu), **Administration et publicité** Yi Ren (485757-32; yren@land.lu) **Édition et rédaction** 59, rue Glesener L-1631 Luxembourg **Courrier** Boîte postale 2083, L-1020 Luxembourg **Téléphone** 485757-1 **Fax** 4963 09 **E-mail** land@land.lu **Internet** www.land.lu **Twitter** @Letzland **Facebook** d’Lëtzebuenger Land **Instagram** letzeburger_land **Impression** Editpress S.A. **Prix par numéro** 6,50 € **Abonnement annuel** 220,00 € **Abonnement étudiant/e** 95,00 € **Compte en banque** CCPLULL : IBAN LU59 1111 0000 5656 0000



Reise an den Anfang des Universums

IIII Jean-Luc Lehnerns

Kann die Quantentheorie uns helfen, die Entstehung von Raum und Zeit zu verstehen? Eine komplizierte Frage allgemeinverständlich erklärt

Konnte alles aus nichts entstehen? Die Frage mag nach einer philosophischen, oder vielleicht sogar absurden, Frage klingen, aber erstaunlicherweise hat diese einen berechtigten Platz in der Physik und insbesondere in der Kosmologie. Letztere beschäftigt sich mit der Beschaffenheit und der Entwicklung des ganzen Universums. Doch bevor wir uns dem ganz Großen zuwenden, möchte ich zuerst etwas über die Erkenntnisse der letzten hundert Jahren zum ganz Kleinen erläutern. Da, in der Welt der Quanten, werden unsere Vorstellungen von Sein und Nicht-Sein nämlich öfters auf den Kopf gestellt.

Fangen wir gleich mit dem Wichtigsten an: Was versteht man unter „Quanten“? Stellen Sie sich eine Taschenlampe vor, und stellen Sie sich zusätzlich vor, dass man diese dimmen kann. Das Dimmen kann man zum Beispiel ganz einfach dadurch erzielen, dass man die Stromzufuhr zur Lampe verringert. Tut man dies, so verringert sich auch die Intensität des Lichtes. Aber was passiert, wenn wir die Lampe ganz stark dimmen? Es stellt sich heraus, dass in diesem Fall irgendwann nicht mehr noch schwächeres Licht ankommt, sondern dass das Licht unterbrochen wird. Es kommt nur noch manchmal an, und dazwischen leuchtet die Lampe gar nicht, ein bisschen so wie ein Morsesignal. Dimmen wir noch weiter, so kommen die einzelnen Lichtklumpen noch seltener an. Diese kleinstmöglichen Teile des Lichtes sind Quanten des Lichts – sie werden auch Photonen genannt.

Übrigens können wir Menschen dieses Experiment leider nicht mit unseren Augen durchführen, denn diese sind nicht ausreichend empfindlich, um einzelne Lichtquanten wahrnehmen zu können (unsere Augen reagieren nur, wenn viele Photonen zugleich auf der Netzhaut eintreffen). Doch das ist nicht bei allen Lebewesen so: Einige Froscharten können so gut im Dunkeln sehen, dass dieses Phänomen der einzelnen Lichtquanten ihnen bekannt sein dürfte. Ob sie hieraus auch schon die Gesetze der Quantenmechanik hergeleitet haben, steht jedoch noch aus.

Zwei Kommentare: Erstens unterscheiden sich die Lichtquanten durch ihre Farbe. Sie können

aber nicht nur rot, grün oder blau sein, sondern auch zum Beispiel infrarot oder ultraviolett, ja sogar Röntgenstrahlen bestehen aus Lichtquanten. Und, zweitens, besteht nicht nur das Licht aus Quanten, sondern auch die ganze Materie. So zum Beispiel wird der elektrische Strom durch die Bewegung von Elektronen verursacht. Diese Elektronen sind wiederum Quanten; diesmal aber halt Quanten mit einer elektrischen Ladung. Quanten sind also, vereinfacht gesagt, die kleinstmöglichen Teile eines beliebigen Stoffes.

Wie wir nun seit etwa hundert Jahren wissen, verhalten sich Quanten manchmal auf erstaunliche Art und Weise. Ein Beispiel: Kennt man die Position eines Elektrons, so weiß man nicht, wie schnell es sich bewegt. Und umgekehrt: Kennt man die Geschwindigkeit, so kann man nicht wirklich sagen, wo sich das Elektron befindet. Das mag unglaublich klingen, daher versuchen wir mal kurz, zumindest etwas Intuition für dieses Verhalten aufzubauen.

Wir müssen uns fragen: Wie kann man die Position eines (winzig kleinen) Elektrons überhaupt bestimmen? Wenn ich eine Zeitung lese, so sehe ich das Blatt und die Buchstaben, weil Licht vom Blatt abprallt und dann in mein Auge dringt. Besser gesagt: Lichtquanten fliegen von der Sonne (oder Lampe) aufs Blatt zu, prallen dann an den Materiequanten des Blattes ab, und landen schließlich in meinem Auge, wo sie die Sehnerven stimulieren. Wenn wir also ein Elektron beobachten wollen, so müssen wir mindestens ein Lichtquant darauf schießen. Dieses prallt dann vom Elektron ab, und kommt zurück in unseren Detektor geflogen. Dabei ist es unvermeidbar, dass das Elektron beeinflusst wird: Durch das Abprallen des Lichtquants verändert sich die Geschwindigkeit des Elektrons. Sprich: Messen wir die Position des Elektrons, so wird dessen Geschwindigkeit ungewiss.

Dieses Argument suggeriert, dass die Ungewissheit in der Position oder Geschwindigkeit plausibel ist. Die Quantenmechanik geht jedoch noch einen Schritt weiter. So stellt sich heraus, dass wir überhaupt nicht sagen können, dass das Elektron eine Geschwindigkeit hat, in dem Moment, in

dem wir dessen Position messen. Da man Position und Geschwindigkeit nicht gleichzeitig bestimmen kann, würde eine simultane Aussage über beide Größen zu Paradoxien führen. Strikt gesehen kann man also nur von einer Eigenschaft reden in dem präzisen Moment, in dem sie gemessen wird. Alles andere ist reine Fantasie. Die Quantenmechanik besagt also, dass es gewisse, fundamentale Grenzen unseres Wissens gibt.

Das hat Konsequenzen. Nehmen wir an, dass wir gerade eben die Position eines Elektrons gemessen haben, und nun dessen Geschwindigkeit bestimmen wollen. Diese Geschwindigkeit gab es bislang nicht. Wenn wir sie messen, werden wir einen Wert erhalten. Aber dieser ist zufällig (man kann jedoch Wahrscheinlichkeiten für verschiedene Werte ausrechnen). Die Gesetze der Natur beinhalten also einen Teil Zufall. Das muss so sein, denn wäre der Wert nicht zufällig, so könnten wir ja im Nachhinein zurückrechnen, welchen Wert die Geschwindigkeit zu einem früheren Zeitpunkt hatte, und das geht nicht. Gewissermaßen ist die Geschwindigkeit aus dem Nichts entstanden, und nimmt dazu noch einen zufälligen Wert an.

Dieses Verhalten ist grundverschieden von der alten, sogenannten „klassischen“ Physik. Vor der Entdeckung der Quantentheorie dachte man, alles würde aus Umwandlungen entstehen. Wie Lavoisier es bekannterweise (vor über 200 Jahren) ausdrückte: „rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme“. Doch die Quantenphysik hat uns eines Besseren belehrt – es kann tatsächlich etwas Neues entstehen, einfach aus dem Nichts!

Lustigerweise ist es gut möglich, dass dieser Effekt, den wir Menschen bei den winzigsten Teilchen beobachtet haben, einen entscheidenden Einfluss auf die Entwicklung des gesamten Universums hatte. Durch Beobachtungen wissen wir, dass das frühe Universum überall sehr ähnlich war, bis auf kleine Temperaturschwankungen hier und da (siehe Abbildung? Kosmische Hintergrundstrahlung?). Aus diesen winzigen Schwankungen ging über sehr lange Zeit (mehr als 13 Milliarden Jahre) die ganze Struktur des Universums hervor. Das kam so: Die Temperaturschwankungen gehen

Hand in Hand mit kleinen Unterschieden in der Dichte. An manchen Orten gab es demnach ein klein bisschen mehr Materie, und an anderen weniger. Da wo sich mehr Materie befand, ist diese durch die Schwerkraft zusammengefallen und hat nach und nach Sterne gebildet. Aus Ansammlungen von Sternen wurden dann Galaxien.

Doch woher stammten diese ursprünglichen Temperaturschwankungen? Wir sehen, dass sie da waren, aber wir würden gerne wissen warum. Hier müssen wir uns Überlegungen zur Haupteigenschaft unseres Universums machen, nämlich dazu, dass es sich ausdehnt. Diese Ausdehnung war zu frühen Zeiten noch weit ausgeprägter als heute, und es gibt sogar die Möglichkeit, dass das ganz frühe Universum sich extrem schnell ausgedehnt hat – man diese Hypothese auch Inflationsmodell. Eine solche inflationäre Phase braucht allerdings eine bestimmte Art Materie. Wir nehmen jetzt einfach mal an, dass es diese Materie gab. Diese hat dann, wie alles andere auch, aus Quanten bestanden, und deren Energie hat die Ausdehnungsrate bestimmt. Man muss sich das so vorstellen wie ein riesiger Schwarm von Inflationsquanten, die übers ganze Universum verteilt waren.

Doch die Energie dieser Quanten war nicht überall gleich. Auch hier gab es, wie wir diskutiert haben, eine kleine Portion Zufall in deren Ausmaß. Somit hat die Energie der Inflationsquanten von Ort zu Ort ein bisschen fluktuiert, und man kann sogar ausrechnen, wie stark diese Fluktuationen typischerweise waren. Im Alltag verspürt all die Materie um uns herum (und in uns) auch solche Fluktuationen, aber diese bemerken wir nicht weiter, weil sie sich auf Dauer ausgleichen. Doch bei einer rasanten Ausdehnung im frühen Universum war das anders: da wurden diese Fluktuationen verstärkt. Sie haben mit sich gebracht, dass das Universum sich an manchen Orten etwas schneller ausgedehnt hat, und an anderen etwas langsamer.

Was war das Resultat? Da, wo sich das Universum ein bisschen schneller ausgedehnt hat, wurde es auch etwas weniger dicht. Und da, wo es sich weniger ausgedehnt hat, blieb es dichter, so dass sich in diesen Gegenden später die ersten Sterne bilden konnten. Die Dichteschwankungen haben auch Temperaturschwankungen mit sich gebracht. Die frühen Temperaturschwankungen, die wir im Universum beobachten können, könnten also Quantenfluktuationen als Ursprung gehabt haben. Falls dies stimmt, waren unsere Urvorfahren solch winzige Quantenfluktuationen!

Doch gehen wir noch einen Schritt weiter. Falls die Regeln der Quantentheorie allgemein gültig sind, so müssten sogar Raum und Zeit solche Fluktuationen aufzeigen. Hier kommen wir zur Frage, die mich in meiner Forschung am meisten interessiert: Konnten Raum und Zeit selbst als Quantenfluktuationen entstehen? Konnten Raum und Zeit aus Nicht-Raum und Nicht-Zeit entstehen? Falls ja, wäre unser Universum völlig in sich selbst verschlossen, da es seinen eigenen Raum und seine eigene Zeit hätte. Dann gäbe es nichts hinter dem Universum. Und auch nichts davor. Und eigentlich sollten wir dann auch gar nicht „hinter“ und „vor“ dem Universum sagen, denn diese Begriffe würde es dann gar nicht geben. Wie das klappen könnte, wurde in den letzten vier Jahrzehnten intensiv erforscht. Aber dafür reicht der Platz hier nicht ganz aus... ●

Jean-Luc Lehnerns, geboren 1978 in Luxemburg, hat in London und Cambridge Physik studiert. Nach Forschungsaufenthalten in Cambridge und Princeton (USA) hat er die Gruppe «Theoretische Kosmologie» im Jahr 2010 am Max-Planck-Institut für Gravitationsphysik (Albert-Einstein-Institut) in Potsdam gegründet. Sein Buch Der Anfang von Raum und Zeit ist vor Kurzem bei Droemer erschienen.

S

T

|

L

land
01.05.2026

Marathon de paris

IIII Cyril B

En multipliant les sollicitations virtuelles, les réseaux sociaux ont sensiblement dévalorisé les interactions dans le monde réel. Tout nous pousse à préférer Insta à l’instant présent. Pourquoi discuter avec vos voisins quand vous avez l’impression de partager l’intimité de stars ? Vous préférez écouter les sons qui vous entourent ou une playlist personnalisée par les algorithmes ? Est-il possible d’avoir de véritables conversations sans désactiver ses notifications ? Au parc municipal, vous surveillez votre fils ou votre fil d’actualité ?

Les piétons n’entendent pas les cyclistes, qui n’entendent pas les automobilistes, qui oublient de démarrer au feu vert, tous absorbés par des podcasts (sur la sécurité routière, espérons...). Au bureau, les participants aux réunions en visio lisent leurs e-mails au lieu d’écouter ce qui se dit, voire coupent leur caméra pour signifier leur passivité. Même la télévision ne suffit plus à capter l’attention de spectateurs scrollant en parallèle sur leur propre écran, par exemple pour connaître l’âge d’un acteur, ou bien retrouver dans quel autre film on l’avait déjà vu, voire simplement pour tromper son ennui si la scène dure plus de 45 secondes.

Comment inventer de quoi perturber encore plus notre activité cérébrale, et augmenter le brouhaha informationnel auquel nous sommes quotidiennement exposés ? On peut toujours compter sur les nouvelles technologies pour rendre le monde de demain pire que celui d’aujourd’hui. C’est ainsi que des esprits tordus ont imaginés financieriser n’importe lequel des petits événements qui font notre actualité, afin d’être certains que plus rien ne soit estimé à sa véritable valeur.

Sur de telles plateformes, les paris sont effectués en cryptomonnaie, à partir d’un compte alimenté par virement bancaire

ou par carte de crédit. Si la cote a monté, on peut choisir de vendre sa position avant même que le résultat ne soit connu. On peut ainsi parier sur la date de réouverture du détroit d’Ormuz, le vainqueur des élections législatives au Bengal occidental, le prochain champion du monde de football ou le niveau des précipitations à Séoul dans deux semaines. L’intérêt du sujet n’est pas forcément celui que l’on imagine.

Ainsi, en France, il y a quelques jours, un capteur de température a été volontairement faussé par des personnes utilisant un sèche-cheveux sur piles. Le but de la manœuvre était d’atteindre 22° C au début du mois d’avril, ce que les modèles climatiques ne prévoient pas avant plusieurs années. Ce réchauffement très ponctuel était lié à des paris effectués sur une de ces plateformes, Polymarket, dont l’accès est bloqué en Belgique et en France, mais pas au Luxembourg...

Après consultation des autres sujets disponibles, il s’avère que manipuler certaines prédictions nécessitera un investissement plus conséquent qu’un simple sèche-cheveux. Il faudra de grandes quantités de clics pour truquer le prochain prix de l’Eurovision, estimé par 36 pour cent des parieurs pour la Finlande, et un pour cent pour le Luxembourg. On notera que deux pour cent misent même sur le Grand-Duché pour atteindre la dernière place du concours, ce qui semble assez improbable, puisque cela n’a pas été réussi l’année dernière malgré tous les efforts consentis à cet effet. Ce chiffre reste inférieur aux paris sur un retour de Jésus Christ, sur lequel quatre pour cent des utilisateurs pensent qu’il se produira avant 2027. Pour l’instant, personne ne spéculé sur une date pour l’aménagement de la Place de l’Étoile ou l’ouverture d’un Musée des Sports... ●



La technologie d’un autre temps au Musée d’histoire militaire de Diekirch

LE COUP DE POUCE

Laurie Lamborelle,

créatrice de mode luxembourgeoise célébrera les dix ans de son atelier avec une collection spéciale qu’elle présentera en octobre. Des pièces uniques et intemporelles, créées sans compromis, seront dévoilées lors d’un défilé reflétant toutes les inspirations qui l’ont



guidée depuis ses débuts. Le travail de la styliste est on ne peut plus opposé à la *fastfashion*. Elle refuse la production de masse, utilise des matériaux de qualité, conçoit ses propres imprimés ou broderies, et mène de longues recherches pour donner un sens à ses créations. « Je ne fais pas de la mode, je crée des habits, j’y vois une différence », exprime celle qui a été formée à Anvers et à Londres. Chacune de ses pièces raconte une histoire et reflète des inspirations puisées dans l’histoire de l’art, les voyages, le cinéma ou la musique. Elle travaille par exemple à partir du *sashiko* japonais : une technique de broderie qui valorise les réparations du tissu.

Au fil des ans, Laurie Lamborelle a noué des relations durables avec le monde du théâtre et du cinéma luxembourgeois. Plusieurs de ces artistes ont porté ses pièces : Larisa Faber à une première au Festival du film de Saint-Sébastien, Céline Camara pour une séance photo à la Berlinale ou Marie Jung sur le tapis rouge au Festival de Tribeca à New York. Cette dernière sera d’ailleurs la mannequin qui présentera la collection lors du défilé, accompagnée par la musique de Cédric Kayser.

La volonté d’indépendance et le temps long que nécessite son processus de recherche obligent Laurie Lamborelle à lancer un crowdfunding pour

financer sa collection et le défilé. « Il n’existe pas ou peu de fonds pour aider la mode et je n’ai plus l’âge de prétendre aux aides pour les artistes émergents », détaille-t-elle. En participant au financement participatif, l’idée n’est pas seulement de soutenir une collection, mais de protéger un mode de création en voie de disparition : artisanal, lent, réfléchi, humain. « Laurie Lamborelle crée pour celles et ceux qui croient en l’intégrité et en la beauté comme baume pour un monde en souffrance », détaille son site internet laurielamborelle.com. Un beau film de présentation (images de Romain Vuille, textes de Kalonji Tchinsa) permet d’entrer dans l’univers singulier de cette artiste. FC

GASTRONOMIE

Pas de nouveau Bib

Avant la présentation, le 4 mai des récompenses étoilées, le *Guide Michelin Belgique et Luxembourg* annonce la catégorie des Bib gourmands : des distinctions récompensant un rapport qualité-prix exceptionnel, quel que soit le style culinaire. Sept restaurants font leur entrée dans cette sélection, tous situés en Belgique. Le Luxembourg semble avoir été oublié. Depuis 2023, les trois seuls Bib gourmands du pays sont inchangés : le Bazaar en ville, Parc Le’h à Dudelange et K restaurant à Huldange. Difficile de croire qu’il n’y a pas

d’autres restaurants à mettre en avant dans le paysage gastronomique. L’année dernière, en attribuant plusieurs nouvelles étoiles, les inspecteurs du guide avaient pourtant donné l’impression de remettre le Luxembourg sur le radar. Sans doute ne s’intéressent-ils qu’aux sommets étoilés. On saura lundi si d’autres chefs se voient récompensés. Ceux de La Cristallerie et du Lys ont été invités à la cérémonie qui se tient à Anvers. L’invitation n’est aucunement une garantie, mais elle donne de l’espoir et entretient le suspense. FC

PRINTED IN LUXEMBOURG